Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn et Garonne

PETR du Pays Midi-Quercy

DRAC Occitanie, Daniel Schaad, chargé de mission Sites Patrimoniaux Remarquables

UDAP du Tarn-et-Garonne, Philippe Gisclard, Architecte des Bâtiments de France

# Délimitation du périmètre du SPR

## Juillet 2021

**Atelier d'Architecture Rémi Papillault** (mandataire)

Architecte dplg, architecte du patrimoine, Urbaniste IFU Historien EHESS

11 rue Pargaminières - 31000 TOULOUSE

T : 09 53 75 76 59 / M : aarp@atelier-rp.org

**Marion Sartre** (co-traitant)

Architecte dplg et du patrimoine

11 rue Pargaminières - 31 000 Toulouse

T : 06 79 84 81 24 / M : contact@marion-sartre.fr

# SOMMAIRE


Les chargés d'études ..... 6
Remerciements ..... 7
Avant-propos ..... 8
Introduction ..... 11

ATLAS DES PATRIMOINES ..... 13
Les Protections au titre des Monuments Historiques ..... 15
Les Protections au titre des sites ..... 18
Les Protections au titre des sites archéologiques ..... 20
Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ..... 21
Le patrimoine environnemental : ZNIEFF ..... 22
Le patrimoine environnemental : NATURA 2000 ..... 26

LE TERRITOIRE COMMUNAL ..... 29
Géologie et matériaux ..... 31
Les entités paysagères ..... 32
L'eau et le végétal ..... 33
Occupation humaine et peuplement ..... 34
PLUi ..... 35

LA VILLE ET SON SITE ..... 37
De nombreux points hauts pour contempler la ville ..... 38
Le paysage comme fond de scène ..... 43

LE BOURG DE SAINT-ANTONIN ..... 45
La cité médiévale ..... 47
La ville aux XVIIIe et XIXe siècles : transformations urbaines ..... 71
Une ville d'eau ..... 82
Qualités des intérieurs des maisons du bourg ..... 87

LE PROJET DE SPR ..... 101

SOURCES ..... 107

## Sites patrimoniaux remarquables de Bruniquel, Caylus, Montricoux, Saint-Antonin, Penne

**Bruniquel**
Christiane Soulié, maire
Didier Cavailli, adjoint

**Caylus**
Vincent Cousi, maire
Serge Cheval, adjoint

**Montricoux**
Fabienne Pern-Savignac
Gigi Tillon, 1er adjointe
Jeanine Vaysse, 3e adjointe

**Saint-Antonin-Noble-Val**
Denis Ferté, maire de St Antonin
Séverine Cazet-Danne, adjointe
Walter Ricard, Secrétaire général

**Penne**
Laurence Poillerat Zenagadin, maire
Elisabeth Coutou, ajointe
Léa Fabre, adjointe

**Pays Midi Quercy**
Jacques Calmettes, Président
Philippe Darbois, directeur

**Service Inventaire du PETR du Pays Midi-Quercy**
Sandrine Pradier, cheffe de Projet
Alexia Aleyrangues, Sandrine Ruefly et Carole Stadnicki-Leroyer, chargées d'étude
inventaire-pmq@orange.fr

**Communautés de Communes Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA)**
Samuel Desmarchais, en charge du PLUI
urbanisme@cc-qrga.fr

**Communautés de Communes Quercy Vert Aveyron (QVA)**
Sabrina Lagorce, Responsable.
sabrina.lagorce@info82.com

**Direction départementale des territoires Référent Territorial Pays Midi Quercy**
Service Aménagement Territorial, Thierry BRAS,
thierry.bras@developpement- du

**CAUE du Tarn**
Adeline Béa, chargée d'étude Inventaire
a.bea@caue81.fr
Sonia Servant, chargée d'étude Inventaire
s.servant@caue81.fr

**CAUE du Tarn-et-Garonne**
Philippe Millasseau, directeur
philippe.millasseau@ledepartement82.fr

**L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine - UDAP 82 - DRAC Occitanie**
Philippe Gisclard, ABF
philippe.gisclard@culture.gouv.fr
Gil Renaux, Ingénieur du Patrimoine
gil.renaux@culture.gouv.fr

**L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine - UDAP 81 - DRAC Occitanie**
Patrick Gironnet, ABF
patrick.gironnet@culture.gouv.fr
Pierre Novella, Ingénieur du Patrimoine
pierre.novella@culture.gouv.fr

**La Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie**
Daniel Schaad, chargé de mission Espaces protégés
daniel.schaad@culture.gouv.fr

**Service régional de l'archéologie, DRAC Occitanie**
Pascal Foucher, archéologue du SRA en charge du Tarn-et- Garonne
pascal.foucher@culture.gouv.fr
Pierre Chalard, archéologue du SRA en charge du Tarn
pierre.chalard-biberson@culture.gouv.fr

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement**
Suivi du projet de territoire « Gorges de l'Aveyron et Vallée de la Vère »
Pascale Cornuau, inspectrice pour le Tarn-et-Garonne
pascale.cornuau@developpement-durable.gouv.fr
Corinne Kron-Ramirez, inspectrice pour le Tarn
corinne.kron-ramirez@developpement-durable.gouv.fr

**Bureaux d'études**
Rémi Papillault, architecte du patrimoine
remi.papillault@atelier-rp.org
Marion Sartre, architecte du patrimoine
contact@marion-sartre.fr

# LES CHARGÉS D'ÉTUDES

## AARP, Atelier d'Architecture Rémi Papillault, mandataire, architecte du patrimoine

L'atelier d'architecture AARP, composé de trois architectes, s'occupe depuis plusieurs années d'intervention en zone sensible à caractère patrimonial en jouant sur le lien entre les échelles architecturales et urbaines. L'atelier a ainsi travaillé sur le secteur sauvegardé de Toulouse, de Laon, sur des études patrimoniales pour Lavelanet, Auch, sur les études d'AVAP pour Castres, Revel, Labruguière, Gaillac et sur de nombreux SPR comme Mirepoix, Castelnaudary, Puycelsi, Lisle sur Tarn, Rabastens, etc....
A l'échelle architecturale, l'atelier a conçu différents espaces publics, le Musée des Abattoirs à Toulouse, le Musée des Beaux Arts d'Auch et a réalisé des immeubles de logements pour des maîtres d'ouvrage privé ou public. Il a aussi eu à réaliser des recherches-publications sur le patrimoine architectural et urbain en France et à l'étranger.

## Marion Sartre, architecte du patrimoine

Son travail d'architecte est orienté dans le domaine de la connaissance, de la conservation, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain. Son activité de maître d'œuvre concerne à la fois des projets d'aménagements d'espaces publics, de restauration de monuments historiques et de réhabilitation de bâtiments vernaculaires. Parallèlement, elle élabore des études urbaines réglementaires (PVAP, SPR).

Maître de conférences à l'ENSA Toulouse, elle coordonne des enseignements du master « Patrimoines en projet » : atelier de projet abordant la problématique de la conservation et de la transformation d'édifices existants, exercice sur la réhabilitation énergétique du bâti ancien, cours sur les techniques de construction locales.

# REMERCIEMENTS

La délimitation d'un SPR est une étude collective qui implique de nombreuses personnes que nous ne pouvons remercier nommément ici.

Nous remercions avant tout les propriétaires des maisons qui nous ont ouvert leur porte lors de cette étude. Leur intérêt pour leur patrimoine et l'accueil qu'ils nous ont réservé était un signe favorable. Le patrimoine est d'abord l'affaire de ceux qui l'habitent.

Nous remercions également les élus des différentes communes et communautés de communes qui se sont mobilisées pendant cette année rendue difficile par les conditions sanitaires. On a pu mesurer la force que donne une mutualisation d'étude sur un territoire cohérent comme celui de ces vallées.

Nous remercions les services de l'Etat (Inspection des Patrimoines, DRAC Occitanie, UDAP du Tarn et du Tarn-et-Garonne, DREAL, DDT) et les CAUE du Tarn et du Tarn-et-Garonne pour leur mobilisation sans faille.

Nos plus vifs remerciements vont à toute l'équipe du PETR et en particulièrement au Service de l'Inventaire, véritable cheville ouvrière dans l'organisation sur le terrain des réunions et des visites, et partenaire privilégié dans les discussions. Cette étude lui doit beaucoup.

# AVANT-PROPOS

« *Le PETR du Pays Midi-Quercy regroupe trois Communautés de Communes en Tarn-et-Garonne : Quercy-Caussadais (QC), Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA) et Quercy Vert Aveyron (QVA).*
*Il compte à ce jour près de 50 000 habitants. Territoire de projets, le PETR porte l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), un Plan Climat Air Energie, une démarche de labellisation Pays d'Art et d'Histoire, une mission d'Inventaire général du patrimoine depuis 15 ans et a réalisé une charte paysagère et architecturale.*
*Le PETR s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage de l'étude par quatre communes de son territoire  Bruniquel, Caylus, Saint-Antonin-Noble-Val et Montricoux  et par la commune limitrophe de Penne dans le Tarn. Ces cinq communes présentent une forte identité architecturale avec un lien fort aux paysages du Causse et de l'Aveyron, des châteaux et des sites historiques majeurs. Le tourisme est un pan de l'économie que les collectivités souhaitent développer et structurer. Aussi, la Région Occitanie a promu sur ce territoire deux labels Grands Sites Occitanie (GSO) : « Cordes sur Ciel et les Cités médiévales » qui intègre les communes de Penne et de Bruniquel ; « Bastides et Gorges de l'Aveyron » qui associe les communes de Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val. Malgré ce positionnement favorable, on constate que les centres anciens de ces communes ont du mal à maintenir leur population, les commerces et les services. Et bien que présentant une architecture remarquable qui leur confère une identité forte, ces centres anciens connaissent une vacance importante. L'enjeu est de placer le patrimoine au cœur d'une dynamique de revitalisation des centres-bourgs.*
*Pour que cette revitalisation s'adresse aux habitants comme aux touristes, des actions nombreuses sont mises en place pour l'aménagement des espaces et des équipements publics grâce, notamment, à la contractualisation avec la Région Occitanie, le soutien du département et de l'Europe (Programme Centres-Bourgs, Contrat territorial Occitanie, Programme Leader). L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pilotée par le PETR du Pays Midi-Quercy permet la restauration de logements de propriétaires occupant modestes et de bailleurs grâce à des aides financières et un accompagnement des ménages. Cette opération bénéficie au bâti existant ancien et participe à l'attractivité des centres des villages du territoire.*
*La mission « Inventaire du patrimoine », portée par le PETR depuis 2009 en collaboration avec la Région Occitanie, le Département de Tarn-et-Garonne et l'UDAP 82, a mis en évidence un patrimoine très riche dans les communes de Bruniquel, Caylus, Montricoux et Saint-Antonin-Noble-Val. Un travail partenarial important est réalisé avec les services de l'UDAP 82 sur les demandes d'autorisation qui concernent des bâtis patrimoniaux. La commune de Penne s'est tournée vers le CAUE du Tarn, maître d'ouvrage de l'inventaire du patrimoine afin de lancer une démarche similaire de connaissance.*»
Extrait du CCTP du 02-03-2020 mis à jour par le groupe d'étude juillet 2021.

Ces études en cours, qui mobilisent une équipe structurée d'historiennes de l'art, révèlent un riche patrimoine architectural et archéologique bâti dont la connaissance vient en appui de la gestion des autorisations d'urbanisme. La conservation, la restauration et la valorisation de ce patrimoine exceptionnel relèvent d'enjeux régionaux et nationaux.
En parallèle de ces études, la DREAL mène une étude paysagère dans le cadre d'un projet de site classé « Gorges de l'Aveyron et Vallée de la Vère ». Les cinq communes concernées par le classement SPR sont au cœur du projet de site classé.
Sur la base de ces éléments, la maitrise d'ouvrage a bâti, en étroite concertation avec les services de la Drac Occitanie, un cahier des charges pour la délimitation et la définition des cinq SPR.
Chaque commune a fait l'objet d'une étude spécifique restituée dans un rapport de présentation accompagné de deux plans de délimitation du SPR aux formats A3 (1/5000e ou 1/10000e) et A0 (1/2500e ou 1/5000e). Les rapports de présentation comportent des parties communes aux cinq SPR, notamment dans l'approche du territoire.

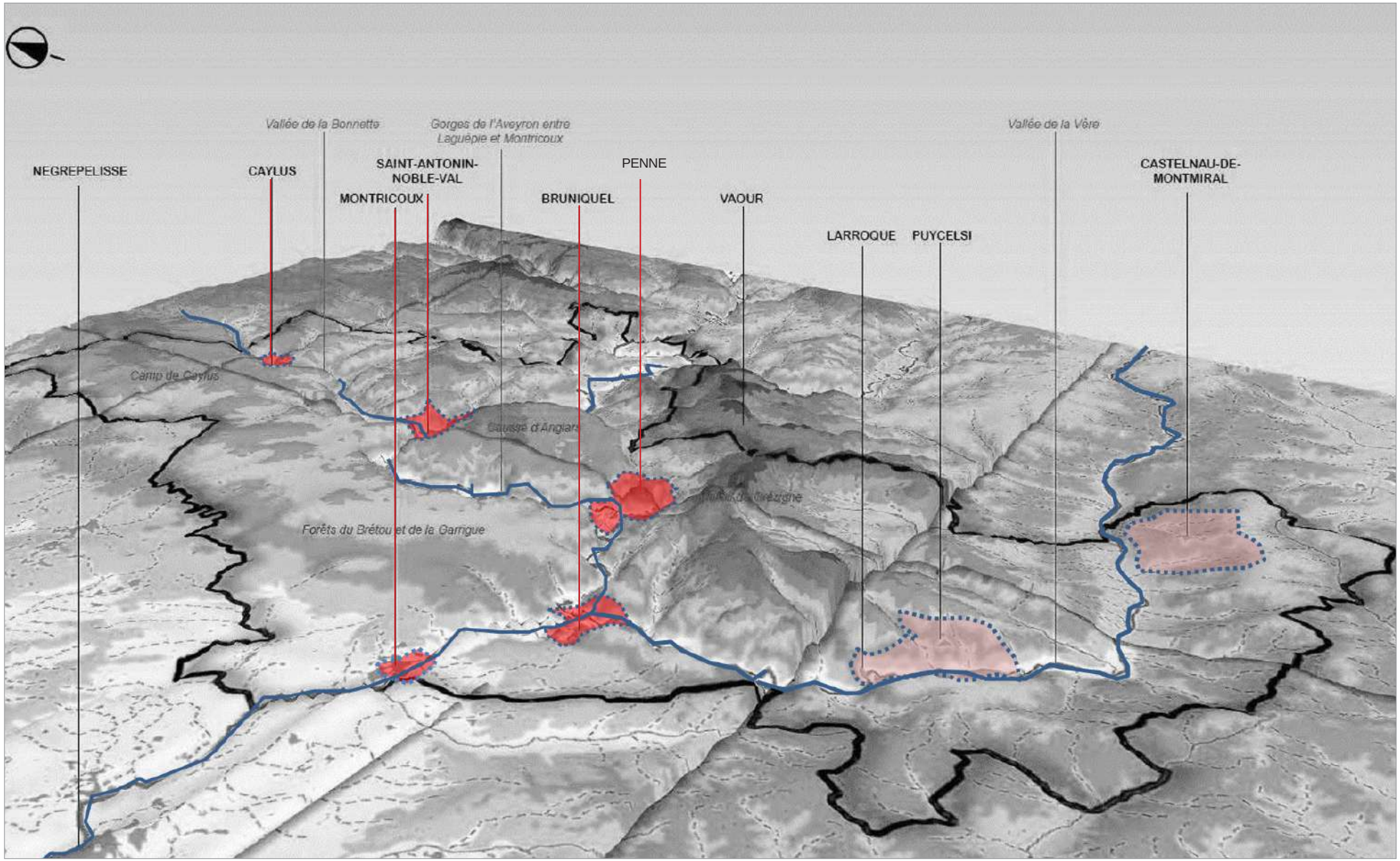


Sur ce plan en relief, on voit le tracé noir de l'emprise de l'étude pour un site classé, intitulée « Projet paysager pour le territoire des gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère » et portée par la DREAL Occitanie et le bureau d'étude Terre Histoire. En rose, sont indiqués les SPR validés en CNPA pour Castelnau, Puycelsi et Larroque.
En rouge, sont indiqués les périmètres des 5 nouveaux SPR sur la vallée de l'Aveyron et de la Bonnette, objets de la présente étude.

# INTRODUCTION

La Ville de Saint-Antonin-Noble-Val est située dans le département du Tarn et Garonne, entre Montauban et Villefranche de Rouergue, sur les bords de l'Aveyron. Elle fait partie de la Communauté de Communes de La communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron qui représente 17 communes et comprend 7 689 habitants (2017). C'est une commune importante avec 1 848 habitants (recensement 2018).
Sa superficie est de 106 km² qui se situe à la rencontre entre le Quercy, l'Albigeois et le Rouergue. La commune comporte 1534 logements dont 11,7 % de vacants déclarés, 58.3 % de résidences principales et 30.1% de résidences secondaires.

Installée en bord de rivière, Saint Antonin est une ville créée au début du IXe siècle autour d'une abbaye. Elle occupe un site défensif naturel : l'Aveyron à l'est et la rivière de La Bonnette à l'ouest. Tout au long des périodes médiévale et moderne, la ville va se développer. En s'appuyant sur la route royale Montauban-Rodez de 1756, la ville va sortir de son enceinte en créant un système de boulevards et de faubourgs. Au XXe siècle, des quartiers pavillonnaires vont remonter le long des pentes notamment à l'Est de la ville le long de la côte Rodaneze.

La commune, consciente du patrimoine naturel, culturel, historique et archéologique de son centre-ville (bourg ancien, principaux faubourgs), souhaite poursuivre une démarche de protection et de valorisation engagée avec la réflexion menée à l'origine sur une ZPPAUP.

La Zone de Protection Patrimoniale Architecturale, Urbaine et Paysagère (ZPPAUP) a été élaborée de 2002 à 2004 par l'architecte Bernard Bouzou, installé à Bordeaux, et créée par arrêté préfectoral le 2 Juin 2006. Cette ZPPAUP avait pour objet d'assurer la protection du patrimoine paysager et urbain et de mettre en valeur des quartiers et sites à protéger pour des motifs d'ordre esthétique ou historique en exprimant l'ambition d'améliorer la notion de champ de visibilité (au-delà du principe du périmètre de 500 m) des monuments historiques en prenant un périmètre très vaste qui en partant du centre-bourg remontait au-delà des pentes largement sur les causses.

Le document avait permis de dégager des enjeux se déclinant sur les 3 thèmes suivants :
- l'ensemble urbain «monumental» situé à l'intérieur des boulevards constituant l'héritage patrimonial accumulé depuis la fondation de la ville jusqu'au 19ème siècle;
- la dimension exceptionnelle du site naturel constitué par les vallées de l'Aveyron et de la Bonnette associées aux trois causses - Causses d'Anglars, de Servanac et du Bosc- délimitant le système des vallées;
- le rapport entre site urbanisé et site naturel fondé, à l'origine, sur une logique exploitant le site du confluent et le thème du fond de vallée comme lieu privilégié d'installation urbaine.

Pour ce faire, 6 zones avaient été créées :
1) le centre ancien dans ses boulevards
2) les extensions du 19e
3) le pré commun
4) les zones d'extension récentes
5) zones d'équipements ou d'activités
6) les zones naturelles berges et causses

Une opération façades menée dans le centre bourg de Saint-Antonin-Noble-Val, permet une incitation financière à la réalisation de travaux de conservation et d'embellissement, jusqu'à 60% du montant des travaux et également des conseils techniques et un accompagnement le cas échéant d'un maître d'œuvre.

Un contrat Bourg centre a également été signé avec la Région Occitanie afin de lutter contre la déprise du bourg. Un programme d'action sur 5 axes a été élaboré pour 2019-2021 visant les objectifs ou abordant les thèmes suivants :
- L'accompagnement d'un projet urbain à la dimension des patrimoines naturel et culturel,
- La requalification des espaces publics dans le double intérêt d'une valorisation patrimoniale et d'une reconquête des bourgs.
- La reconquête du logement comme action incontournable d'une revitalisation urbaine.
- Vers une plus forte structuration des secteurs économiques avec un soutien aux commerces locaux.
- La culture et le milieu associatif comme élément fondamental du lien social et du vivre ensemble.

Enfin la compétence urbanisme est exercée par la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron qui a élaboré un Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal entre 2012 et 2017. Il a fait l'objet de deux modifications dont la deuxième a été approuvée en janvier 2020. L'instruction des permis est réalisée par la DDT.

Ancien prieuré de Costejean

# ATLAS DES PATRIMOINES

# LES PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

La commune compte douze monuments historiques classés et inscrits. Dix des édifices protégés sont situés dans la ville et la majorité concerne des maisons de ville datant de l'époque médiévale.

**Ancien prieuré de Costejean**
Inscription partielle par arrêté du 13 avril 1998.
Éléments protégés : façades et toitures, portique, pièces du rez-de-chaussée de l'aile gauche, ancien parloir, décor de peintures murales, escalier de l'aile gauche
Propriété privée. (cad. A 1026,1027)

Crédit photo : Thérèse Gaigé

Crédit photo : Thérèse Gaigé

**Gisement préhistorique de Fontalès**
Classement par décret du 4 novembre 1970.
Propriété privée.

Source : Wikipédia

Source : Wikipédia

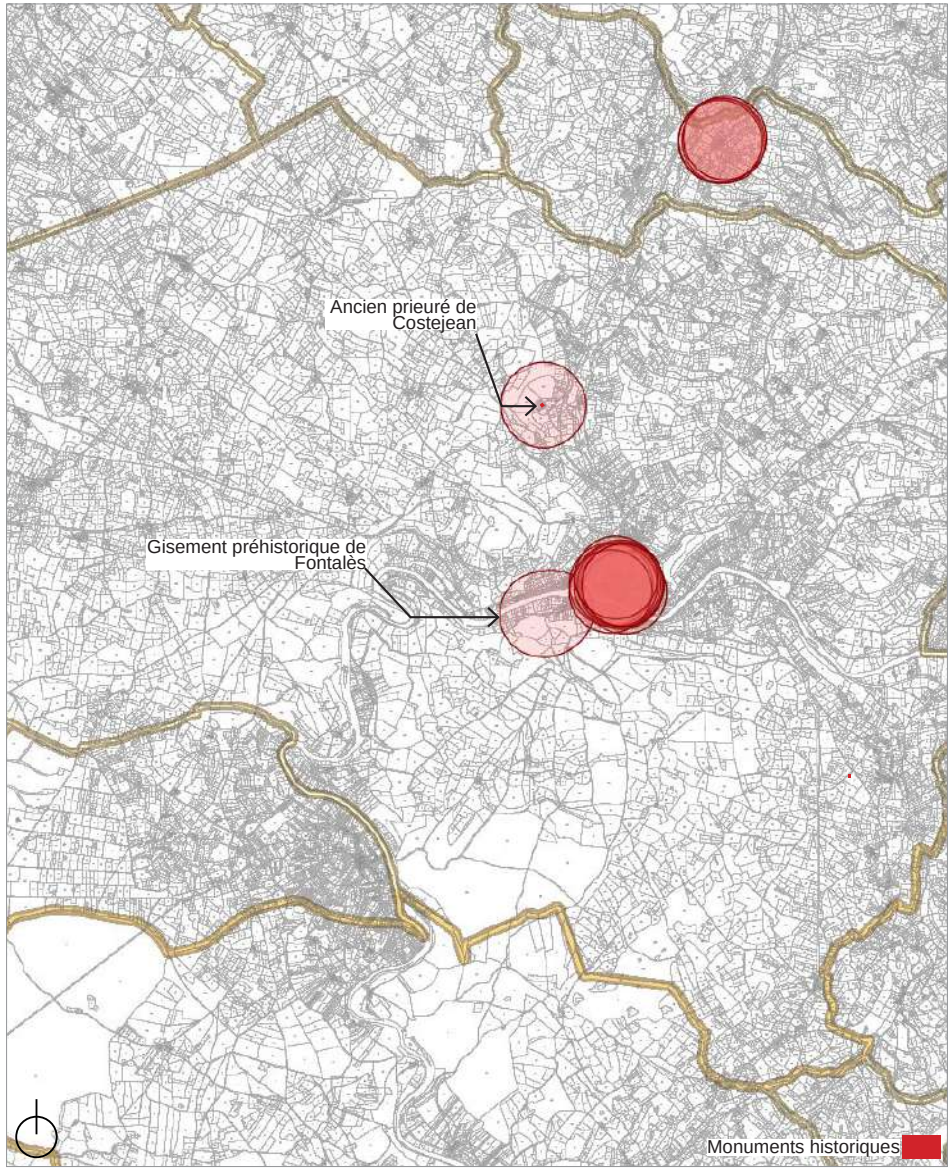

Source : Atlas des Patrimoines

# LES PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

**Ancien hôtel de ville**
Classement par liste de 1846.
Elements protégés : en totalité.
Propriété de la commune.

**Maison dite Le Maréchal**
Classement par arrêté du 13 février 1996.
Elements protégés : en totalité.
Propriété privée. (cad. AC 894,898)

Source : fiche mérimée

**Maison dite Le Roy**
Inscription par arrêté du 4 décembre 1925.
Elements protégés : façade
Propriété privée. (cad. L 589)

**Maison 16 rue Guilhem-Peyre**
Inscription par arrêté du 16 août 2018.
Elements protégés : en totalité.
Propriété privée. (cad. AC 497)

Source : fiche mérimée

**Immeuble dit Maison Muratet**
Classement par arrêté du 23 novembre 1989.
Elements protégés : en totalité.
Propriété privée. (cad. AC 465)

**Moulin à huile de noix**
Classement par arrêté du 11 octobre 1990.
Elements protégés : en totalité.
Propriété de la commune.(cad. AC 303)

Source : fiche mérimée

**Caserne des Anglais**
Inscription par arrêté du 7 septembre 1978.
Elements protégés : en totalité.
Propriété de la commune. (cad. AC 468)

**Maison Leris**
Inscription par arrêté du 26 août 1926.
Elements protégés : porte de la cour, façade sur rue et deuxième porte sur cour.
Propriété privée.

# LES PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

**Maison de l'Ave Maria**
Inscription par arrêté du 26 août 1926.
Elements protégés : façade.
Propriété privée.

**Croix du marché**
Inscription par arrêté du 9 décembre 1926.
Elements protégés : en totalité.
Propriété de la commune.

Source : fiche mérimée

Source : Atlas des Patrimoines, http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

# LES PROTECTIONS AU TITRE DES SITES

La commune comprend neuf sites inscrits. Les deux premiers pour leur intérêt urbain ou paysager. Les sept autres sont des sites crées pendant la seconde guerre mondiale sur des propositions d'Henry Delfau, secteurs restreints autour d'un monument ou d'un espace urbain.

**Ancienne ville de Saint-Antonin-Noble-Val**
Arrêté du 8 décembre 1969.

**Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère**
Arrêté du 19 décembre 1985.

En 1985, le grand site inscrit des Gorges de l'Aveyron et Vallée de la Vère est créé, il protège plus de 1 500 hectares de vallée et plusieurs villages dont la ville de Saint-Antonin-Noble-Val.
Ce site remarquable allie un paysage naturel spectaculaire de falaises abruptes et de coteaux boisés, des fonds de vallée maintenus ouverts par l'agriculture et un patrimoine urbain et architectural de grande qualité. C'est la qualité de ce site qui à conduit à son inscription en 1985 mais aussi la crainte de sa dégradation du fait du déclin d'agriculture, de développement de l'urbanisation et d'une mutation vers une économie touristique mal maîtrisée.

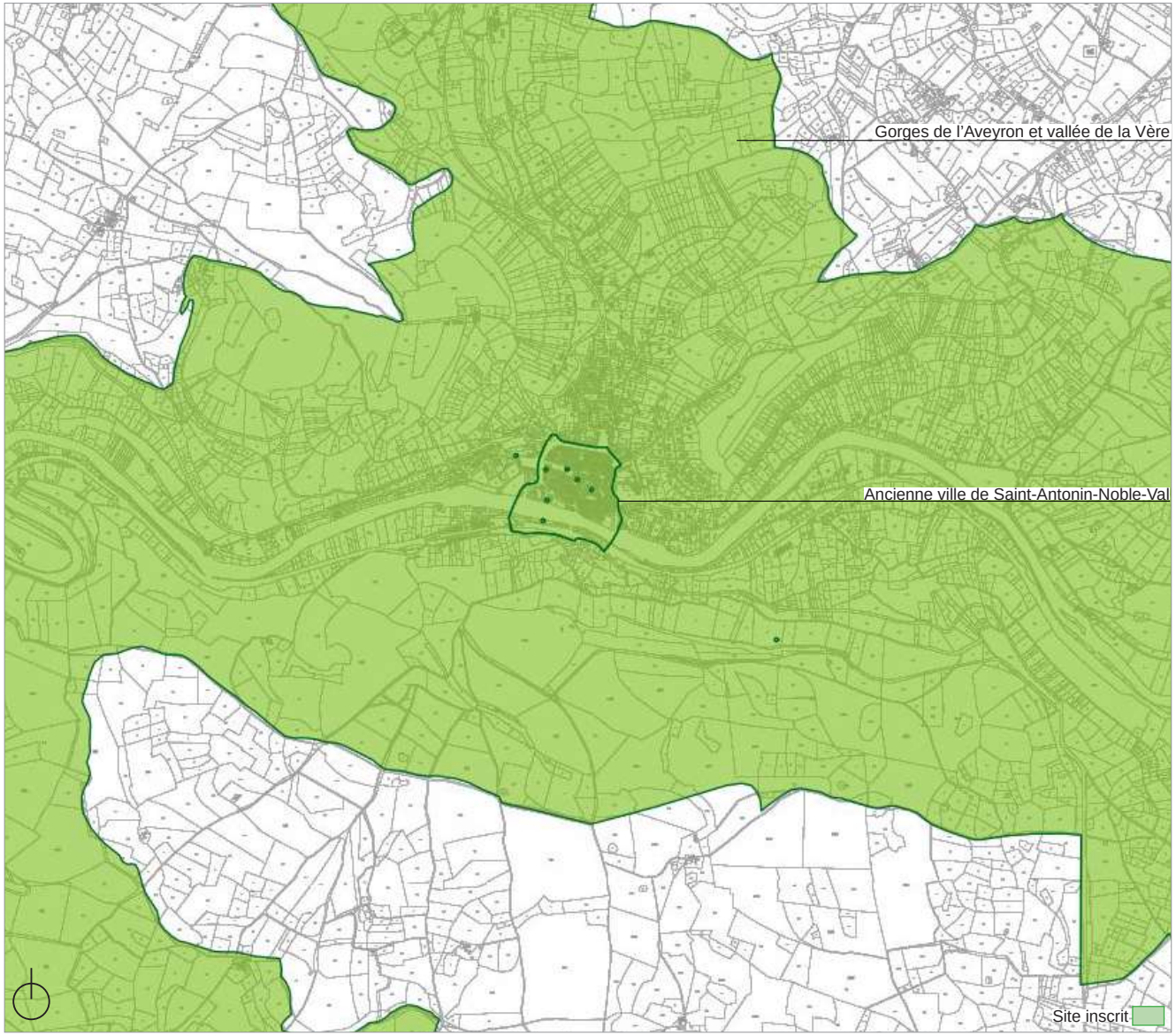


Source : Atlas des Patrimoines, http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

**Partie du chemin des Fours à Chaux**
Arrêté du 9 juillet 1943
Protection du sol et des 200 platanes

**Site des anciennes tanneries de Saint- Antonin-Noble-Val**
Arrêté du 7 décembre 1942

**Ancien Hôtel de Ville de Saint-Antonin-Noble- Val**
Arrêté du 11 juillet 1942

**Rue Guilhem-Peyre**
Arrêté du 11 juillet 1942

**Ancien monastère**
Arrêté du 11 juillet 1942

**Promenade des Moines et jardins de l'école Notre-Dame**
Arrêté du 22 janvier 1942

**Allée de la Gare**
Arrêté du 9 juillet 1943
Protection du sol et des 49 platanes

Source : Atlas des Patrimoines, http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

# LES PROTECTIONS AU TITRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Une zone de présomption archéologique est applicable à la commune de Saint-Antonin-Noble-Val.

**Ville médiévale de Saint-Antonin-Noble-Val**
Inscription par arrêté du 22 octobre 2012.

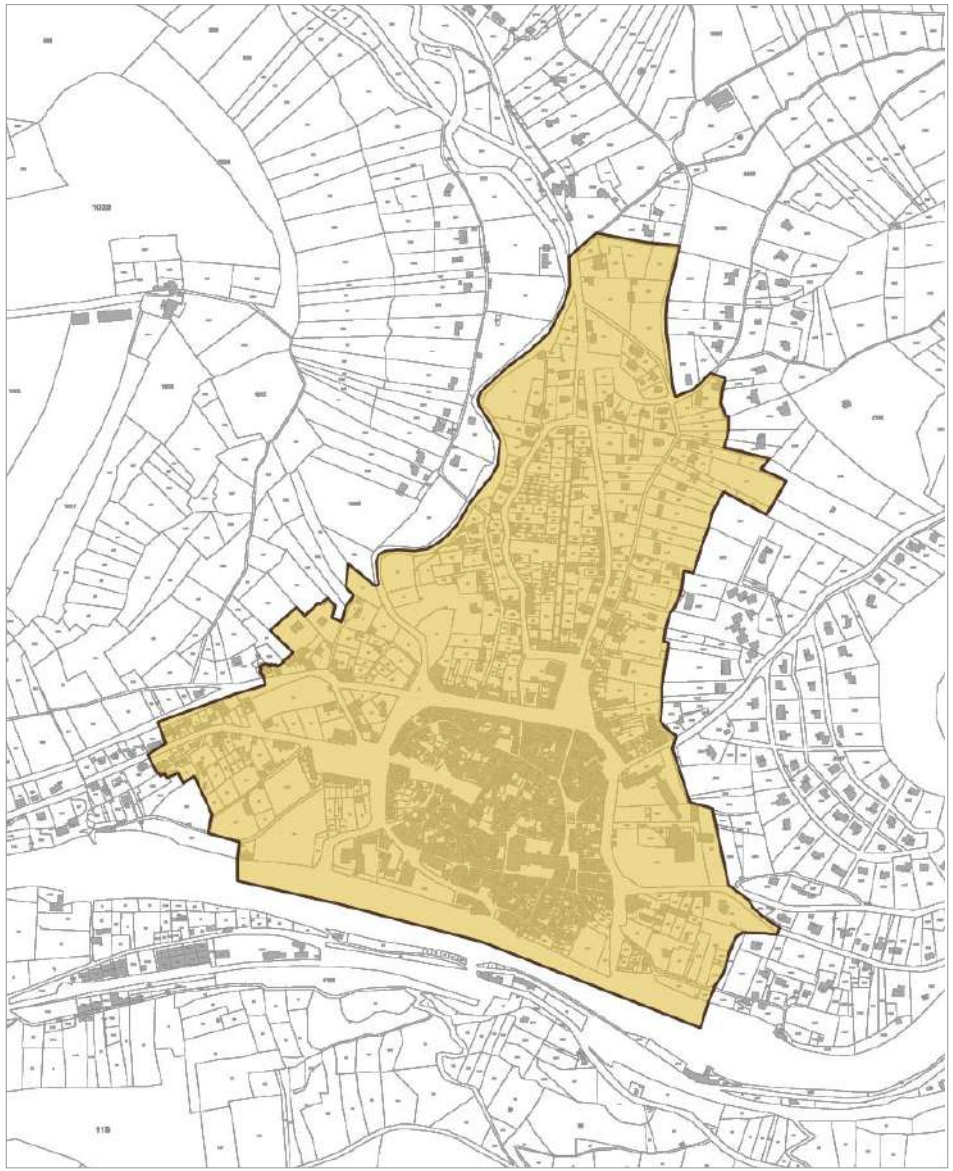

Source : Atlas des Patrimoines, http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

# ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER (ZPPAUP)

L'ancienne ville de Saint-Antonin-Noble-Val et ses abords étendus sont inclus dans une Zone de Protection du Patrimoine de l'Architecture de l'Urbanisme et du Paysage. Ce document de gestion garantit le respect et les bonnes conditions d'évolution des richesses de Saint-Antonin.

Les études pour la ZPPAUP ont été menées par B. Bouzou, architecte et urbaniste. Elle a été créée par arrêté préfectoral le 02 juin 2006. Le périmètre de la ZPPAUP est très vaste, il comprend la cité médiévale, les faubourgs du XIXème siècle, les extensions de la ville datant des XXème et XXIème siècles et l'écrin paysage de la ville (paysages des vallées de l'Aveyron et de la Bonnette ainsi que celui des causses). Au nord, le périmètre s'étend jusqu'au rayon de protection au titre des abords de l'ancien prieuré de Costejean (MHI).

La ZPPAUP se subdivise en cinq zones qui font chacune l'objet d'un corps de prescriptions particulier :
- Zone PU1 : elle correspond à l'ensemble du centre historique et aux extensions du XIXème siècle directement rattachées aux boulevards ;
- Zone PU2 : elle correspond à l'ensemble des extensions urbaines récentes associées aux itinéraires d'accès à la ville ancienne ;
- Zone PU3 : elle correspond à un secteur particulier consacré aux équipements publics situé en vis-à-vis du centre historique ;
- Zone PU4 : elle correspond à un secteur dévolu aux activités artisanales localisé sur la rive gauche de l'Aveyron ;
- Zone PU5 : elle correspond à l'ensemble des zones naturelles - ensemble des Causses et des vallées - fortement associé au site patrimonial et inconstructible pour l'essentiel.

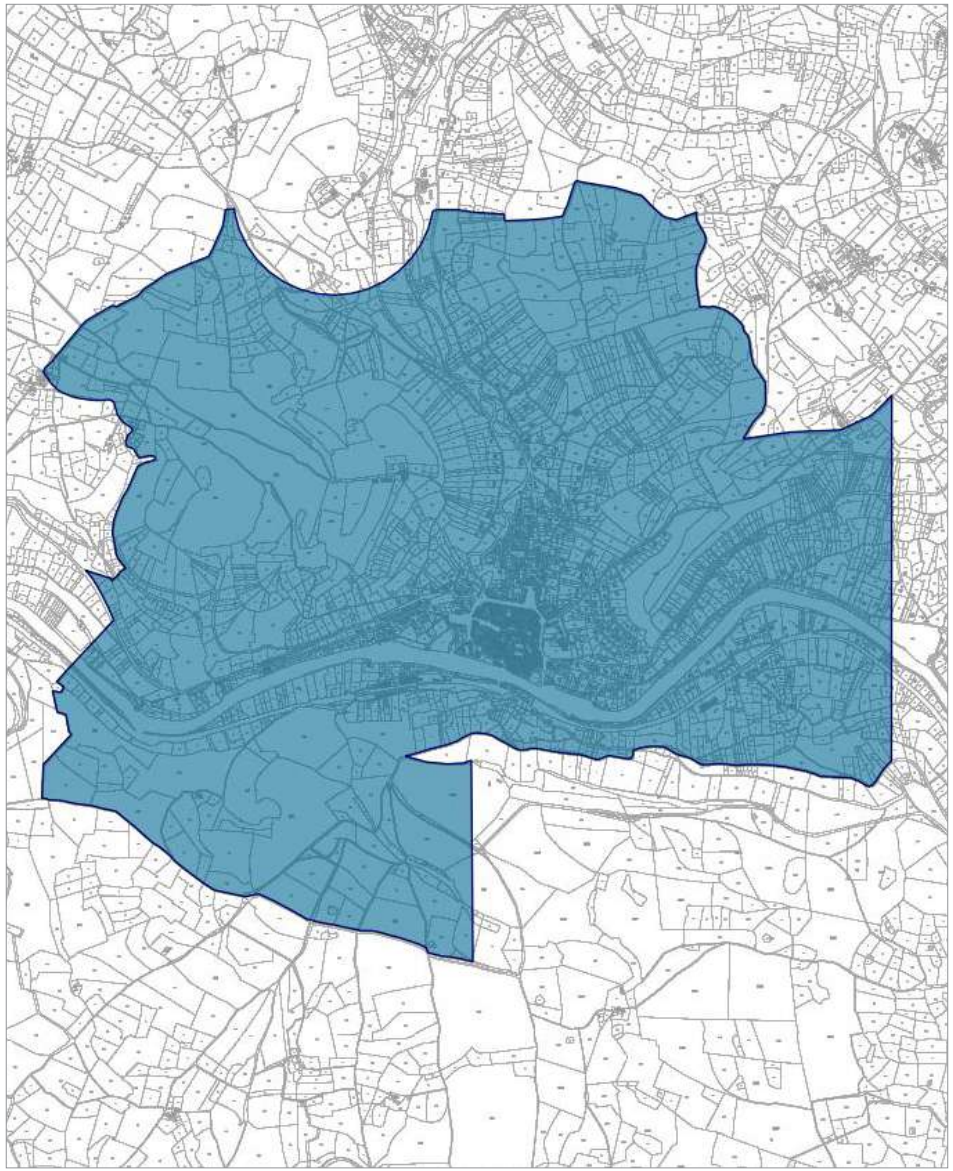

Source : Atlas des Patrimoines, http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

# LE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL : ZNIEFF

Les ZNIEFF constituent un outil de connaissance du patrimoine naturel national de la France. La présence d'une ZNIEFF ne confère au territoire aucune protection réglementaire ; il s'agit simplement d'un instrument d'appréciation et de sensibilisation destiné à éclairer les décisions publiques ou privées.
Le territoire de Saint-Antonin-Noble-Val comporte huit zones de ZNIEFF.

**Causse d'Anglars**
La ZNIEFF du plateau calcaire du causse d'Anglars est délimitée naturellement par différentes limites naturelles. Les Gorges de l'Aveyron bordent le causse au nord et à l'ouest. Au nord, la ZNIEFF s'arrête en haut de falaise, alors que celle-ci inclut les falaises à l'ouest. Au sud vers l'est, se trouvent la vallée de Janoye et une succession de sources et de ruisseaux, jusqu'à Fénérols, qui relient les Gorges de l'Aveyron. Le causse d'Anglars est donc situé dans une grande courbe de la rivière. Cette vaste ZNIEFF accueille habitats naturels, habitations, cultures et routes, tous mélangés.

Source : INPN, ZNIEFF Causse d'Anglars https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I032G2730003020

**Escarpements rocheux de Viel Four à Anglars**
Le contour du site inclut une zone étendue de rochers et de falaises, ainsi que les fortes pentes alentour formées de milieux boisés et de fourrés. Les limites sont marquées d'un côté par le cours de l'Aveyron, de l'autre par des habitats plus ouverts issus de l'activité pastorale. (le causse d'Anglars)

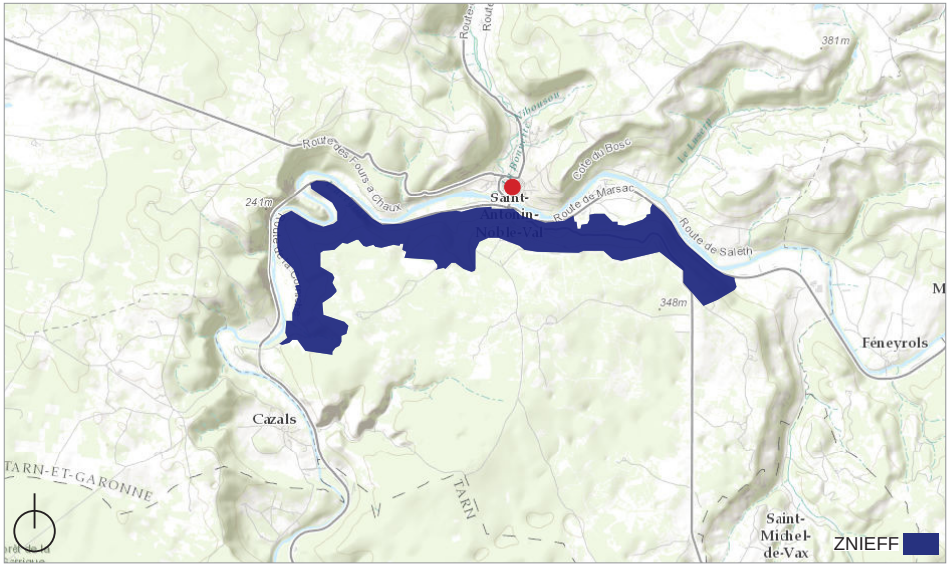

Source : INPN, ZNIEFF Escarpements rocheux de Viel Four à Anglars https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I032G2730003023

**Rivière Aveyron**

Sur plus de 3500 ha, cette ZNIEFF prend essentiellement en compte le lit mineur de la rivière Aveyron des environs de Sévérac-le-Château jusqu'à sa confluence avec la rivière Tarn. L'altitude moyenne est de 267 m. En plus du lit mineur et de quelques tronçons d'affluents, la zone englobe de grands ensembles boisés mais aussi des reboisements (essentiellement des résineux)ainsi que des affleurements rocheux, des parcelles en cultures et des landes qui complètent cette mosaïque paysagère.

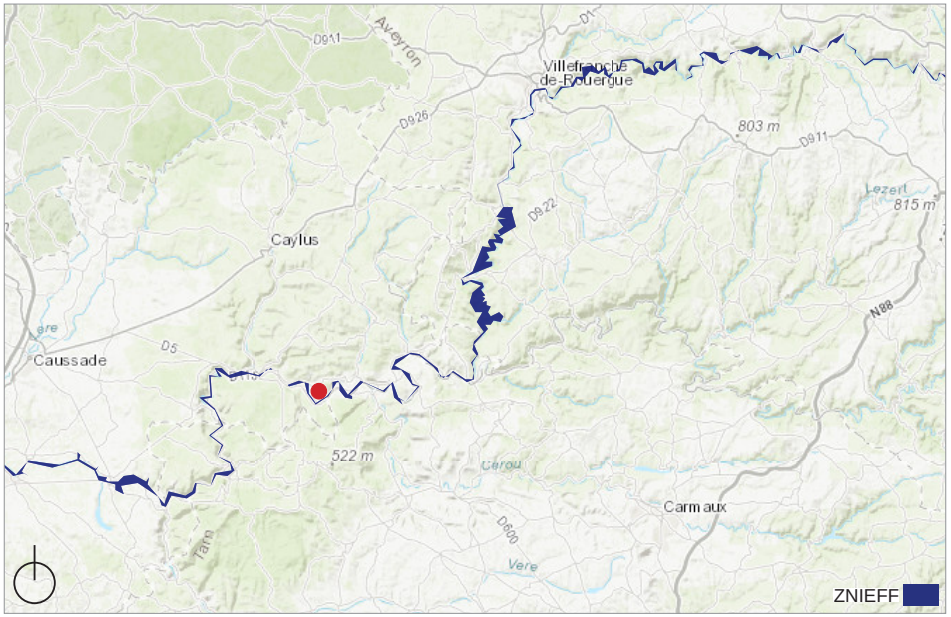


Source : INPN, ZNIEFF Rivière d'Aveyron https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I032G2730003026

**Cirques de Thouryes et de Bône**

Les contours du site correspondent avant tout à des aspects physiques. En effet, il s'agit de cirques limités en haut par le changement de pente, en bas par le fond de vallée. De ces limites naturelles découlent des modifications notables dans les pratiques humaines et la répartition des habitats et espèces.

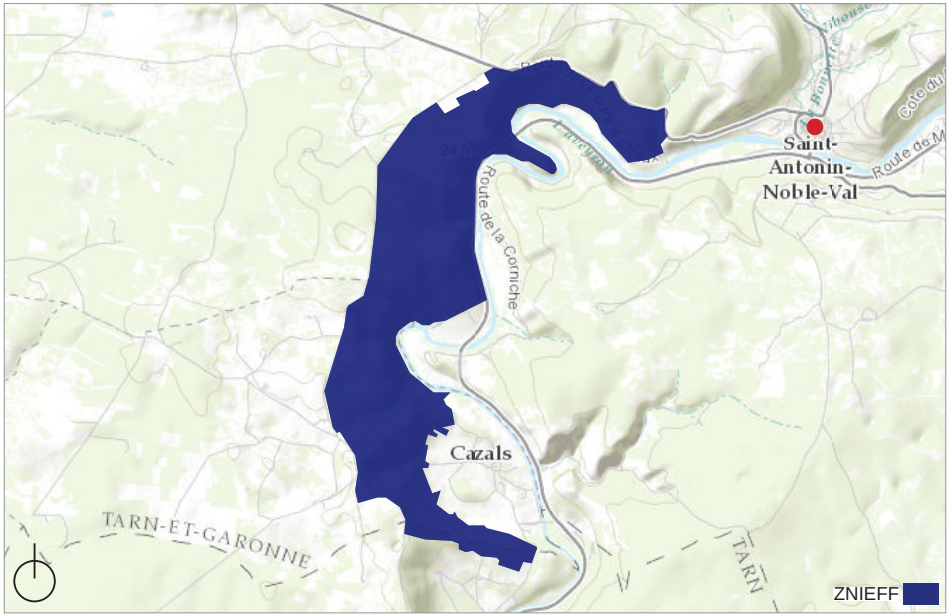


Source : INPN, ZNIEFF Cirques de Thouryes et de Bône https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I032G2730003028

**Forêt de Grésigne et environs**

Cette ZNIEFF de type 2 d'une surface de 18 771,37 ha intègre neuf ZNIEFF de type 1, deux « sites d'intérêt communautaire »et une « zone de protection spéciale ». Elle correspond à un ensemble de massifs forestiers et les milieux ouverts environnant. Le site est composé d'une variété d'habitats. Les enjeux de connaissance, de conservation et de protection du site sont donc régionaux, mais également nationaux et internationaux. Au sud de la zone, les coteaux de Saint-Martial et Saint-Beauzille offrent des terres arables favorables à une activité agricole céréalière et viticole. Le massif de la Grésigne, au nord de Puycelsi, constitue le cœur forestier du site. Du nord de la Grésigne à l'est du site, le paysage forestier est fragmenté par des formations prairiales,bocagères et des taillis clairs. La présence de coteaux et pelouses sèches est favorable à l'activité pastorale. Les contours nord de la zone sont constitués de petits plateaux calcaires et de profondes vallées datant du lias. L'ouest du site est délimité par l'Aveyron et ses gorges. Ce secteur correspond à l'incursion méridionale des causses du Quercy dans le site.

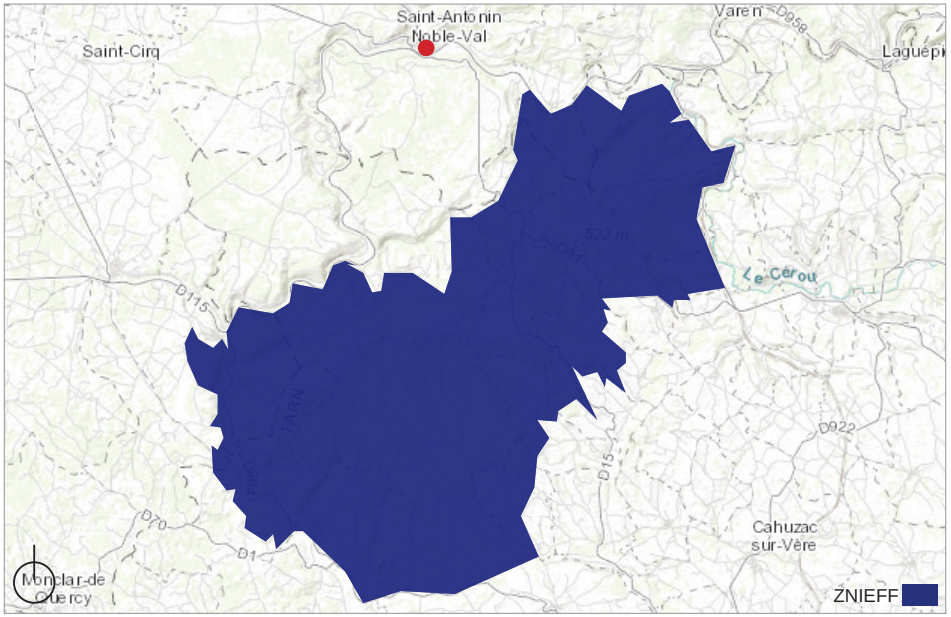


Source : INPN, ZNIEFF Forêt de Grésigne et environs https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I032G2730003035

**Vallée de la Bonnette et vallée de la Seye**

La première partie de la ZNIEFF (vallée de la Bonnette) est délimitée au sud par la rivière Aveyron. Elle s'étend sur 17 km en droite ligne vers le nord jusqu'au village de Saint-Projet. Elle englobe tous les vallons affluents en excluant les zones agricoles et les gros centres urbains, sur une distance maximum de 10 km. La deuxième partie (vallée de la Seye) est beaucoup plus petite (11 km de linéaire), mais jumelée à la première à cause de ses affinités écologiques identiques. Cette petite vallée débute au nord-ouest de Varen pour se finir au nord de Cornusson, incluant ainsi le vallon de Fonpeyrouse. Là encore, seuls les versants et certains plateaux calcaires sont pris en compte, excluant les zones artificielles. Malgré les intérêts épars, la totalité des vallées a été prise en compte pour intégrer le fonctionnement du réseau hydraulique du bassin versant et la présence sur le périmètre de nombreuses grottes presque toutes occupées à une période de l'année. Les terrains potentiels de chasse des chauves-souris sont ainsi pris en compte.

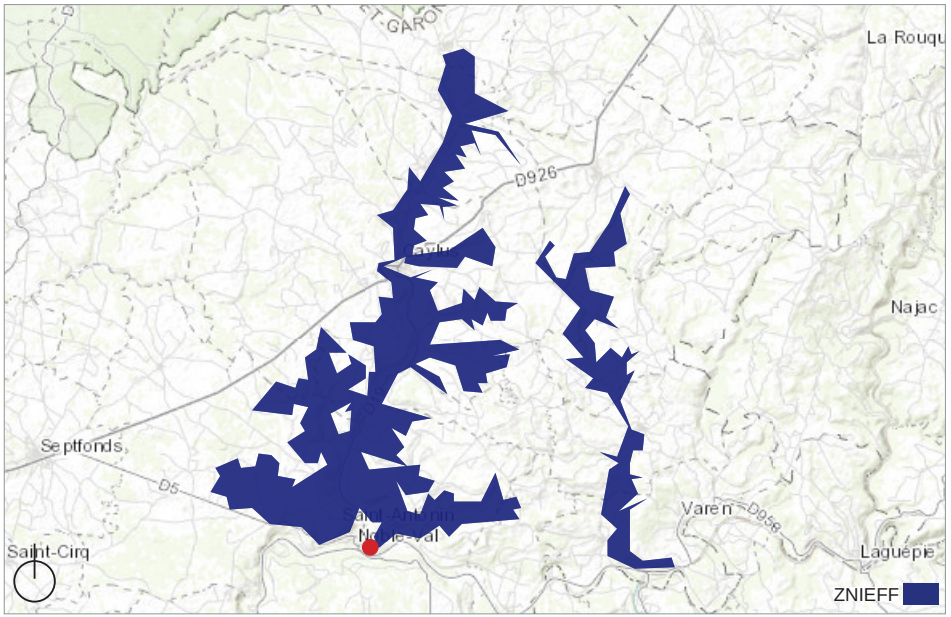


Source : INPN, ZNIEFF Vallée de la Bonnette et vallée de la Seye https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I032G2730010537

**Causse du Frau et falaises rive droite de l'Aveyron entre Montricoux et Saint-Antonin-Noble-Val**

Les limites sud et est de la ZNIEFF correspondent au bas des versants du plateau calcaire entaillé par l'Aveyron. Elles incluent deux zones relativement planes et étendues de la vallée, la partie convexe de l'anse de Saint-Vergondin juste au nord de Penne,et le village de Cazals avec sa zone périphérique agricole. Au nord et à l'ouest, le tracé suit nettement la limite entre les zones de cultures et les « mauvaises terres » du plateau avec une petite exception au sud-ouest : la limite longe le ruisseau de Cabéou à partir du ruisseau du même nom, et suit la limite départementale jusqu'à la D958, puis reprend le tracé naturel. Au nord-est, une avancée digitée limitée au nord par la D958 prend en compte le versant sud correspondant au prolongement classique du site du cirque de Bône.

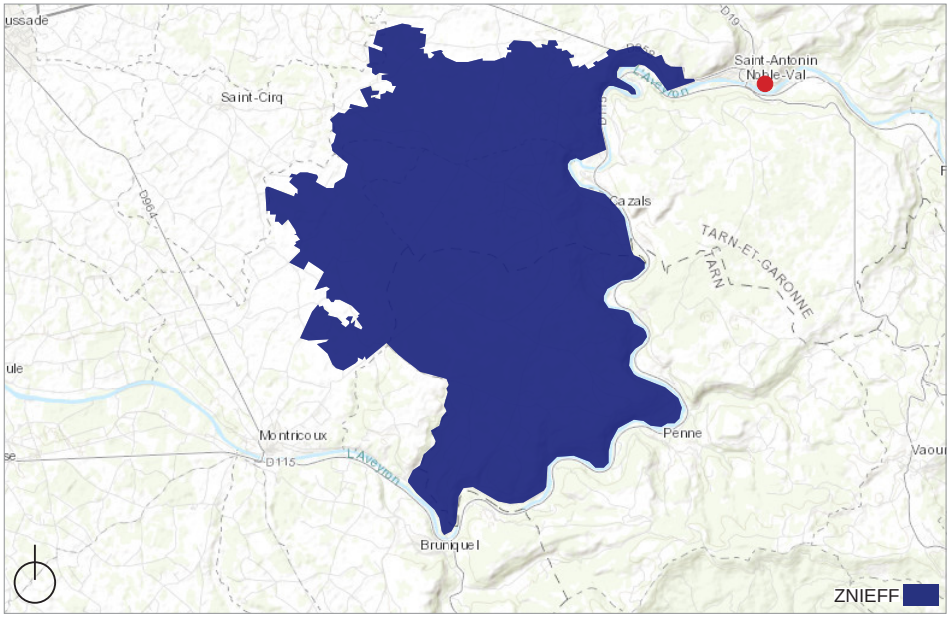


Source : INPN, ZNIEFF Causses du Frau https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I032G2730010596

**Vallée de l' Aveyron**

Cette ZNIEFF est à cheval entre trois départements : l'Aveyron, le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Ce continuum écologique correspond à la vallée de la rivière Aveyron aux environs de Sévérac-le-Château jusqu'à sa confluence avec la rivière Tarn à proximité de la commune de Villemade. Ce territoire protégé reprend en compte la répartition des espèces de faune et de flore.

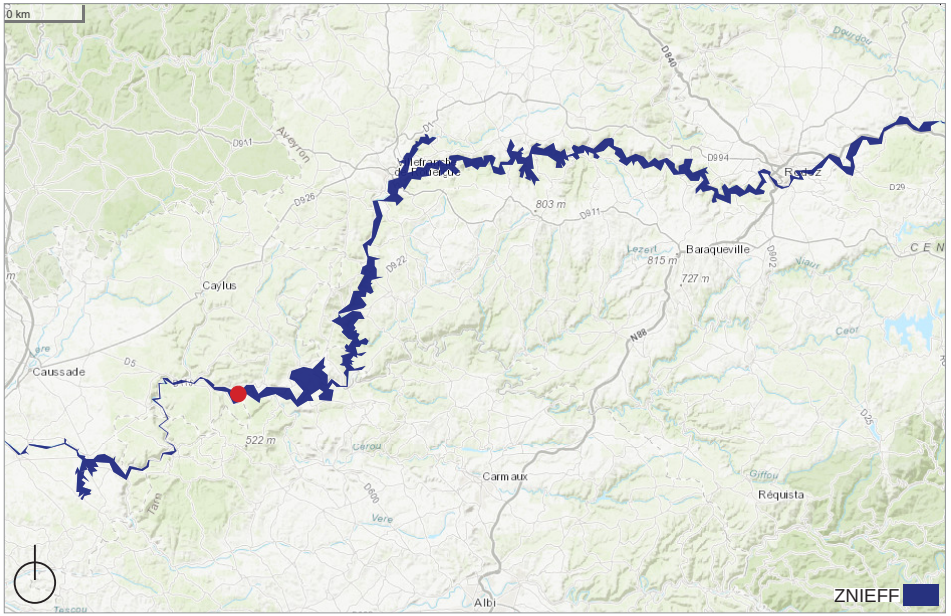


Source : INPN, ZNIEFF Vallée de l'Aveyron https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I032G2730011383

# LE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL : NATURA 2000

**Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère**
Sur socle calcaire karstique, le site comprend un ensemble de plusieurs grands espaces et milieux, caractérisé par une grande vallée dominée par de grandes falaises, des pentes à pelouses sèches et des plateaux secs, quelques petites vallées encaissées et surtout de nombreuses cavités naturelles riches en chiroptères. De nombreuses pelouses sèches abritent de belles stations à orchidées. La nature du sol alliée à des influences climatiques méditerranéennes donne une flore sub-méditerranéenne variée. La proximité de la forêt de la Grésigne accentue cet aspect en contrastant avec les milieux rencontrés. Le substrat calcaire est favorable aux sources pétrifiantes avec formation de travertins. Enfin, ce site est caractérisé par la présence d'une mosaïque d'habitats naturels.

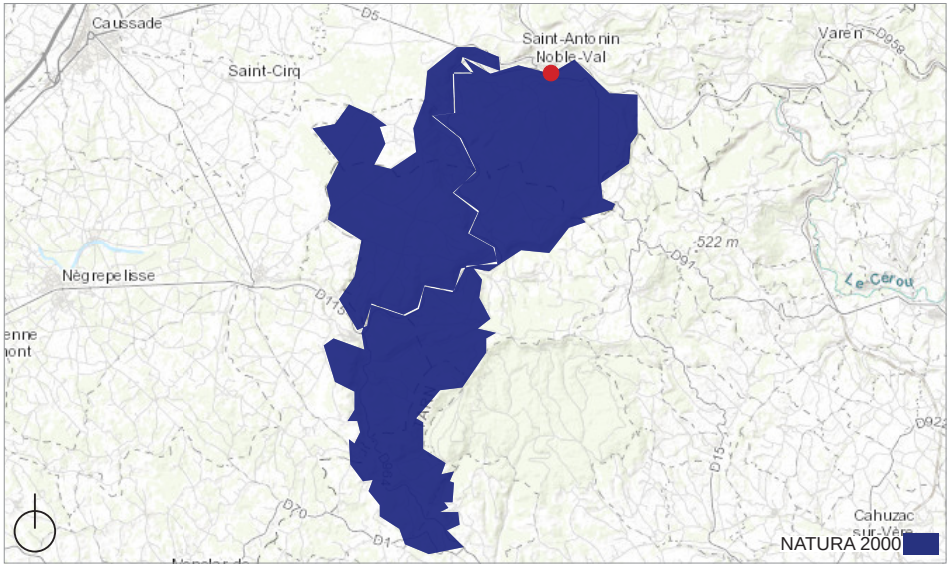

Source : INPN, NATURA 2000 Gorges de l'Aveyron https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I098FR7300952

**Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou**
Le site comprend une très grande diversité d'habitats et d'espèces dans ce vaste réseau de cours d'eau et de gorges. Il est composé de :
- 3 vallées encaissées sur granite et schistes (Haute- Vallée de l'Agoût, vallée du Gijou dans le département du Tarn,Vallée du Viaur dans le département du Tarn et de l'Aveyron).Ces trois parties comportent de nombreux affleurements rocheux, des ripisylves, boisements, landes, prairies et cultures.
- cours linéaire (lit mineur) de la basse vallée de l'Agoût (partie planitaire) et du Tarn à l'aval de sa confluence avec le précédent,dans le département du Tarn, de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne,
- cours linéaire (lit mineur) de l'Aveyron dans les départements du Tarn-et-Garonne, du Tarn et de l'Aveyron.
- cours linéaire (lit mineur) du Viaur dans le département de l'Aveyron.

Le site est localisé sur 2 domaines biogéographiques: 63% pour le domaine atlantique et 37% pour le domaine continental.

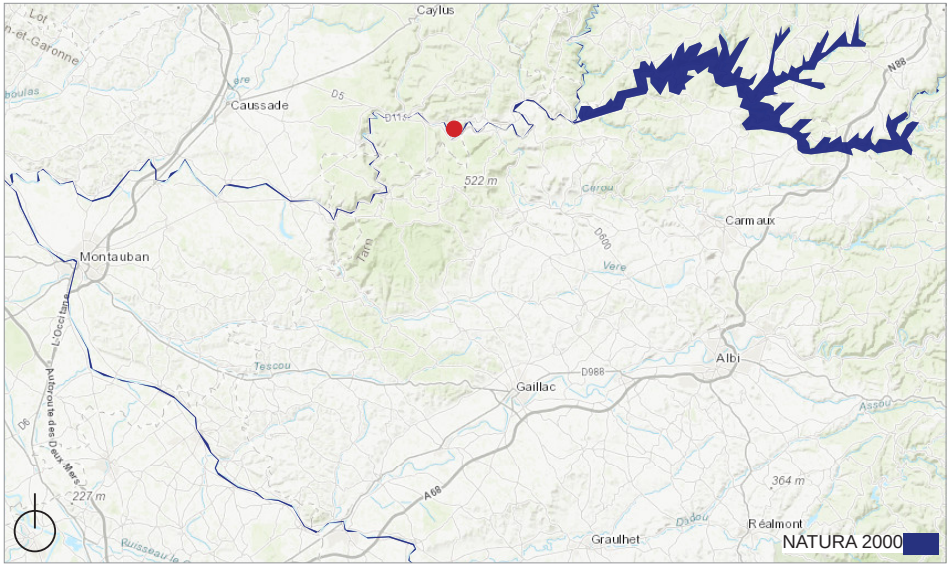

Source : INPN, NATURA 2000 Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I098FR7301631

**Forêt de Grésigne et environs**

Le site est caractérisé au nord et à l'ouest par des plateaux calcaires aux sols peu profonds, entaillés par les gorges de l'Aveyron et la vallée de la Vère. Au centre, au sud et à l'est, les régions vallonnées correspondent à des formations de grès,boisées pour l'essentiel.

Le site accueille des populations remarquables de rapaces rupestres (Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe). La densité de couples nicheurs de Faucon pèlerin compte parmi les plus importantes de France. Les rapaces forestiers sont également bien représentés (Circaète Jean-le-Blanc et Bondrée apivore en particulier, Aigle botté). La population de Pic mar, concentrée sur le massif de Grésigne est remarquable. Les espaces ouverts et semi-ouverts sont favorables à l'Engoulevent d'Europe et à l'Alouette lulu (dont les effectifs sont importants) ainsi que, plus localement à la Pie-grièche écorcheur. Le Milan royal a été observé à plusieurs reprises sur le site en période de reproduction mais sa nidification n'a pas été mise en évidence. Les boisements de feuillus dominent largement le site. Les milieux ouverts à semi-ouverts sont moins bien représentés mais jouent un rôle fonctionnel essentiel en contribuant à l'alimentation de la majorité des espèces d'oiseaux (rapaces et petite avifaune en particulier).

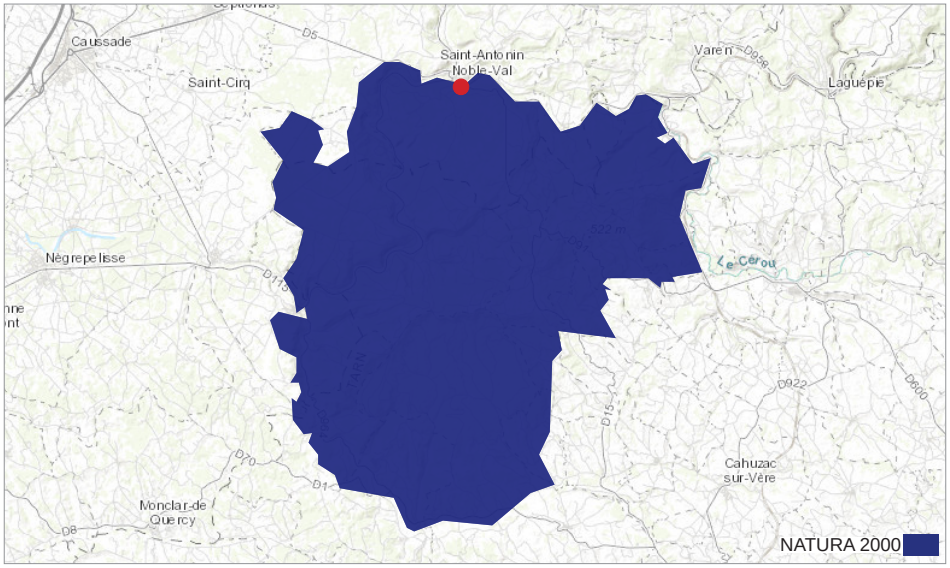


Source : INPN, NATURA 2000 Forêt de Grésigne et ses environs https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/I098FR7312011

La vallée de la Bonnette

# LE TERRITOIRE COMMUNAL

# GÉOLOGIE ET MATÉRIAUX

Le territoire géologique de Saint-Antonin traduit la confluence des pays du Rouergue, du Quercy et de la plaine de la Garonne. Il appartient à une exception tarn-et-garonnaise, caractérisée par le calcaire et le grès dont l'architecture conserve une empreinte avec le recours au calcaire dur, au grès et à la lauze. Le reste du département est formé de molasse et alluvions anciennes signifiées par l'emploi de la terre crue et la terre cuite. La différence de matérialité entre pierre et brique peut se formaliser en quelques kilomètres repérable au changement de physionomie et de couleurs des paysages.

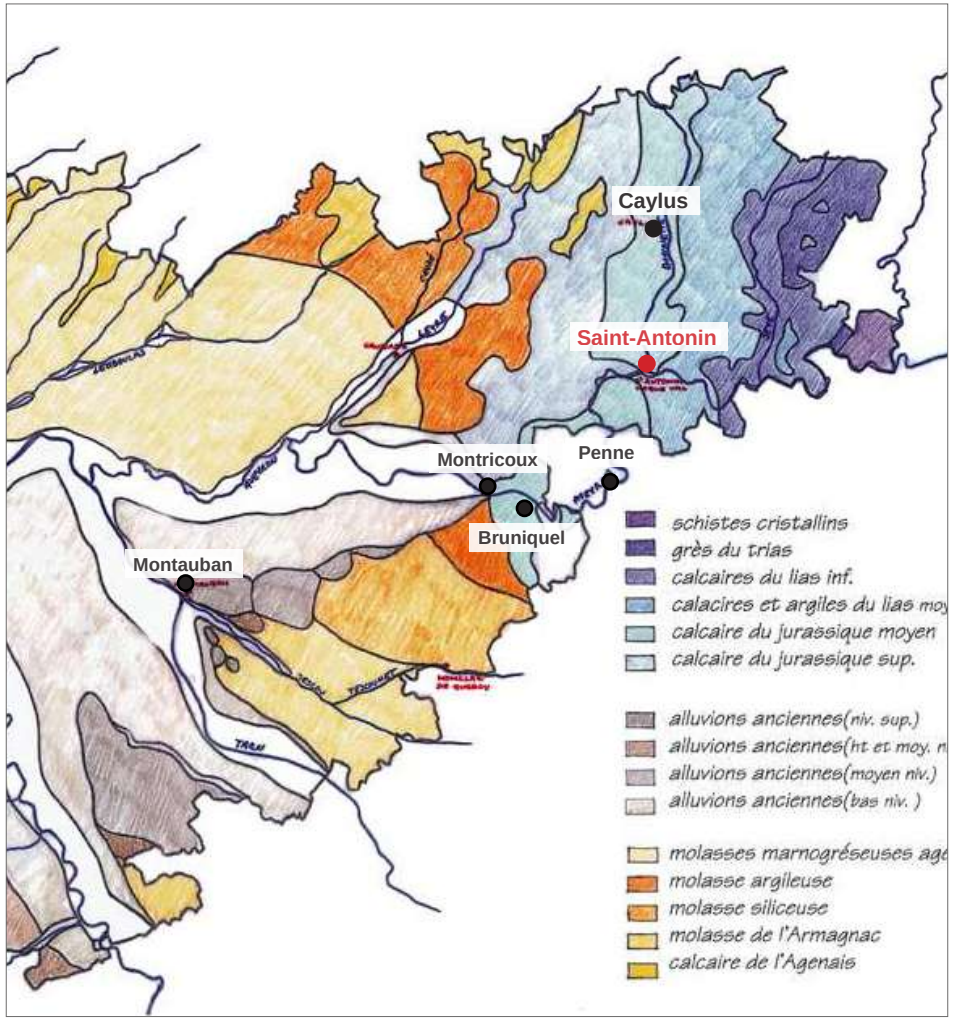


Carte géologique du département du Tarn-et-Garonne
Source : Agence Bertrand Folléa, Atlas des paysages du Tarn-et-Garonne, 1999

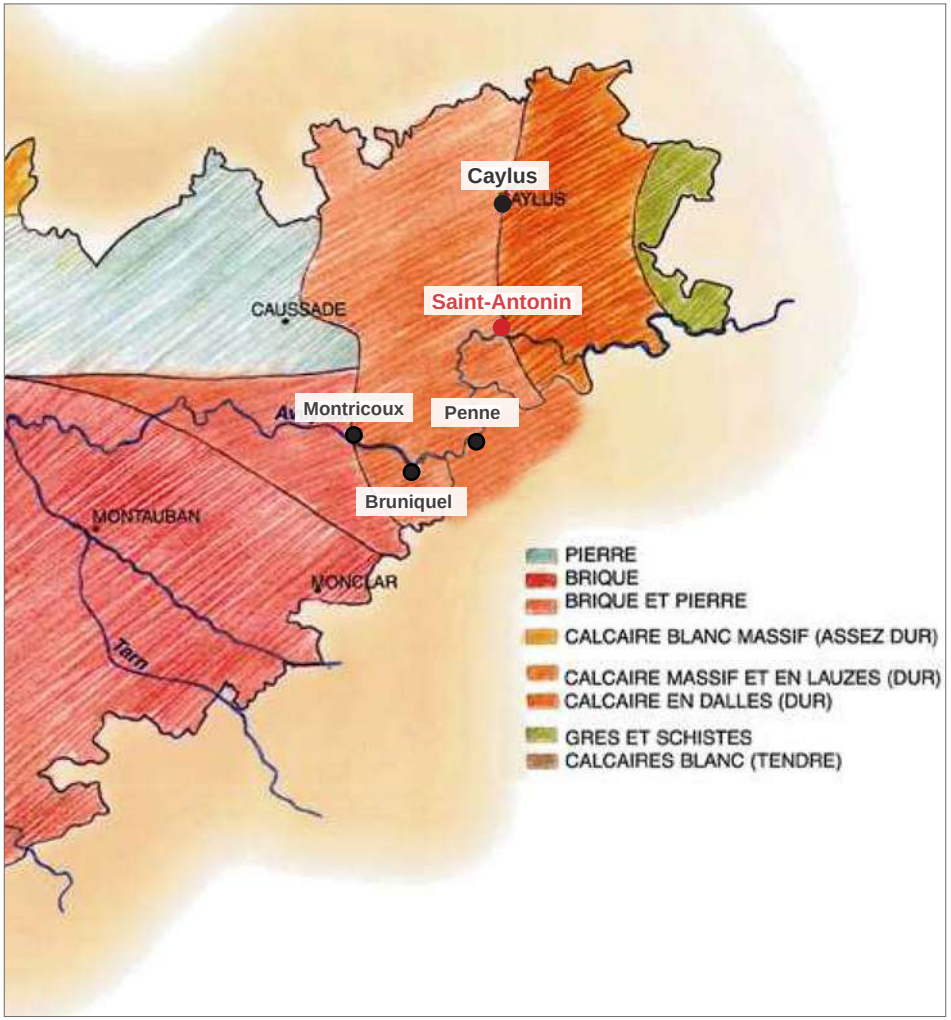


Carte des matériaux du département du Tarn-et-Garonne
Source : Agence Bertrand Folléa, Atlas des paysages du Tarn-et-Garonne, 1999

# LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

Saint-Antonin se positionne à la rencontre des pays du Rouergue, du Quercy et des terrasses de l'Aveyron dont on retient trois ensembles au relief marqué : le causse, la vallée de la Bonnette et les gorges de l'Aveyron.
Le causse dénommé de Caylus vient à la suite du causse de Limogne, se prolongeant étroitement (10km) sur une longueur d'environ 30km selon une orientation nord-sud. Le causse est interrompu au sud par le passage de la rivière Aveyron, qui a creusé des gorges profondes (200m pour 1500 à 2000m de largeur). Ce relief prodigieux a consacré les paysages les plus spectaculaires du département.
La vallée de la Bonnette dans la direction nord-sud constitue une rupture impressionnante dans le paysage, profonde de 150 à 200m, délimitant le Quercy et le Rouergue. Cette vallée est dissymétrique, abrupte à l'ouest et plus vallonnée à l'est. Étirée sur une vingtaine de kilomètres, elle lie Caylus à Saint-Antonin, la Bonnette y rejoignant l'Aveyron. Elle décrit un terrefort du lias avec des sols argileux et profonds propice à l'élevage intensif avec des prairies de qualité.
Causse de Caylus et vallée de la Bonnette sont interrompus au sud par les gorges de l'Aveyron dont les espaces agricoles de fond de vallée permettent d'apprécier l'envergure. Saint-Antonin, Penne, Bruniquel et Montricoux rythment le paysage des gorges.
Le centre bourg de Saint-Antonin s'est installé dans un espace de fond de vallée à la confluence de la Bonnette et de l'Aveyron, dominé par trois plateaux : le plateau du Bosc, le plateau de Servanac et le plateau d'Anglars dotés de points hauts (Al Puech, le Calvaire et le rocher d'Anglars).

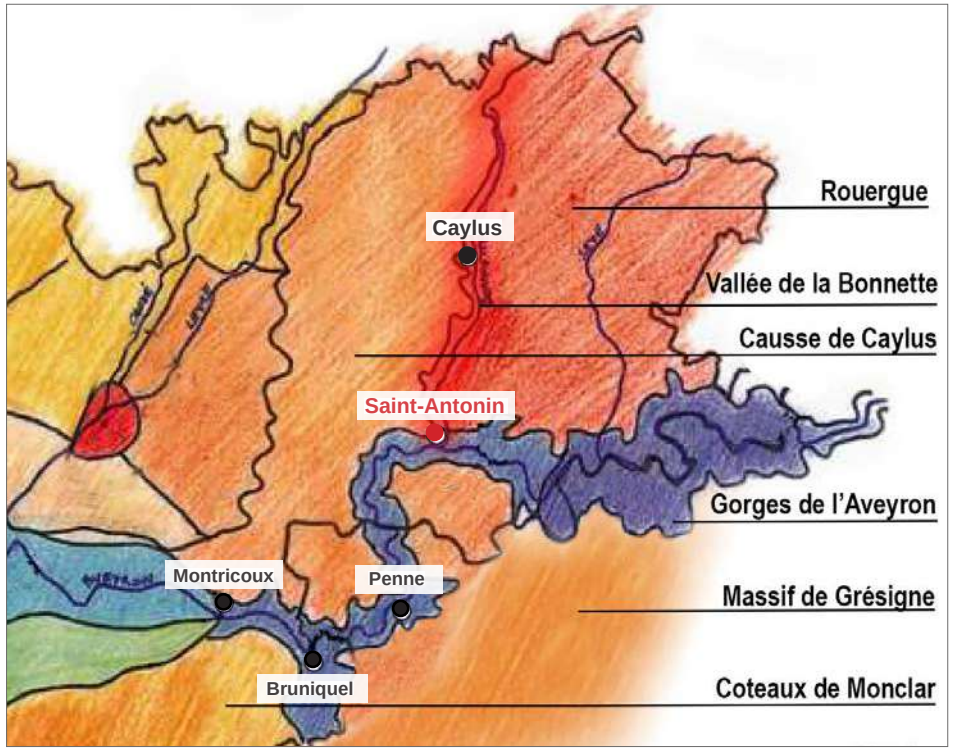


Carte des unités paysagères Quercy-Rouergue-Gorges de l'Aveyron.
Source : Agence Bertrand Folléa, Atlas des paysages du Tarn-et-Garonne, 1999 remaniée AARP.

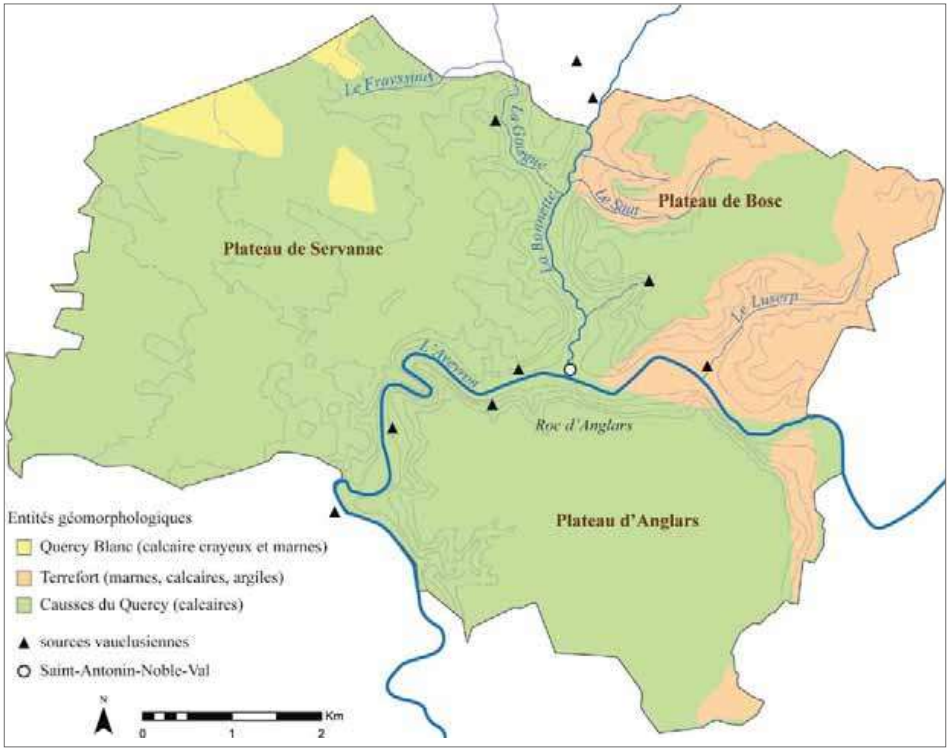


Carte des entités paysagères de la commune de Saint-Antonin

# L'EAU ET LE VÉGÉTAL

Le réseau hydrographique mineure alimente exclusivement l'Aveyron avec de nombreux affluents sur sa rive droite, qui arrose la commune de Saint-Antonin. La rivière a longtemps été productive : poissons en abondance, sablières exploitées jusqu'à épuisement et chaussées avec la mise en place de moulins et de petites usines.
Le paysage végétal est étroitement lié aux unités paysagères locales. Le chêne pubescent domine le causse, accompagnés de buis, noisetier, tilleul, orme et frêne. Jusqu'à la seconde moitié du XXe, les arbres destinés à la construction et à la fabrication de meubles étaient préservés et émondés sur des parcelles délimitées (gamasses).

Chaque essence avait une fonction précise dans les différents ouvrages de l'habitat. L'abandon de ces sites laisse un plus grand développement des arbres et change radicalement la perception du paysage du causse. Les fonds de vallée sont dédiés à l'agriculture. On retrouve également plusieurs essences dominées par le chêne pédonculé, assortis d'ormes, de frênes, de châtaigniers et de charmes.

La maitrise progressive de l'eau et les progrès techniques vont accélérer l'intervention humaine dans les plaines alluviales, délaissant les terres du causse et des coteaux, qui étaient jusqu'à la fin du XIXe siècle, cultivées en terrasses. Aujourd'hui, les cultures ont été remplacées par des forêts entérinant cette révolution paysagère.

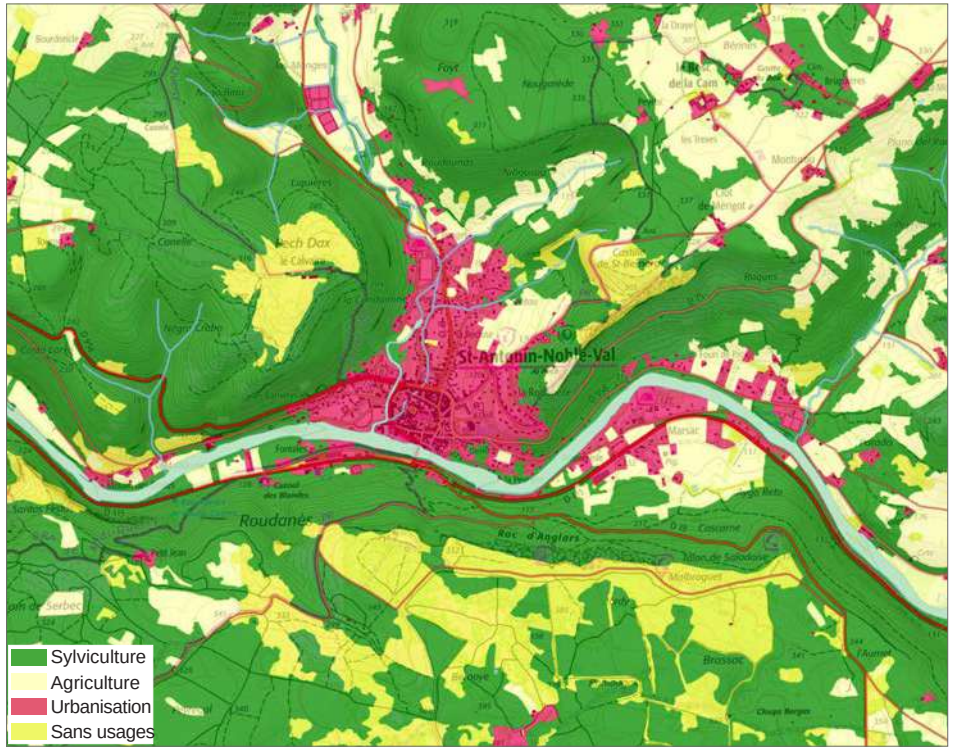

Carte de l'occupation des sols et du réseau hydrographique aujourd'hui
Source : Géoportail

Carte postale ancienne de Saint-Antonin montrant les cultures sur les terres hautes

# OCCUPATION HUMAINE ET PEUPLEMENT

D'après les découvertes faites au gré des fouilles et des recherches, le territoire de Saint-Antonin est modérément peuplé depuis le Paléolithique inférieur, confirmé par l'outillage mis au jour. Plusieurs sites comprenant des grottes et des abris sous roche témoignent du maintien d'une occupation de l'Homo Sapiens Sapiens entre le Lot, le Tarn et le Tarn-et-Garonne. La plupart de ces sites sont répartis autour de Saint-Antonin-Noble-Val et dans la vallée de la Bonnette. Pour le Néolithique, de nombreux dolmens confirment l'occupation humaine, preuve de la vivacité du mégalithisme quercynois, totalisant 47 dolmens (la moitié du département) sur les deux cantons de Caylus et de Saint-Antonin, dont 22 présents sur la commune saint-antoninoise. L'architecture de sites funéraires est ici souvent ruinée.

Avançant vers la période romaine, plusieurs domaines agricoles d'importance montrent le développement d'un habitat dès les premiers siècles de notre ère. Les sites ont été peu étudiés.

Le peuplement de la vallée de la Bonnette et des gorges de l'Aveyron s'est réalisé de manière diffuse selon les traces découvertes.

Le bourg de Saint-Antonin s'est concentré à la confluence de l'Aveyron et de la Bonnette, quelques habitats épars se sont développés en écart dont le peu de qualité ne permet pas leur prise en compte dans le SPR.

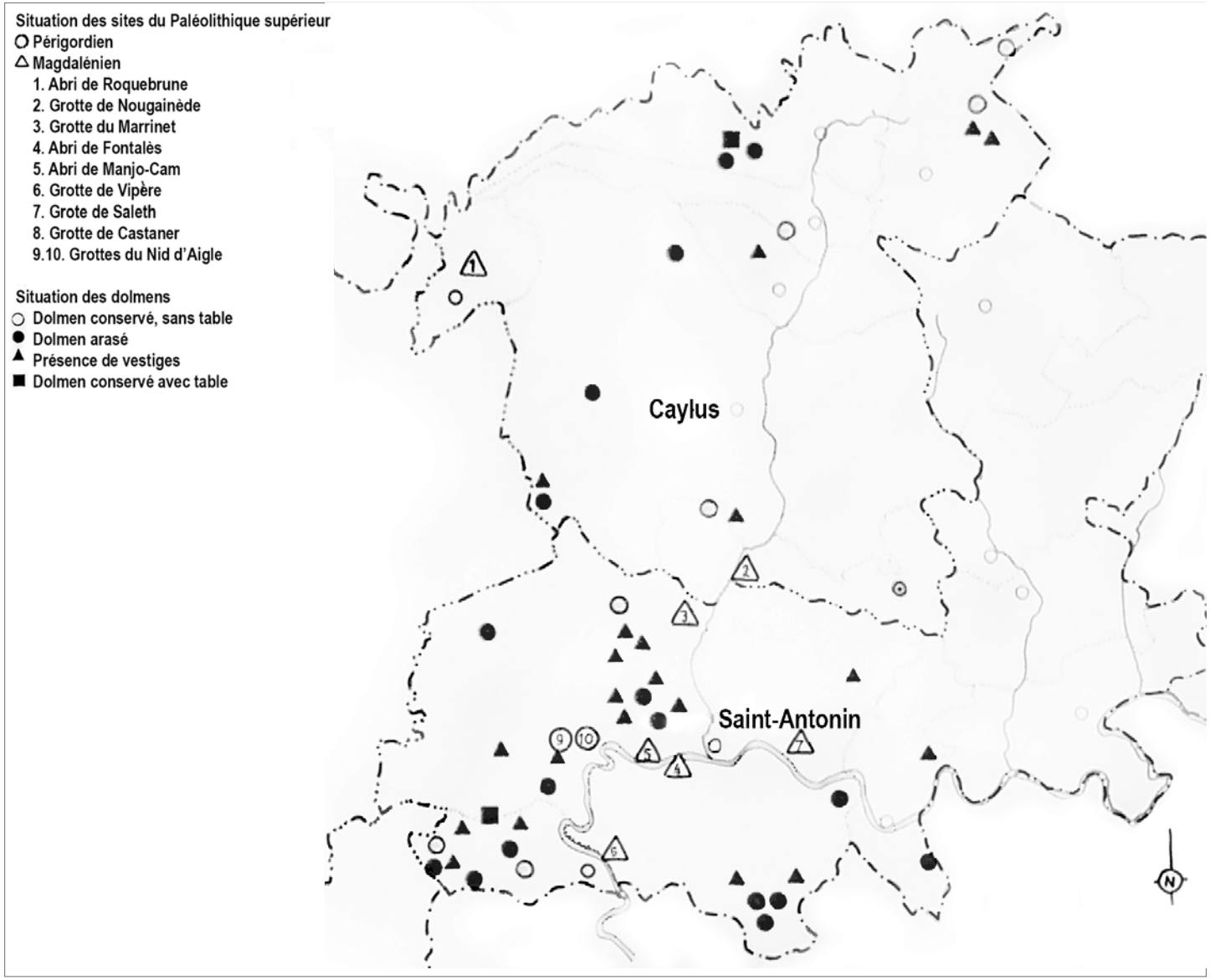


Carte des sites paléolithiques et des dolmens
Source : Collectif, Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Cahier du patrimoine n°29, Paris, imprimerie nationale éditions de l'inventaire général, 1993

# PLUI

février 2020

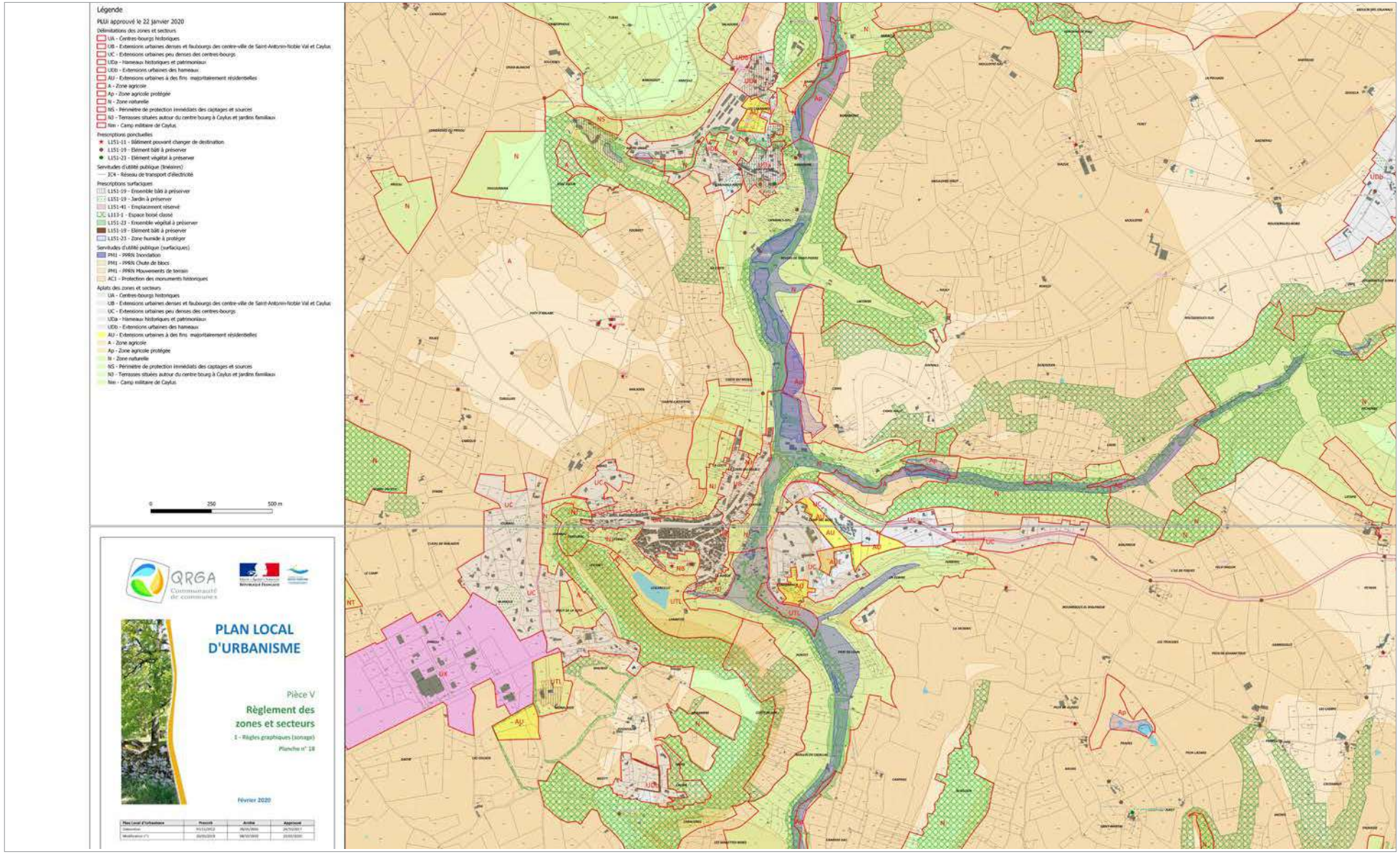

Saint-Antonin-Noble-Val et la vallée de l'Aveyron

# LA VILLE ET SON SITE

# DE NOMBREUX POINTS HAUTS POUR CONTEMPLER LA VILLE

De l'installation du centre bourg de Saint-Antonin en fond de vallée à la confluence de la Bonnette et de l'Aveyron, il est dominé par le causse et les parois abruptes bordant les deux cours d'eau.

Ces reliefs sont associés à trois plateaux : le plateau du Bosc, le plateau de Servanac et le plateau d'Anglars. Ces derniers proposent des points hauts Al Puech, le Calvaire et le rocher d'Anglars qui culminent à environ 300 m d'altitude et offrent des vues dégagées et panoramiques sur le centre bourg inscrit dans son paysage.

A ces belvédères, sont associés une richesse de points de vue depuis les routes d'accès à la ville, depuis les entrées de ville agrémentées d'alignements d'arbres et depuis les berges de l'Aveyron, notamment au niveau des chaussées et des élargissements de la vallée. Ces lieux permettent d'approcher la végétation caractéristique du causse et des gorges de l'Aveyron.

Ces points de vue mettent en valeur Saint-Antonin dans son écrin paysager, dépourvu de constructions parasites que le SPR devra pouvoir faire perdurer.

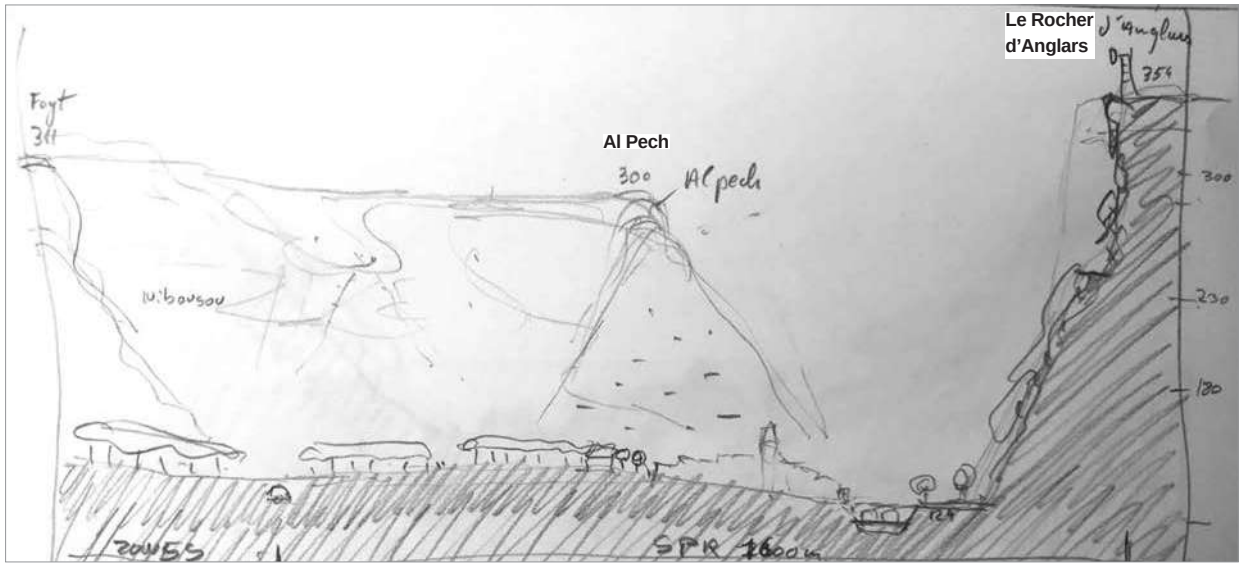

Coupe patrimoniale Nord-Sud

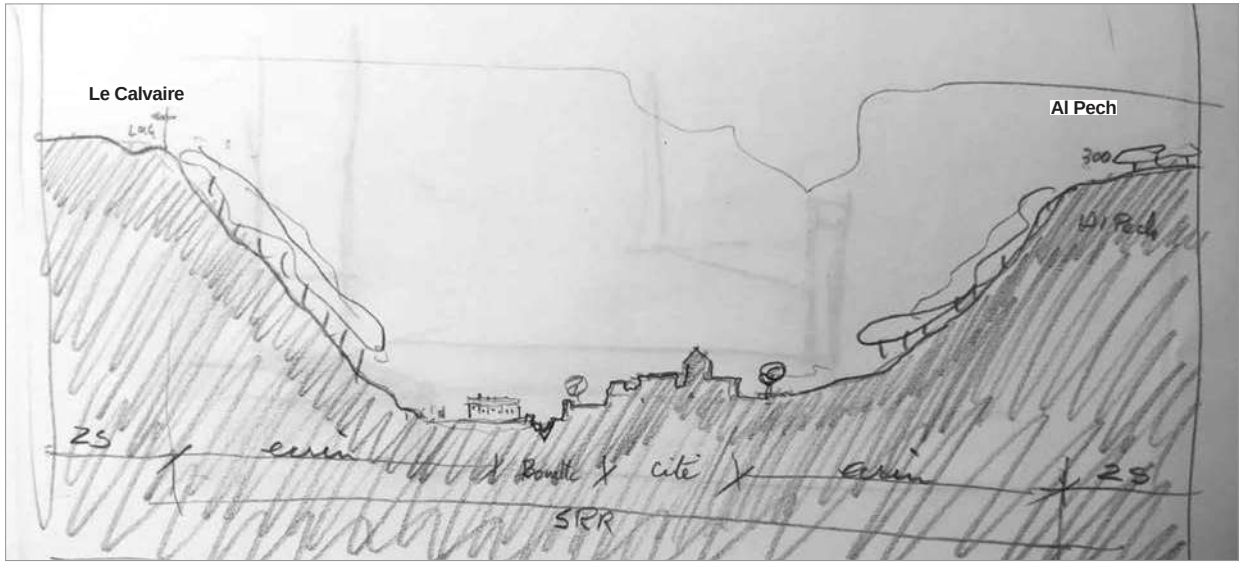

Coupe patrimoniale Est-Ouest

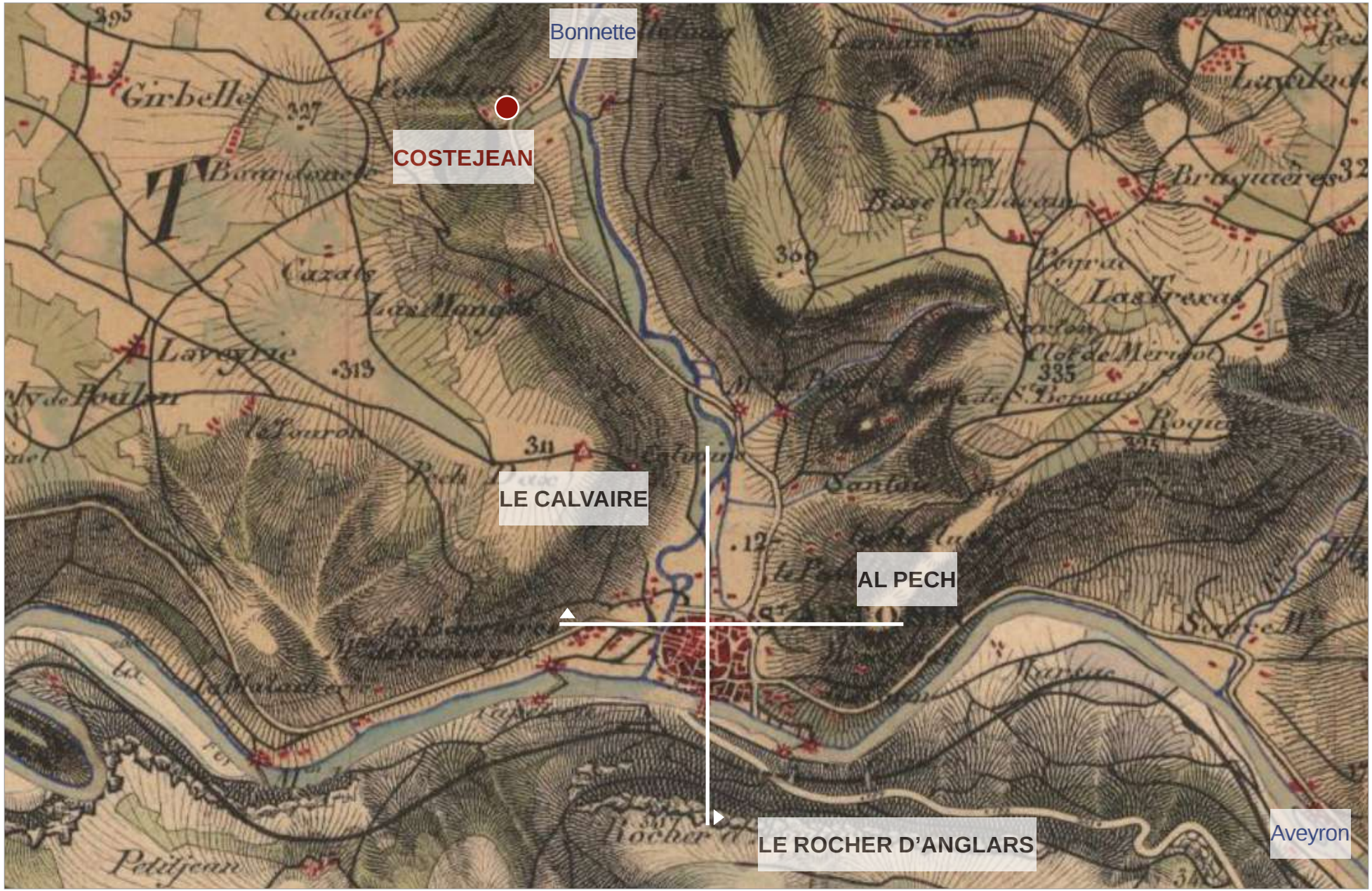


Repérage des coupes patrimoniale sur la carte d'Etat Major (1820 - 1866) - https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-letat-major-1820-1866

1. Depuis les belvédères du Roc d'Anglars

2. Depuis la D958

5. Depuis la chaussée du moulin de Gravier

3. Depuis le Calvaire

4. Depuis la rue de la Côte du Rodanèze

6. Depuis la chaussée du moulin de Roumégous

Belvédère

Route

Entrée de ville avec alignements d'arbres

Vue depuis un point haut

Vue depuis une route

Vue depuis la berge de l'Aveyron

a. Rue Vieille Route de Caussade

b. Avenue Capin

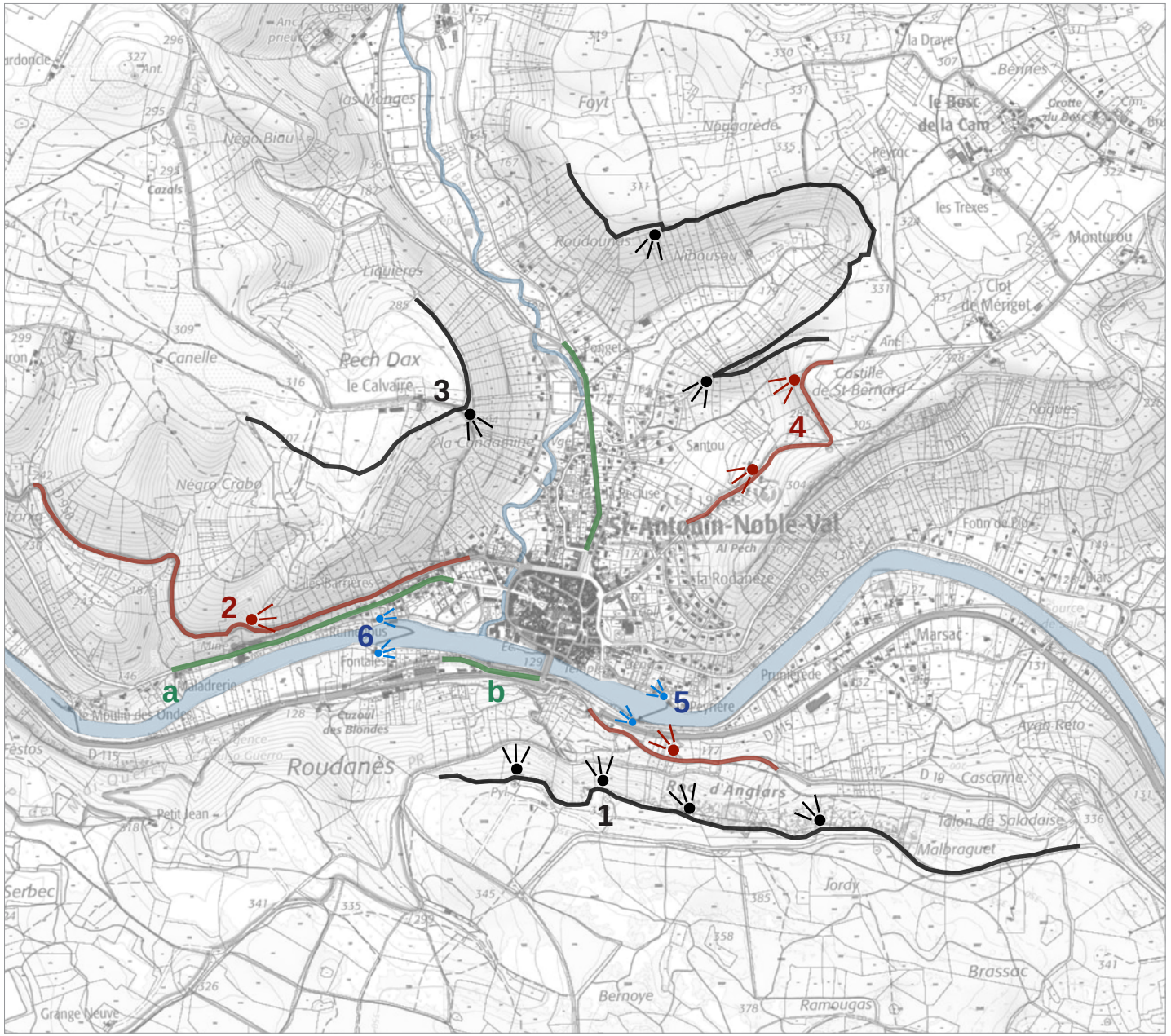

# LE PAYSAGE COMME FOND DE SCÈNE

Si le site profite d'une inscription paysagère remarquable avec des points de vue panoramiques, la réciproque est aussi précieuse. En effet, le paysage constitue un fond de scène appréciable depuis les espaces publics de la ville au gré des parcours. Nous avons parfois des vues cadrées au sein de la cité selon l'orientation des rues et des vues dégagées sur le causse émergeant des toits des maisons urbaines.

Des vues cadrées sur le Roc d'Anglars dans de nombreuses rues de la cité médiévale

L'élévation urbaine de la cité médiévale sur l'Aveyron

Les versants boisés comme écrin paysager : ci-dessus ceux de Al Pech et ci-dessous vers le Calvaire.

La place de la Halle avec, en arrière-plan, le Roc d'Anglars

# LE BOURG DE SAINT-ANTONIN

# LA CITÉ MÉDIÉVALE

## Histoire de la ville et particularités urbaines

Une abbaye bénédictine dédiée à Saint Antonin est installée dans le fond de vallée à la confluence de la Bonnette et de l'Aveyron au VIIIe siècle ou début du IXe siècle, profitant d'un environnement naturel fertile, protégé et anciennement peuplé, dans une position frontalière aux limites du Quercy, de l'Albigeois et du Rouergue. La proximité des rivières a créé les conditions du développement : pêche, transport de matériaux et énergie hydraulique. Autour de l'abbaye, probablement une des plus importantes du monde carolingien, s'est formé un premier noyau urbain devenant une cité médiévale prospère, avec des activités artisanales et marchandes diversifiées. Son essor est lui associé à un pouvoir laïc fort, permettant une autonomie vis-à-vis du pouvoir religieux, en lui octroyant une charte de coutumes. Cette position stratégique à la confluence est renforcée par son pont sur l'Aveyron mentionné en 1163, antérieur à celui de Montauban sur le Tarn et celui sur le Viaur à Laguépie. Ce pont médiéval fortifié est reconstruit en pierre au XVIe siècle suite à une crue, et pourvu de constructions (chapelle, boutiques, etc.). Deux ponts permettaient de traverser la Bonnette : le pont des Estafets, mentionné au XIVe siècle, reconstruit en pierre au XVIIe siècle ; le pont de la Condamine associée à la porte du même nom permet de relier la ville à l'extérieur où se tenaient les foires annuelles.

Le pont médiéval sur l'Aveyron

La cité est divisée en quatre gâches : Bodaurat, Roquescalière, Foyt et Bocaria. Elle possède un réseau de rues et de ruelles irrégulier, non parallèle aux cours d'eau, indépendant du relief, qui pourraient être liés à la présence des canaux de dérivation antérieure à la constitution des moulons. En effet, il est possible qu'un noyau primitif se soit installé aux portes de l'abbaye entre les deux dérivations de la Bonnette (D1 et D2). Un réseau de rues et de canaux secondaires transversaux aurait été alors mis en place. Ce schéma se répète lors de l'extension du bourg. Ce réseau de canaux a induit également la répartition socioprofessionnelle des habitants. La gâche Bodaurat en aval de la dérivation était principalement occupée par des ateliers (tanneries, teintureries) alors que la gâche Foyt en amont de la dérivation et hors nuisance regroupait l'élite (commerçants, praticiens droit, médecine, nobles, etc.). Développement urbain et mise au point conjointe du réseau hydrographique font de Saint-Antonin un exemple de cité médiévale tout à fait remarquable. Dans la cité, les rues sont sinueuses, étroites et présentes un dénivelé important rendant la circulation difficile. Elles relient entre elles les portes fortifiées du bourg et les lieux importants, notamment la place du marché. De nombreuses rues conservent aujourd'hui l'ambiance de la cité médiévale. Avant les embellissements de l'époque moderne, les places se réduisaient à des carrefours aux espaces exigus. Dans ce réseau étriqué, on note la présence d'impasses pour desservir les maisons n'ayant pas d'accès sur les rues qui bordent le moulon. Leur statut n'a cessé d'évoluer sur les cadastres, tantôt représenté dans la trame urbaine, tantôt intégré à la parcelle privée. On relève également la présence de venelles entre les constructions, réparties de manière aléatoire avec une fonction non définie.

Rue Droite

Rue de la Treille

Rue Basse des Carmes

**Les canaux**
D1 dérivation inférieure
D2 dérivation supérieure

**Les ponts**
**Pt1** pont sur l'Aveyron
**Pt2** pont de la Condamine (reconstruit)
**Pt3** pont des Estafests (partiellement reconstruit ?)

**Les enceintes**
Hypothèse de la première enceinte
Tracé des fortifications
Vestiges des fortifications
P1 porte du pont sur l'Aveyron
P2 porte de la Condamine
P3 porte des Estafets
P4 porte du Pré
P5 porte de Rodanèze
P6 porte Peyrière
Porte
Echauguette
Fortin

**Les quatre gâches**
Bocaria
Roquescalière
Foyt
Bodaurat

**Les faubourgs**
F1 faubourg de la Condamine
F2 faubourg du Pré

**Les édifices religieux**
A1 emplacement de l'abbaye de Saint-Antonin
A2 emplacement du cimetière
A3 emplacement de l'église Saint-Michel
A4 emplacement du couvent des Cordeliers
A5 emplacement du couvent des Carmes

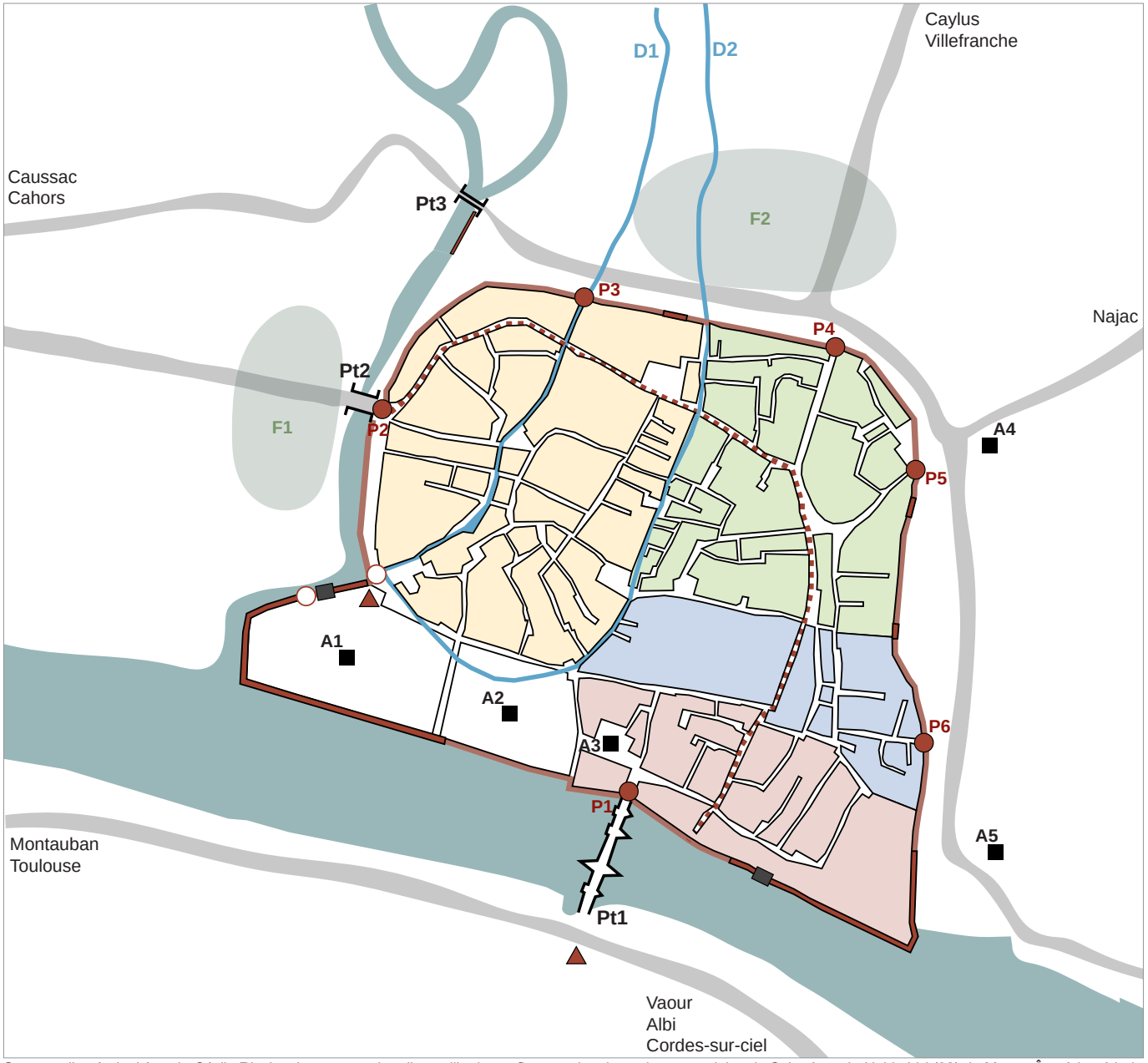


Source : d'après la thèse de Cécile Rivals, «La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle», septembre 2015

Rue Frézal

La cité était protégée par une enceinte régulièrement entretenue et reconstruite au gré des besoins. Une première ceinture, peut être en palissade de bois, aurait existé sur le tracé de la rue droite et aurait disparu avant le milieu du XIIe siècle. Les nouvelles fortifications intègrent un territoire plus vaste et sont composées de six portes dont trois étaient surmontées de tours. On alterne temps de paix, avec maisons qui s'adossent au rempart et temps de guerre avec consolidation des murailles. Des vestiges repérés sur le plan ci-avant demeurent.

La cité compte plusieurs ensembles religieux. L'église Saint-Michel est mentionnée en 1165, un temple est construit entre 1568 et 1572 dans la gâche Roquescalière, agrandi en 1615 puis dévolu au culte catholique en 1622, il devient église paroissiale en remplacement de Saint-Michel. Un cimetière est mentionné en 1198, cité entre l'abbaye et l'église Saint-Michel. Deux couvents d'ordres mendiants, les Cordeliers et les Carmes, s'installent au cours du XIIIe siècle aux portes de la ville, le premier en 1227 près de la porte Rodanèse et le second antérieur à 1283 près de la porte Peyrière. Aucun de ces édifices ne subsistent.

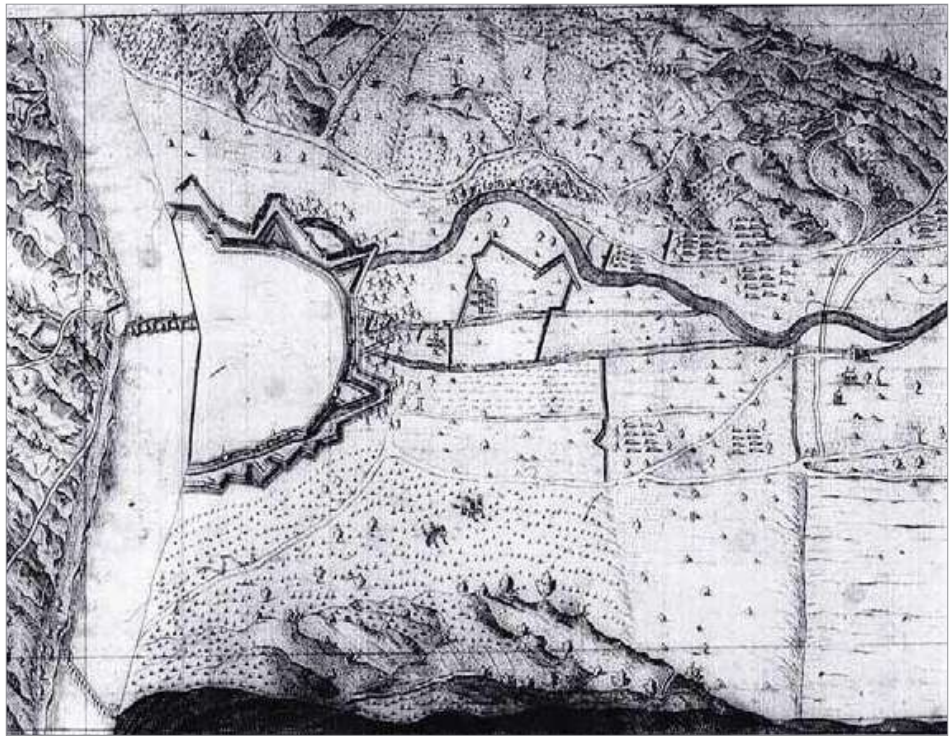

Détail de la gravure représentant les fortifications lors du siège de 1622 citée par Cécile Rivals (source : Bnf, Topographie française Va 82, H158435, microforme)

cliché : C. Rivals

Fig. 18 : élévation orientale correspondante au rempart

réal. : C. Rivals

Fig. 19 : phasage des vestiges du rempart sur l'élévation orientale

Vestiges du rempart sur les boulevards, d'après RIVALS Cécile

## Les maisons médiévales

Les maisons du Moyen âge de Saint-Antonin-Noble-Val ont fait l'objet de plusieurs travaux de relevés, d'inventaires, de recherches et de publications. Cette reconnaissance scientifique s'accompagne d'un intérêt du grand public pour ce patrimoine bâti. Leur importance en nombre, leur bon état de conservation (même si beaucoup ont connu des réorganisations successives), l'étendu des vestiges archéologiques font que cet habitat médiéval constitue une des principales caractéristiques de l'architecture civile de la ville.
Dans sa thèse, Cécile Rivals, identifie trois grandes périodes d'édification de ces maisons « Hormis quelques édifices du XIIe siècle, deux grandes phases de construction sont repérables. La première regroupe des bâtiments des XIIIe et XIVe siècles, tandis que la seconde correspond à une reprise de l'activité constructive à partir de la deuxième moitié du XVe siècle et jusqu'à la fin du XVIe siècle. » (1)

Repérage des maisons du XIIe siècle
Source : Cartographie réalisée par Cécile Rivals et publiée dans sa thèse, cf bibliographie

### Les maisons du XIIe siècle

Cécile Rivals a inventorié plusieurs maisons du XIIe siècle situées dans plusieurs quartiers de la ville. Les façades de ces édifices ont fortement été remaniées et ne subsistent que des vestiges enchâssés dans des maçonneries postérieures. L'observation de ces maisons lui a permis d'identifier plusieurs caractères architecturaux des élévations sur rue :
- une construction majoritairement réalisée en pierre de taille calcaire à joints fins qui coexiste avec une maçonnerie de moellons calcaire équarris régulièrement assisés ;
- pour les étages, le percement de baies géminées qui permet d'éclairer les pièces du logement - les plus anciennes sont couvertes d'arcs monolithes en plein cintre, puis à partir de 1150 par des arcs également plein cintre ;
- un décor sculpté d'une grande qualité limité aux fenêtres et corbeaux.

(1) RIVALS Cécile, « La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle », Nelly Pousthomis et Florent Hauteufeuille directeurs d'études, Doctorat de l'Université de Toulouse, délivré par l'université de Toulouse Jean Jaurès, septembre 2015

Maison 56, rue Droite, vestiges de deux baies géminées, cordon d'appui et corbeaux sculptés

Maison 56, rue Droite

Détails des modillons situés sous le cordon d'appui mouluré
Source : Cécile Rivals publiées dans sa thèse, cf bibliographie

La maison romane, édifice emblématique de la cité médiévale

L'édifice le plus connu de cette époque est l'ancien hôtel de ville appelé également « palais vicomtal » ou « maison romane ». Cette demeure urbaine a probablement été construite au milieu de XIIe siècle (avant 1155) pour Pons de Graulhet, peut-être viguier des vicomtes de Saint-Antonin. Elle devient maison consulaire à partir de 1312 et ce jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Au XIXe siècle, Eugène Viollet-le-Duc découvre l'édifice qui est en suivant classé au titre des monuments historiques puis restauré par ses soins. Son projet vise notamment à surélever la tour d'un beffroi qui reprend le vocabulaire architectural des modèles toscans et à intervenir sur la façade sur cour (créations de percements et de la tour d'escalier en vis hors-œuvre).

L'édifice roman ne comprend aujourd'hui qu'un corps de bâtiment principal flanqué d'une tour édifiée dans un second temps. La façade sur la place est celle qui a subi le moins de transformations, sa lecture permet de dater l'édifice, d'identifier les différentes campagnes de travaux et de comprendre les différentes fonctions de la demeure.

Le rez-de-chaussée est percé de quatre grandes arcades en arc brisé. Celle de la tour donne accès à la rue Guilhem Peyre. Les trois autres correspondaient à l'origine à trois boutiques. L'accès à l'étage se faisait de manière indépendante par un escalier situé en façade arrière. L'étage abritait la salle de justice éclairée par une grande claire-voie, au second se trouvait l'habitation. A ce niveau, la façade est percée de trois grandes fenêtres géminées semblables à celles de la tour. Maurice Scellès émet l'hypothèse de corps de bâtiments annexes situés sur cour qui devaient abriter d'autres pièces de l'habitation, la cuisine notamment, et des dépendances. (2)

La façade sur la place présentait une très grande richesse décorative avec quatorze plats de céramique colorés (leurs emplacements sont toujours visibles) et le décor sculpté de la claire-voie et des chapiteaux des fenêtres géminées.

(2) Source : Ouvrage collectif sous la direction de Bernard Loncan, « Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue », Imprimerie Nationale, 1993

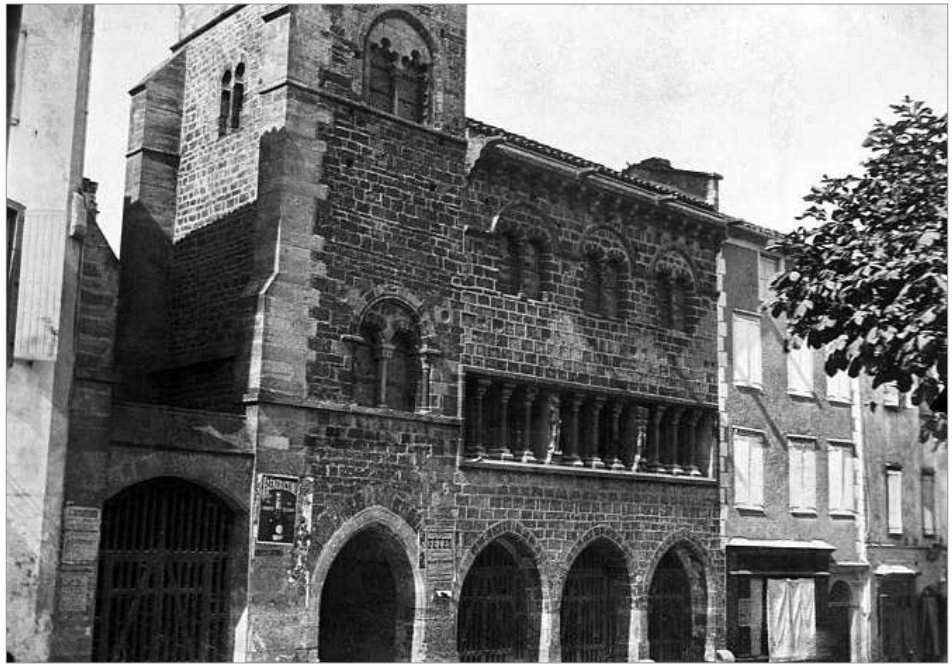

Façade sur la place.
Source : Amélie Galup, Ministère de la Culture, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

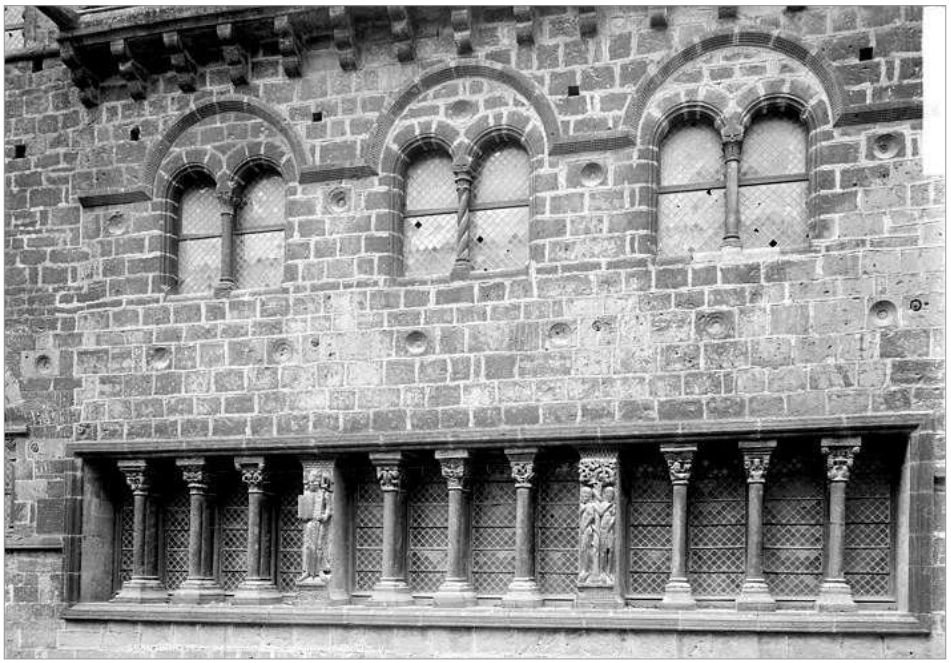

Détail de la claire-voie et des baies géminées.
Source : Durand Jean-Eugène, Ministère de la Culture, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

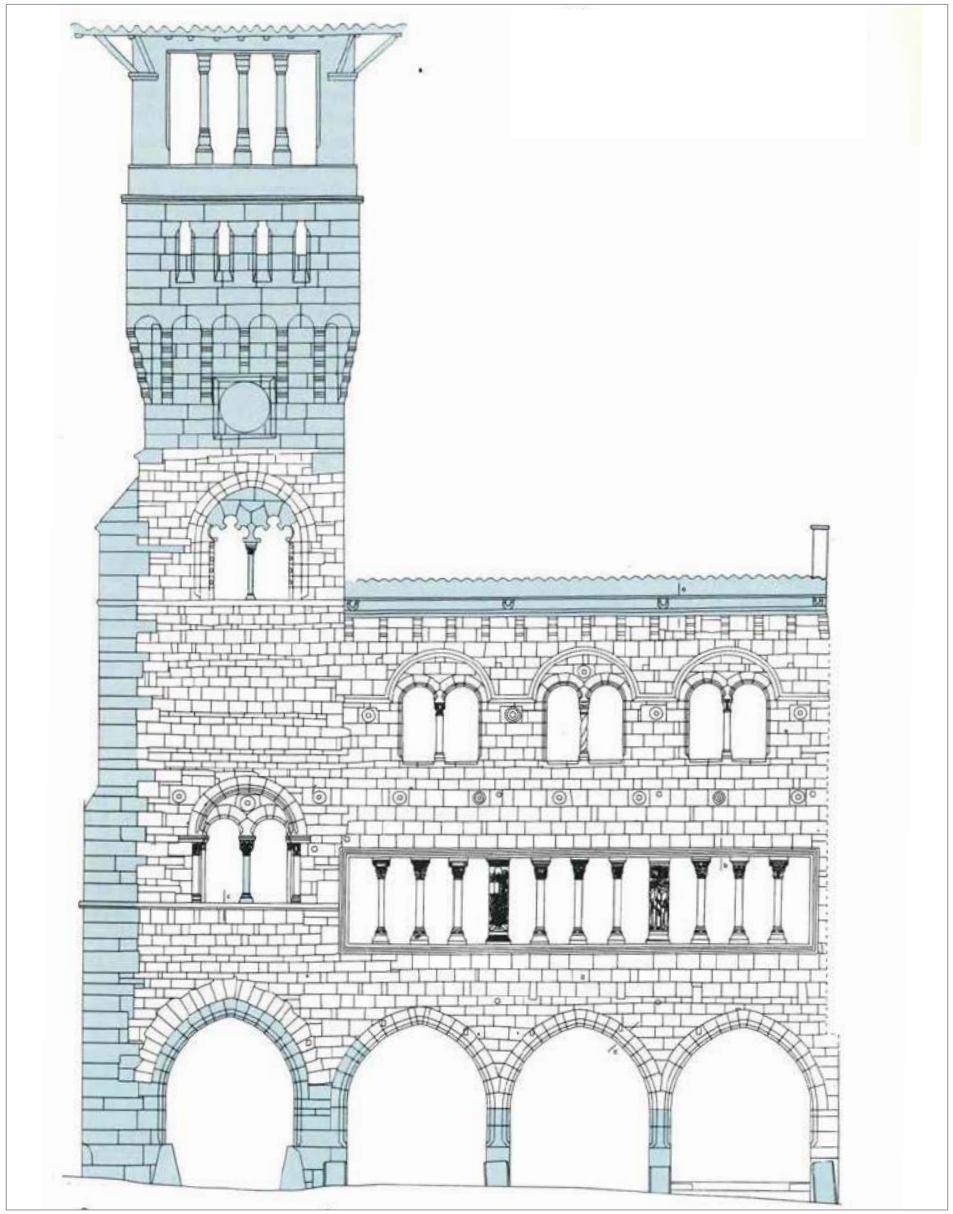

Relevé de la façade sur la place, représentées en bleu les parties ajoutées ou modifiées au XIXe
Source : Dessin publié dans l''ouvrage collectif «  Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue », cf bibliographie

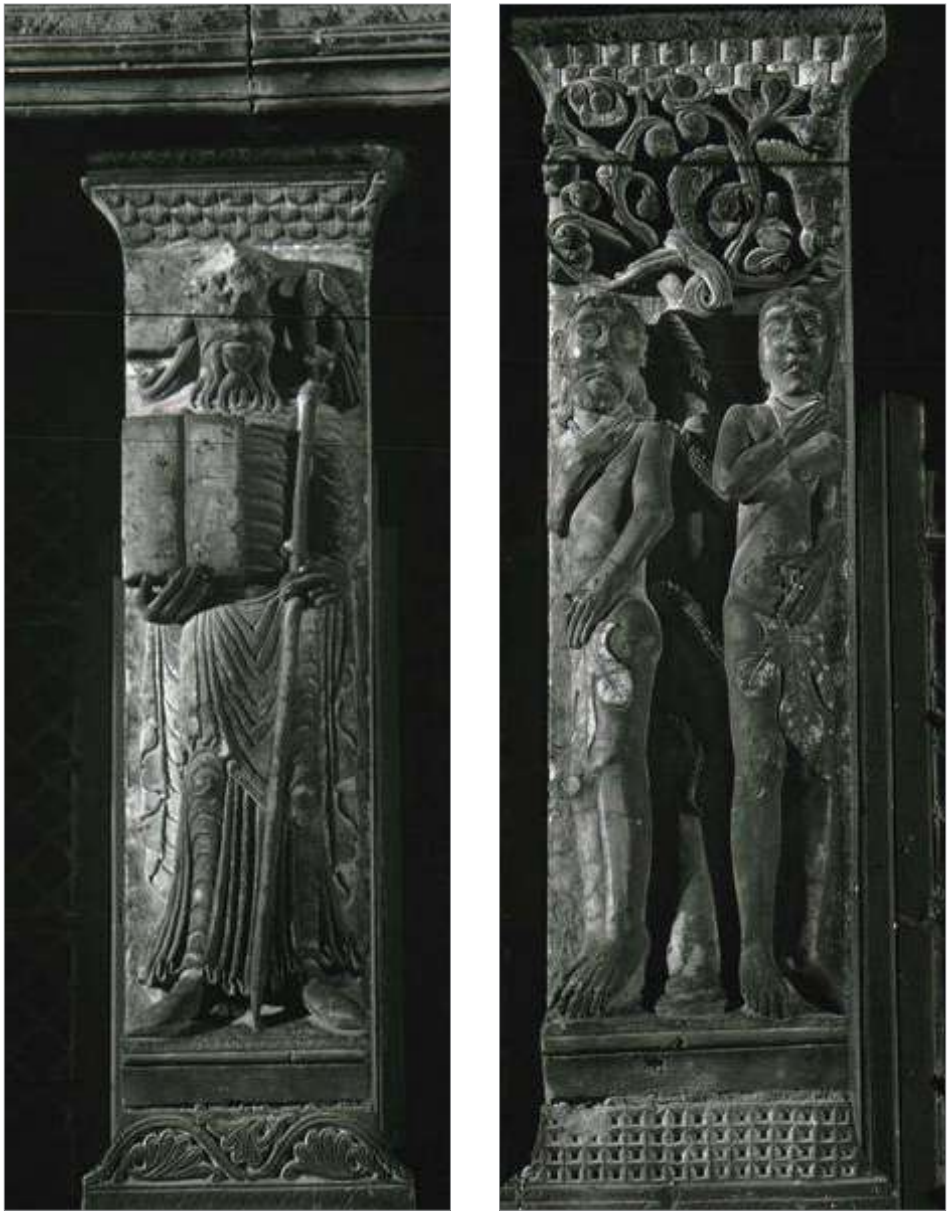

Piliers gauche (l'empereur Justinien) et droit de la claire-voie (le péché originel)
Source : Pierre Jacques, Ministère de la Culture, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

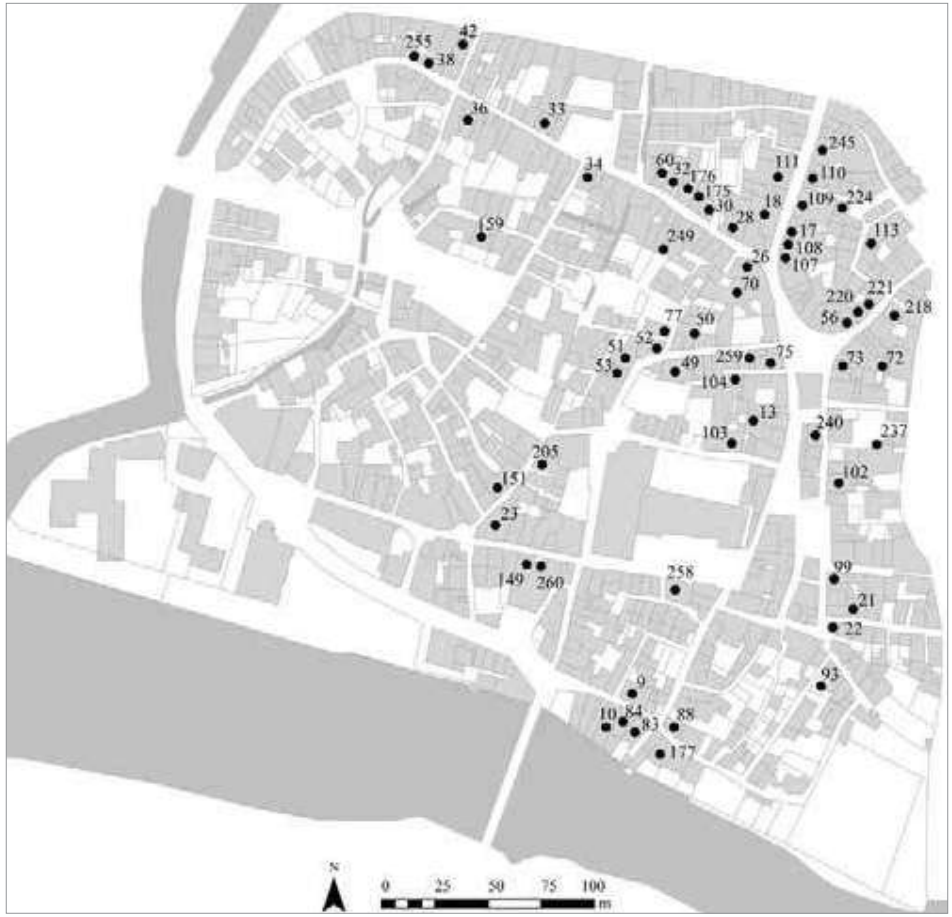


Repérage des maisons du XIIIe siècle
Source : Cartographie réalisée par Cécile Rivals et publiée dans sa thèse, cf bibliographie

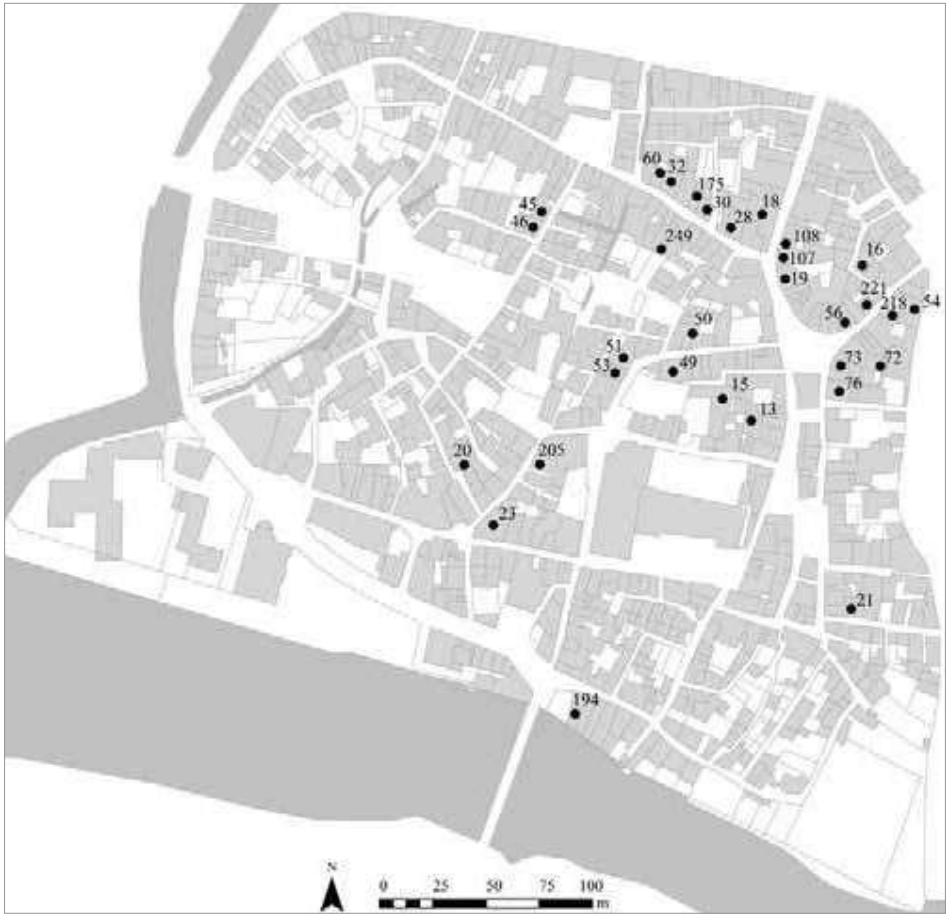


Repérage des maisons du XIVe siècle
Source : Cartographie réalisée par Cécile Rivals et publiée dans sa thèse, cf bibliographie

## Les maisons des XIIIe et XIVe siècles

L'architecture maçonnée

La maison de cette période s'inscrit dans la continuité de celle du XIIe siècle dans son organisation programmatique. Elle demeure un édifice polyvalent avec un rez-de-chaussée dédié à une activité commerciale ou artisanale alors que les deux étages sont réservés à l'habitation. La nature des percements traduit l'organisation fonctionnelle du logis : un rdc largement ouvert sur la rue par de grandes arcades brisées et aux étages des baies géminées éclairent les pièces de vie. Au XIVe siècle, dans une recherche d'apport de lumière, la proportion et la constitution de la baie se modifie. Le percement, plus grand, est toujours couvert en arc brisé mais garni d'un remplage. Aucun exemple de baies réticulées n'est hélas conservé à Saint-Antonin-Noble-Val.

La façade sur la rue principale est bâtie, comme au siècle précédent, soit dans un appareil de pierre de taille calcaire à joints fins ou en moellons de calcaire équarris régulièrement assisés. On note une recherche de régularité dans le dessin de l'élévation. Les percements, généralement tous semblables par niveaux ou sur plusieurs étages, se composent en registre horizontaux, que viennent renforcer les cordons d'imposte et d'appui. Dans certains cas, la répartition en travées vient compléter la structure horizontale de la façade.

Maison du roi (MHI) rue des Grandes Boucheries
Baies géminées caractéristiques des maisons du XIIIe siècle : les deux fenêtres couvertes en arc brisé sont séparées par une colonnette. Dans certain cas, un oculus est intégré dans les écoinçons des arcs, ici le percement est rond mais il peut aussi avoir la forme d'un carré sur angle.

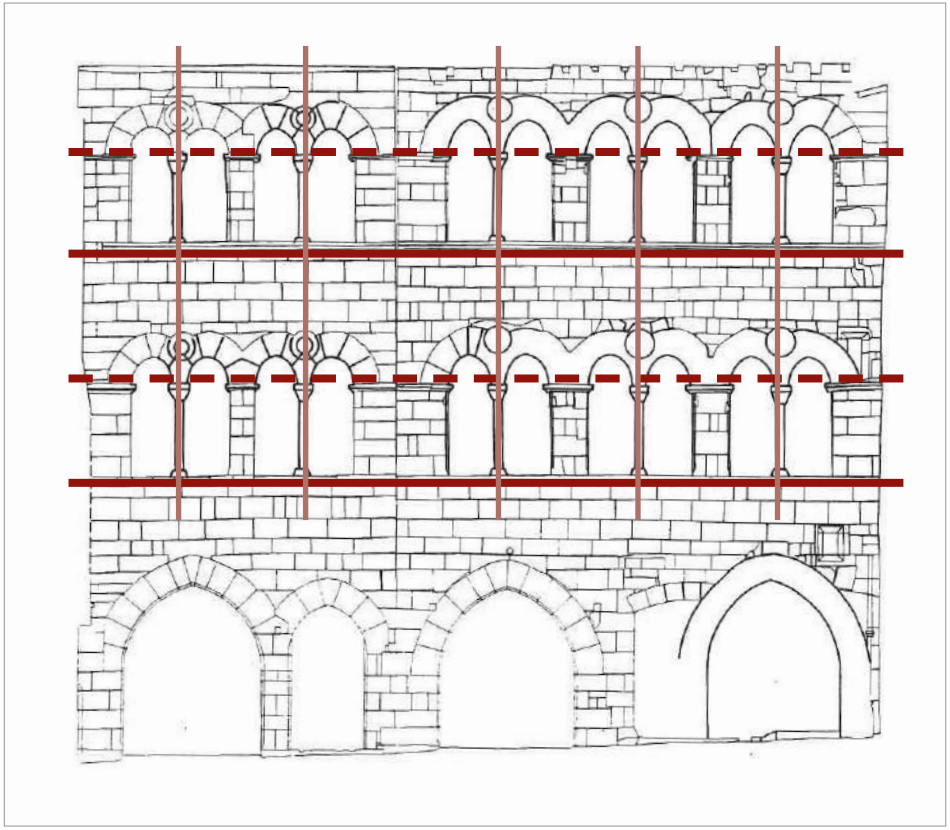

Restitution en dessin des façades des maisons 16 et 14, rue Guilhem Peyre : on note une régularité de la composition des percements en façade. Baies géminées qui se développent de manière similaire sur les deux maisons

Composition horizontale des percements renforcée par :
cordons d'imposte ;
cordons d'appui.

Composition verticale des percements des étages en travées :
axe des travées
unité de la forme des percements du RDC, couvrement en arc brisé

Dessin publié dans l''ouvrage collectif « Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue », cf bibliographie

Maison 3, rue des Bouygues : L'élévation sur rue est caractéristique du XIIIe siècle avec sa construction en pierre de taille, les arcades en arc brisé du RdC et les baies géminées du premier étage avec cordon d'appui filant sur toute la largeur de la façade. Les percements du second niveau ont été repris au XVe siècle

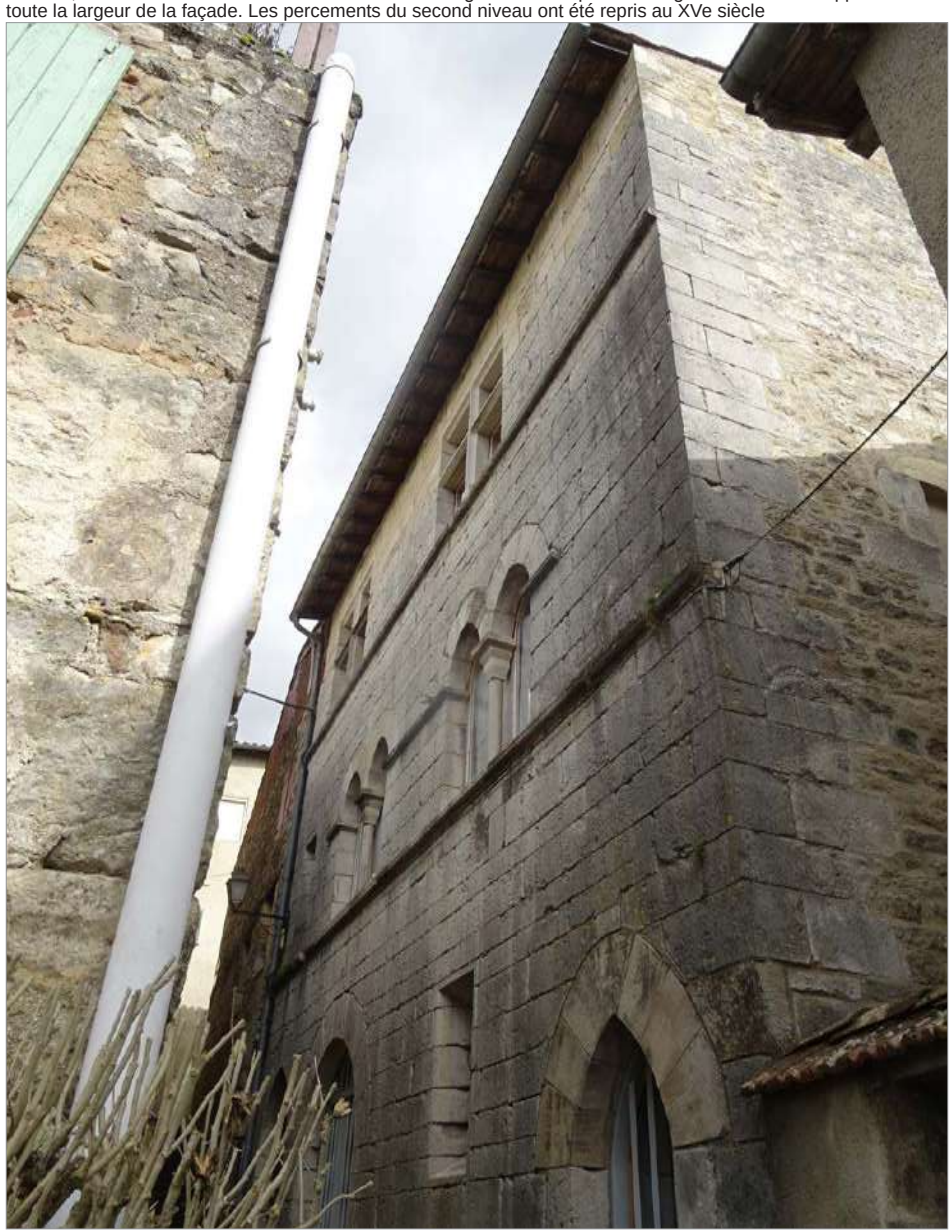

Maison rue de la Porte Rodanèze
Bien que remaniée à différentes époques elle conserve des éléments constructifs et architecturaux du XIIIe siècle

Ci-dessous, la baie géminée est surmontée d'un jour d'écoinçon carré sur angle

Maisons des 12 et 14, rue de la Péliserie

Ci-contre, à gauche, état actuel avec les vestiges médiévaux.

Ci-contre à droite, restitution de la façade dessinée par Eugène Viollet-le-Duc
Source : « Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle », cf bibliographie

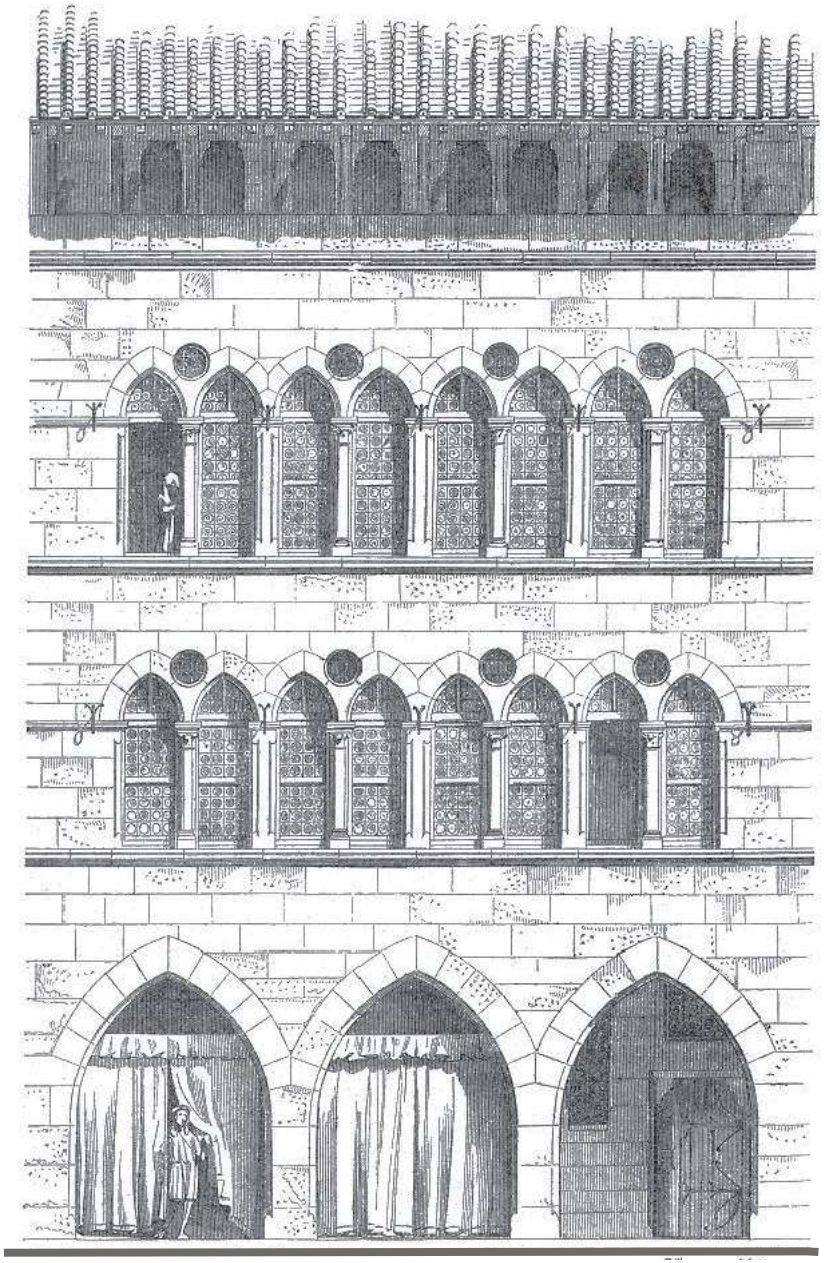

Ci-dessous, maison 6, rue de la Péliserie : comme de nombreuses maisons, la façade conserve d'importants vestiges du XIIIe siècle.

Maison 17, place de la Halle : demeure du XIVe dont la façade conserve les vestiges de trois baies réticulées. Les archivoltes saillantes qui servaient de larmier et embellissaient la façade sont conservés

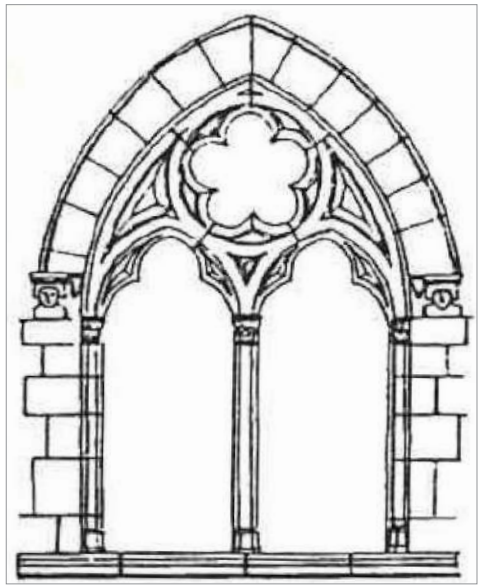

Dessin d'une baie couverte en arc brisé et garni d'un remplage, modèle qui pourrait se rapprocher des baies du 17 place de la Halle
Source : « Demeures médiévales, Cœur de la cité », cf bibliographie

## L'architecture à pan de bois

Selon les historiens de l'architecte qui ont étudié l'habitat médiéval, le pan de bois est une technique constructive utilisé à Saint-Antonin depuis le XIVe siècle. Hélas, toutes les façades à colombage de cette période ont été déposées et reconstruites ou fortement remaniées.

Maison 15, rue Frézal : la tête de mur en encorbellement et les poutres du plancher des combles sont les derniers vestiges du pan de bois en surplomb. Le pignon conserve ses dispositions XIIIe à l'exception des deux croisées du premier étage (datant du XVe pour celle de droite et du XXe pour l'autre - restitution).

Maison place de la Halle : De cette maison à colombage datant probablement du XIVe siècle ne subsiste que le RDC et la trace d'un mur mitoyen en encorbellement. Cette maison avait une structure mixte composée d'un RDC en maçonnerie (pilier en pierre de taille avec coussinets supportant la sablière basse) et un pan de bois à double encorbellement aux étages.

Les éléments conservés laissent à penser que la structure de la maison était mixte avec un RDC maçonné composé d'une structure de piliers en pierre de taille et les étages en ossature bois. Dans certains cas, le pan de bois pouvait se limiter à une partie de la façade comme c'est le cas pour la Maison du roi. Ce bâtiment correspond à une typologie de maisons présente dans la ville (trois exemples identifiés pour l'instant par le service de l'inventaire du Pays Midi-Quercy) et encore méconnu. Dans ce cas de figure, le pan de bois en encorbellement est limité au dernier niveau. Il n'a pas de rôle structurel car la charpente est soutenue par des colonnes et piliers en pierre de taille situés à l'aplomb du mur. Du fait des remaniements des colombages originels, il est difficile d'imaginer la nature de l'ossature : section des bois, taille, mode de contreventement, nature du décor. Concernant les hourdis Cécile Rivals pense qu'ils étaient quant à eux de torchis ou de tuf.

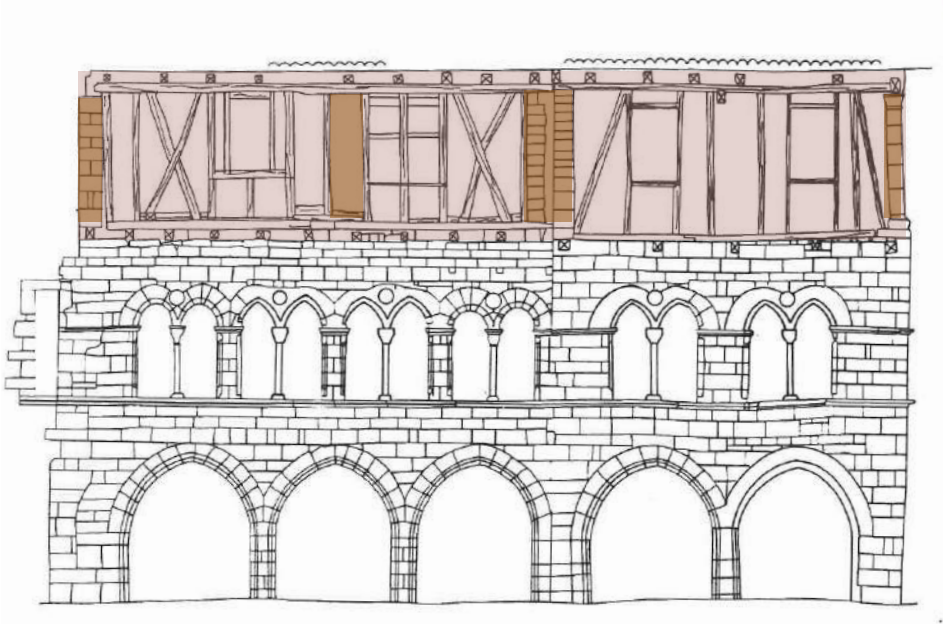

Piliers et colonnes situés à l'aplomb du mur et supportant la structure de charpente

Cloison à pan de bois en encorbellement masquant les piliers et colonnes

Ci-dessus, maison du roi (MHI) rue des Grandes Boucheries
Aujourd'hui, le pan de bois en encorbellement du XIVe a été démoli, une partie a été remontée au nu de la façade et l'autre déposée pour créer une galerie. Les piliers et colonnes en pierre de taille sont aujourd'hui visibles en élévation

Ci-contre, maison du roi (MHI) rue des Grandes Boucheries
Restitution de la façade, dessin tiré de l'ouvrage collectif « Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue », cf bibliographie

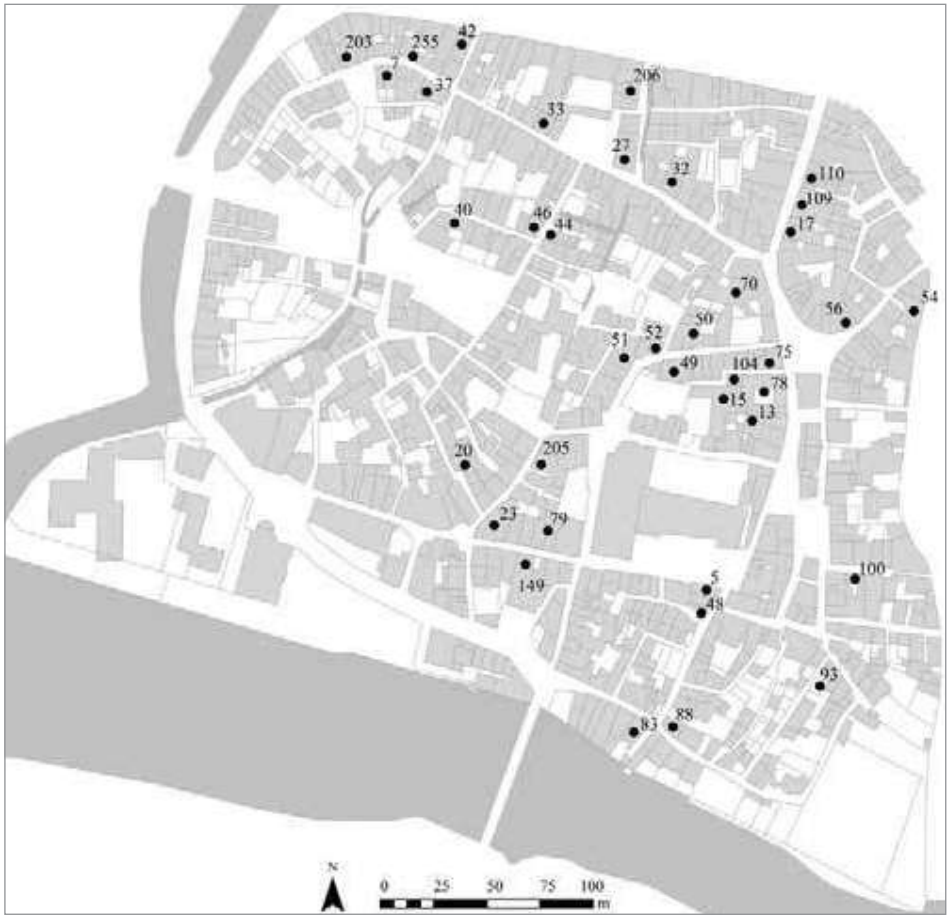


Repérage des maisons du XVe siècle
Source : Cartographie réalisée par Cécile Rivals et publiée dans sa thèse, cf bibliographie

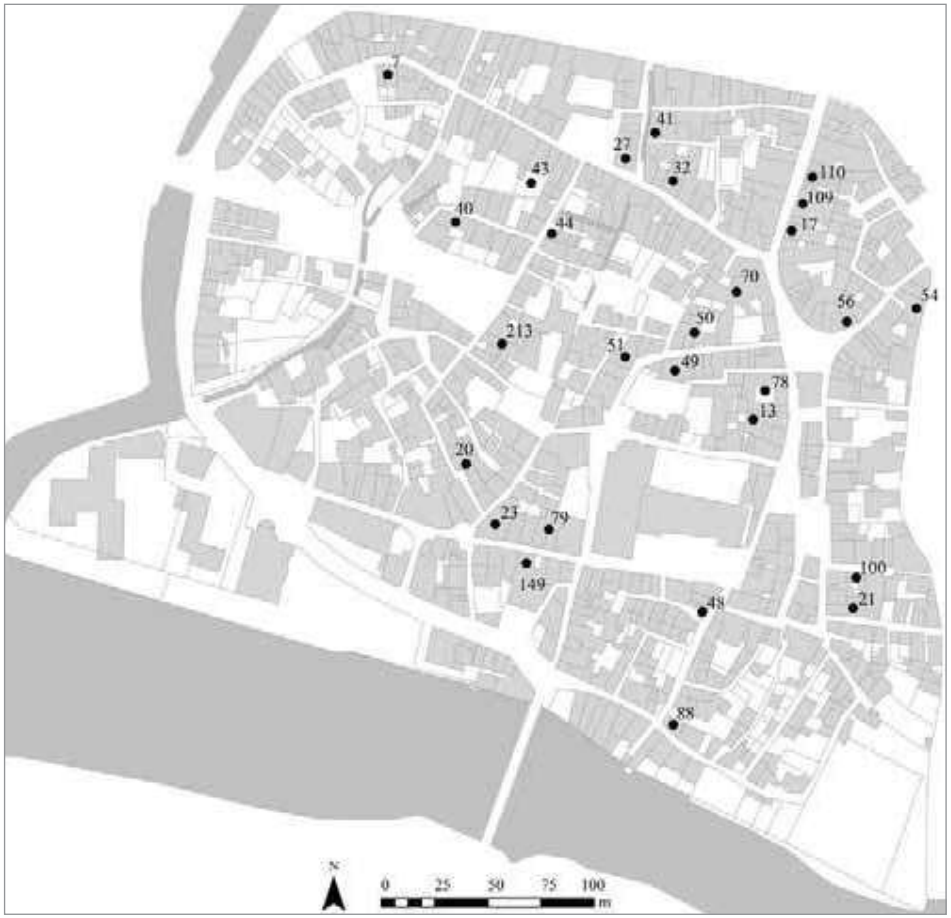


Repérage des maisons du XVIe siècle
Source : Cartographie réalisée par Cécile Rivals et publiée dans sa thèse, cf bibliographie

**Les maisons de la seconde moitié du XVe et du début du XVIe siècles**

Dans la seconde moitié du XVe siècle, après la guerre de Cent Ans, la ville se repeuple et connait un renouveau économique qui se traduit à la fois par une campagne de réaménagement des maisons des XIIe, XIIIe et XIVe siècles mais également par une nouvelle phase de construction.

Réaménagement des maisons du XIIIe

En façade, les réaménagements concernent à la fois la création de nouveaux percements, majoritairement les portes et arcades de boutique au rez-de-chaussée, et la transformation des baies géminées en fenêtres à croisée. Dans son article, Bernard Loncan décrit le processus de modification de la baie géminée à partir de l'exemple de la maison 1 rue Droite (cf photo ci-dessous). Dans un souci de préservation de la maçonnerie de pierre de taille, le maçon dépose la colonnette pour la remplacer par un meneau, buche les chapiteaux des colonnes engagées pour enchâsser les traverses et retaille les arcs pour mettre en place un linteau constitué de deux morceaux. Cette façon de faire a été utilisée de nombreuses fois. (3)

(3) Ouvrage collectif sous la direction de Bernard Loncan, « Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue », Imprimerie Nationale, 1993

Maison 1, rue Droite : A gauche fenêtre géminée du XIIIe maintenue et à gauche transformation des deux autres baies en croisées. On peut voir que les piliers conservent les fûts et bases des colonnes engagées XIIIe. En partie haute, les vestiges des claveaux des arcs sont visibles.
Source : Soula Christian, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

Maisons 14, rue Guilhem Peyre : De l'élévation XIIIe subsistent la façade en pierre de taille assisée, l'arcade en arc brisé, les cordons d'appui filant sur toute la largeur de la façade et des parties de baies géminées (pilier, départ d'arc, moulures d'imposte). Les réaménagements XVe correspondent à la création de la porte avec le motif en accolade et de la transformation des baies géminées en croisées aux deux premiers étages

Les maisons maçonnées

La maison des XVe et XVIe siècles demeure polyvalente. Le rez-de-chaussée, toujours très ouvert sur l'espace public est affecté aux activités professionnelles et les deux autres niveaux au logement. On note toutefois la volonté de dissocier les deux programmes par la création d'entrées séparées et de couloir de distribution desservant l'escalier donnant accès à l'habitation. Certaines maisons de la ville sont dotées des premiers exemples d'escaliers en vis, dans œuvre (cas de réaménagements) ou hors œuvre.

Durant cette période, la façade sur rue connait des modifications à la fois constructive et décorative. L'élévation donnant sur l'espace public n'est plus bâti en moyen appareil mais en moellons dont le parement devait probablement recevoir un enduit. La pierre de taille n'est plus employée que pour les ouvertures et les chaînes d'angle.

Les percements connaissent également des changements dans leurs taille, forme et décor. Au rez-de-chaussée les arcades de boutiques sont couvertes par des arcs segmentaires ou anse de panier ; les portes par des linteaux. Aux étages, le modèle de fenêtre à linteau fait son apparition. De forme proche du carré, le percement s'agrandit. La taille de la baie étant plus importante, elle est partitionnée en quatre par des traverse et meneau formant une croix. Le principe de fenêtre à croisée voit donc le jour à Saint-Antonin dans la seconde moitié du XVe siècle.

Maison 6, rue Porte Rodanèze : La partie XVe de cette maison correspond à l'aile sur rue et à la tour d'escalier en vis. La tour d'escalier hors œuvre qui dessert les deux ailes est une innovation de la fin du XVe, plusieurs autres exemples ont été inventoriés dans la ville. L'épaississement du mur au-dessus de l'arc de la boutique, véritable encorbellement maçonné, est une particularité identifiée dans d'autres maisons, dont la maison Léris.

Arcade moulurée au profil segmentaire et croisée de l'étage à encadrement mouluré à baguettes croisées dans les angles

Porte à linteau droit et encadrement mouluré à baguettes croisées dans les angles

Au XIIIe et XIVe siècle le décor sculpté était limité, en élévation sur rue, aux baies géminées. A partir du la seconde moitié du XVe, il gagne les arcades du rez-de-chaussée, mais surtout la porte d'entrée. Selon Bernard Loncan « L'entrée est clairement indiquée sur la rue au moyen d'un décor « moderne » plus ou moins abondant qui reflète la qualité du propriétaire. » (4)

(4) Ouvrage collectif sous la direction de Bernard Loncan, « Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue », Imprimerie Nationale, 1993

Maison 2, rue Basse des Carmes : linteau droit sculpté d'une accolade, motif sculpté représentatif de la 2ème moitié du XVe

Maison Léris : trois arcades dont le couvrement en arc segmentaireé reçoit une mouluration, la porte d'entrée est signalée par un riche décor reprenant le motif d'accolade

Vestige d'une maison rue Droite : arcade à arc surbaissé dont l'encadrement est chanfreiné et linteau taillé en accolade avec écusson

Maison Muratet : encadrement mouluré surmonté d'un gable en accolade saillant

Maison 1, place Jordan : Arcade à arc surbaissé avec encadrement mouluré à baguettes croisées aux angles. L'encadrement de la porte reçoit le même décor, elle est ici surmontée par un galbe en accolade saillant

Impasse rue des Grandes Boucheries : porte à encadrement mouluré à baguettes croisées aux angles, le linteau reçoit un décor en accolade

Les croisées des étages reçoivent également un décor sculpté qui se développent sur l'appui, l'encadrement, le meneau et la traverse.

Maison 6, Porte Rodanèze : L'encadrement à une mouluration à baguettes croisées dans les angles et l'appui mouluré est saillant.

Double croisée 24, rue Droite aujourd'hui partielle condamnée : l'encadrement, le pilier et les meneaux et traverses reçoivent le même type de décor à baguettes croisées dans les angles.

Maison 10, rue Guilhem Peyre : Dans le cas de cette croisée le décor sculpté se limite à un simple chanfrein

Maison 2, rue Basse des Carmes : un autre type de mouluration pour cette croisée, les arêtes sont taillées en cavet

Au XVIe siècle le décor des croisées est de style renaissance avec des emprunts au vocabulaire antique. Les jambages sont ornées de pilastres aux chapiteaux pseudo corynthien supportant une corniche.

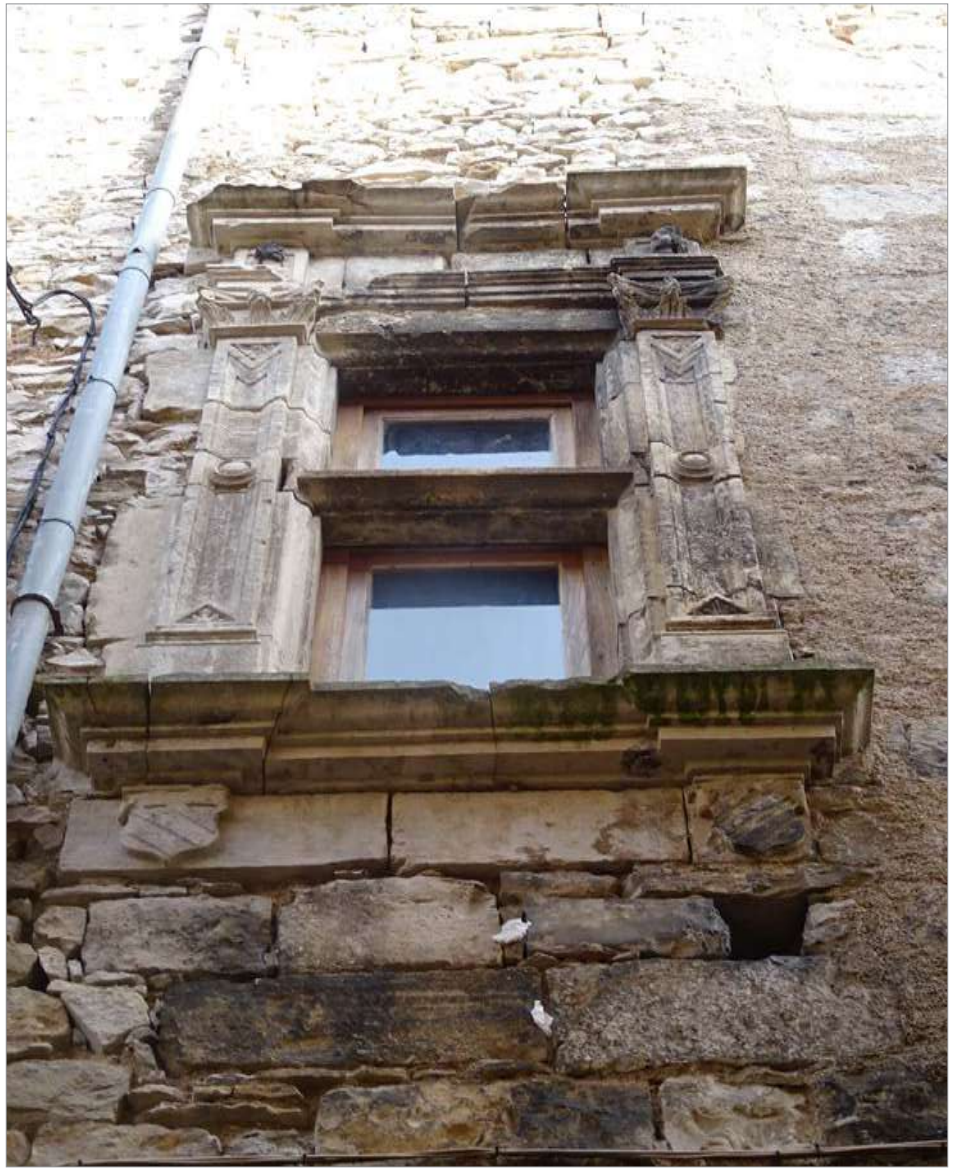

Ci-dessus, croisée rue de l'Eglise

Ci-dessus, claire voie du premier étage de la maisons de l'Avé Maria (MHI)

Les maisons à pan de bois

Le pan de bois continue d'être utilisé dans la seconde moitié du XVe siècle, mais là encore les maisons conservées ont toutes été fortement remaniées. Il est donc difficile de dégager les caractéristiques de l'architecture civile à colombage de cette période. Il semblerait toutefois que ces constructions soit à structure mixte avec un ou plusieurs niveau bas maçonné. Dans le premier cas, maison 51, rue droite, le rez-de-chaussée est composé de piliers en pierre de taille dont les coussinets supportent la sablière basse, dispositif qui s'inscrit dans la continuité des maisons à ossature bois du XIVe siècle. La maison 5, rue du pont des Vierges a également

Maison 51, rue Droite :
« Les deux étages de la maison sont construits en pan-de-bois, soutenus au rez-de-chaussée par des piliers de pierre à coussinets. Le remplissage du pan-de-bois est constitué de blocs de tuf taillés à la largeur de l'espacement des poteaux. Le premier étage est éclairé par deux croisées dont l'appui est régnant sur toute la façade. Encadré par deux têtes de murs appareillées, il n'est pas contreventé. Le second étage, sans têtes de murs, est en revanche contreventé par deux grandes croix de saint André. Les croisées du second étage sont rejetées sur les côtés de la façade. » (5)

(5) (6) Source : RIVALS Cécile, « La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle », Nelly Pousthomis et Florent Hauteufeuille directeurs d'études, Doctorat de l'Université de Toulouse, délivré par l'université de Toulouse Jean Jaurès, septembre 2015

un rez-de-chaussée en pierre de taille mais la structure à piliers est altérée pour créer une porte d'entrée. Au 51 rue Droite, le pan de bois ne se développe qu'à partir du troisième niveau. Une deuxième spécificité semble se dégager, celle de façades en encorbellement, simple ou double. La dernière caractéristique de ces façades données par Céciles Rivals dans sa thèse, concerne la nature des hourdis constitués, selon elle, de tuf ou de torchis.

Maison 5, rue du pont des Vierges : « Le rez-de-chaussée maçonné, était surmonté d'une élévation en pan-de-bois, disparue, dont l'encorbellement était soutenu par des contrefiches reposant sur des culots. Le rez-de-chaussée comporte à la fin du Moyen Âge un étal et une porte. La porte a fait l'objet d'un traitement soigné : piédroits marqués par des bases et une mouluration qui se poursuit sur l'accolade du linteau. Le tympan dégagé sous l'accolade est orné d'un blason portant deux outils, dont une équerre, et une fleur de lys. La porte moulurée et couverte d'un linteau à accolade invite à situer la construction de la maison à la limite des XVe et XVIe siècles. » (6)

Maison 51, rue Droite : Les deux premiers niveaux sont bâtis en moellons. Le rez-de-chaussée est ouvert de deux arcades chanfreinées couvertes d'arcs segmentaires et d'une porte surmontée d'un linteau dont l'accolade se développe en corps de moulures saillant au-dessus d'un écu. Le premier étage conserve une demi-croisée et la trace d'une croisée. La structure du pan de bois des deux derniers niveaux a été remonté au nu du mur maçonné (suppression du ou des encorbellements au XIXe siècle). Les bois médiévaux ont été remployés, les contreventements en croix de Saint-André sont  d'origines. Les vestiges d'une croisée au troisième étage est visible.

# LA VILLE AUX XVIIIE ET XIXE SIÈCLES : TRANSFORMATIONS URBAINES

## Transformations urbaines

Le XVIIe siècle est marqué par deux vagues de peste et une famine importante, diminuant la population d'un tiers. Ensuite, s'ouvre une période de croissance de la fin du XVIIe au milieu du XIXe siècles. Cette période marque de grandes transformations de la ville. L'espace rural se densifie avec l'extension des cultures au détriment des bois et des friches. Dépourvue d'axes routiers de qualité, la cité est à l'écart du grand commerce. Elle est rattachée à la route royale Paris-Toulouse, qui passait par Montauban et Caylus (1740-1756) par la route des Causses réalisée entre 1820 et 1840. Le chemin de fer ouvert en 1858, avec l'installation de la gare sur la rive opposée constitue également une période d'essor (extraction des phosphates sur le causse). Les falaises du Roc d'Anglars ont empêché le développement d'un nouveau quartier autour de la gare. La circulation s'intensifiant sur le pont, il est élargi et ses abords sont aménagés en 1865.

Temple protestant

La gare

Le tissu de la ville médiévale est modifié, les projets ont pour but d'embellir la ville et de l'ouvrir sur l'extérieur, sur les faubourgs en train de se constituer. Trois grandes places sont créées. La place des Capucins est créée à l'emplacement de la cour du couvent en 1792. La place de la mairie était la cour d'entrée du couvent des Génovéfains, devenue publique à la fin du XIXe siècle. La troisième place dénommée Raimon Jordan est créée par la démolition de cinq parcelles bâties au début du XXe siècle. Cinq autres places ont été agrandies ou élargies en démolissant des constructions : place du Bessarel (percée et démolition suite à la crue de 1930), la place Mazerac (début du XXe siècle), places du Buoc et Mazel Vielh (démolition tour du Buoc et plusieurs maisons au XIXe siècle). La place de la halle qui accueille le marché depuis le XIIe

La place de la mairie réaménagée au XIXè siècle avec l'église paroissiale et l'ancien couvent des Génovéfains transformé en mairie

siècle devient une grande place en 1841 avec la construction de la halle par les architectes Roumiguières. Plusieurs rues sont percées au XIXe siècle. La rue du vallon relie la place du marché au boulevard et la rue du pont est prolongée le long de la façade occidentale de l'église. La création du boulevard nord est rendue possible avec le rachat de l'enclos des Capucins. Le cimetière paroissial, situé entre le pont et l'abbaye, est déplacé à l'extérieur de la ville (A4) en 1817 et permet la création d'une promenade le long du boulevard des Thermes. Se met en place une ceinture de boulevards plantés d'arbres. Plusieurs transformations affectent les édifices monumentaux de la ville. L'église est reconstruite au même emplacement en 1862 par l'architecte montalbanais Théodore Olivier. Le temple protestant s'installe dans la nouvelle église du couvent des Carmes qui avait été bénie en 1689. Les vestiges de l'abbaye deviennent des carrières de pierre puis un terrain vague.

La Halle construite par les architectes Romiguières

Ensemble urbain repris au XIXè siècle

Avenue du Dr Paul Benet

Faubourg autour de la place du Pradel

**Percée du boulevard des Thermes**

**Aménagement de nouvelles places dans la ville**
1 Place de la halle
2 Place et rue de l'Eglise

**Nouveaux ponts**
Pt1 pont de la Condamine
Pt2 pont des Estafets
Pt3 pont du cimetière

**Constitution des boulevards,** (1er quart du XIXème siècle) **et retournement de la ville sur ces derniers**

**Développement des faubourgs autour de nouveaux espaces**
1 Actuelle place des Tilleuls
2 Actuelle place du Pradel

**Voie ferrée de Montauban à Lexos**

**Gare**

**Alignements d'arbres**

A1 **Couvent des Capucins, 3ème quart du XVIIème siècle**
Enclos des Capucins

A2 **Couvent des génivéfains,** (milieu XVIIIème siècle)

A3 **Eglise paroissiale**
1864-1868 : Théodore Olivier
1872 : Marty architecte

A4 **Nouveau cimetière**

B1 **École**

B2 **École des garçons 1900**

C **Halle,** (2ème quart du XIXème siècle)**, Roumiguères architectes**

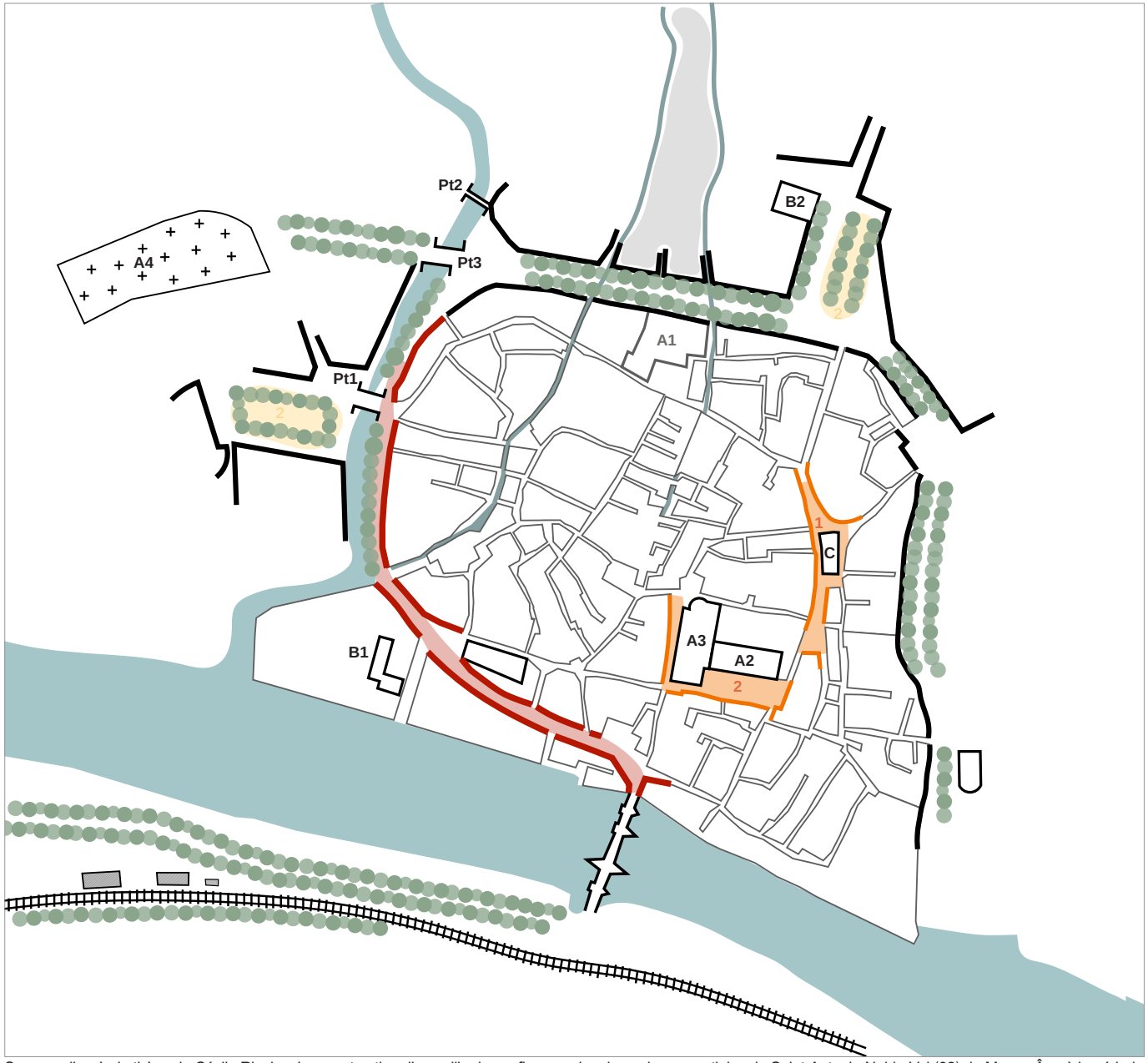


Source : d'après la thèse de Cécile Rivals, «La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle», septembre 2015

## Les maisons des XVIIIe et XIXe siècles

En Quercy et Rouergue, après les fléaux dus aux guerres de religion et l'épidémie de peste, la fin du XVIIe siècle marque le début d'une période de repeuplement et de reprise de l'activité économique. A partir du XVIIIe siècle, la cité intra-muros connait à la fois une campagne de réaménagement des maisons médiévales et de reconstruction ; alors que dans les faubourgs du XIXe, des maisons de villes sont édifiées le long du boulevard et des places d'entrées de ville. Cette architecture civile des XVIIIe et XIXe siècles est peu étudiée et moins connue que celle du Moyen âge, pourtant les maisons de cette période sont nombreuses dans la ville et présentent un intérêt patrimonial certain.

### Le XVIIIe siècle

La construction en maçonnerie

Ces constructions sont majoritairement bâties en maçonneries de moellons grossièrement équarris hourdés au mortier de chaux, la pierre de taille étant limitée à la réalisation des encadrements des percements. Les façades reçoivent un enduit à la chaux ton sable faisant uniquement ressortir les détails du second œuvre, menuiserie et ferronnerie. En effet, ce siècle se caractérise par la grande sobriété du décor sculpté limité au traitement de quelques portes d'entrée de riches demeures. En façade, les percements, alignés horizontalement, sont composés en travées. En partie haute, le couronnement est marqué par une corniche ou une génoise.

Pour favoriser l'apport de lumière dans les pièces de la maison, le principe de la fenêtre à croisée disparait au profit de percements de proportion allongé dont le couvrement est assuré par un linteau cintré. Les menuiseries des fenêtres sont dites à la française, avec deux ouvrants vitrés à petits carreaux. A Saint-Antonin, l'occultation des baies s'effectue par des contrevents à écharpes dont de nombreux exemples sont conservés. Au rez-de-chaussée, les arcades sont majoritaires couvertes d'arcs en anse-de-panier alors que les portes ont le plus souvent de simple linteau droit.

Ensemble d'élévations présentant des caractères du XVIIIe siècle. Certaines façades de la rue Droite conservent des enduits à la chaux ton sable.

Maison 37, rue Droite : Les fenêtres des étages ont une proportion allongée, les linteaux sont taillés en arc segmentaire. On note une absence de décor sculpté. Les menuiseries peuvent dater du XVIIIe : ouvrant à la française à petits carreaux et contrevents à écharpes.

Maisons 15 et 17, rue Droite : Composition en travées régulières des percements des étages. La façade est couronnée d'une génoise associant tuile et brique. Le motif de brique à 45° semble être une particularité des génoises de la ville.

Maison 17, rue Droite : portes piétonne et charretière, le décor sculpté se limite à la corniche de la porte

Maison 7, rue Droite : arc en anse-de-panier de la porte charretière, la clé saillante porte la date de 1793. La menuiserie à cadre pourrait être d'origine.

Portes d'entrées de belles demeures avec décor sculpté. Les deux premières sont dotées des menuiseries d'origines.

De gauche à droite :

Maison 5, rue Cayssac : corniche au-dessus du couvrement

Maison 15, rue Droite : pilastres supportant une corniche

Maison des Sonnets, 4 rue Volgues : pilastres supportant une corniche en arc segmentaire

La brique de terre cuite est utilisée pour première fois dans cette ville de pierre. En élévation sur rue, elle sert pour bâtir, reconstruire des pans de façades, surélever les maisons, réaliser les hourdis pans de bois. Comme pour la maçonnerie de moellons de pierre, le revêtement de ces façades était destiné à être enduit.

Maison 10, rue Basse des Carmes : couvrement de la baie en arc segmentaire et génoise

Maison 10, rue Cayssac : le pan de bois a été déposé et la façade reconstruite en brique

Maison 5, rue de la Porte Rodanèze : exemple de surélévation pour créer une mirande

Maison place du Bessarel : la mirande en brique est un des motifs de la ville des XVIIIe et XIXe

Maison rue Basse des Carmes : cette construction médiévale a été réaménagée au XVIIIe.
Photos de droite et du centre : La maison conserve son enduit ton sable et certaines des menuiseries d'origines.

Photo ci-contre : Le pan de bois médiéval a été remonté au nu de la façade et les hourdis refaits en brique. Les percements médiévaux sont en place, seuls les meneau et traverse de la croisée ont été déposés.

La construction à pan de bois

La construction en pan de bois semble limité aux travaux de transformation d'édifices préexistants, la réfection d'un pan de bois médiéval avec la suppression de l'encorbellement ou des surélévations. Les pans de bois recevaient un enduit de finition venant masquer l'ossature.

Maison 3, rue de la Pélisserie : Cette maison médiévale a été surélevée au XVIIIe siècle avec une structure à pan de bois pour le deuxième niveau et l'étage de combles. La forme des fenêtres de l'habitation, qu'elles soient en pierre ou en bois, reprend un tracé en arc segmentaire. Au rez-de-chaussée, une nouvelle porte a été aménagée dans une des arcades en arc brisé du Moyen âge.

## Le XIXe siècle

La maison du XIXe siècle s'inscrit dans la continuité constructive du siècle précédent si ce n'est l'abandon de la brique de terre cuite pour l'architecture maçonnée. Comme au XVIIIe, les deux modes de bâtir, maçonnerie de moellons de pierre ou ossature bois, ne sont pas destinés à rester apparents. Dans la ville, les vestiges d'enduits permettent d'identifier, en plus des enduits ton sables, de nouvelles modes avec des finitions lissées, parfois badigeonnées de blanc.
La recherche de régularité dans la composition des percements demeure une caractéristique de ce siècle. Aux rez-de-chaussée, les modèles de percements sont plus variés. Les baies de boutique sont couvertes par des arcs (en anse-de-panier ou segmentaire) ou des linteaux droit en bois qui sont masqués par des devantures en applique. Les encadrements des portes, quant à eux, peuvent avoir un tracé en arc plein cintre ou un linteau droit. Pour certaines maisons maçonnées, le décor architectural reprend le modèle à pilastre supportant une corniche développé au XVIIIe siècle. Aux étages, la forme de la fenêtre se modifie, au tracé cintré du linteau succède une taille rectiligne. Sur certaines élévations, le décor sculpté gagne la baie, présence d'appui mouluré et/ou de corniche.
Les menuiseries des fenêtres connaissent également une évolution, la proportion des vitrages s'agrandit et les persiennes apparaissent en complément des contrevents à écharpes.

Maison 7, place de la Mairie : Fenêtre caractéristique du XIXe siècle à Saint-Antonin-Noble-val comprenant un appui mouluré et une corniche au-dessus du couvrement

Maison 27, rue d'Audubert : Façade bâtie en moellons de pierre, les encadrements sont en pierre de taille. Cette façade était enduite, probablement avec le même type d'enduit à la chaux ton sable que celui de la photo de droite. Autour des baies, le tracé de l'enduit est droit pour former un encadrement en pierre de taille régulier.

Maison 33, place de la Halle : La porte à arc plein cintre est inscrite dans un décor de pilastres supportant une corniche. La menuiserie de la porte est d'origine, comme la devanture en applique

Maison 1, rue Droite : l'édifice médiéval a été réaménagé et les façades ont été mis au goût du jour avec la création de fenêtres et d'une porte d'entrée caractéristique de l'architecture du XIXe de la ville.

Maison 21, place de la halle : Le balcon filant de l'étage noble apparait au XIXe. Cette façade est une des rares à avoir des encadrements saillants.

Maison 29, rue droite : La façade conserve son enduit ton sable, l'étage des combles est éclairé par des occulis ovales que l'on retrouve dans d'autres édifices

Les maisons des faubourgs ont des caractères architecturaux propres : les occulis rond pour éclairer les combles, les balcons filants ou limité à la travée d'axe, les variétés d'enduits avec des variations dans les textures.

Ensemble de maisons à pan de bois du XIXe siècle place de la Halle. A l'origine, un enduit venait masquer l'ossature bois et le hourdis.

Maison 11, rue Droite :
La tête de mur en encorbellement laisse à supposer que cette façade XIXe remplace une élévation médiévale. L'élévation actuelle reprend le principe de structure mixte comprenant deux niveaux maçonnés, deux étages à pan de bois (dont une galerie à l'étage de combes)

A Saint-Antonin, et ce depuis l'époque médiévale, l'utilisation de l'ossature bois semble limité aux étages, voir au denier étage ou aux façades secondaires. C'est toujours le cas au XIXe siècle. Depuis le XVIIIe siècle, mais surtout durant cette période, les élévations ont été conçues pour imiter l'architecture maçonnée. Les colombages ne sont plus en encorbellement, l'ossature et les hourdis sont masqués par des enduits, le décor des fenêtre évoque celui des encadrements en pierre de taille, les piliers des rez-de-chaussées sont masqués par des devantures en applique. La structure de l'ossature est à grille ou à un contreventement à écharpe. Les hourdis sont en brique de terre cuite. La galerie bois est un élément courant dans la ville..

Maison 2, rue Base du Temple : la façade conserve sont enduit masquant le pan de bois

Maison 9, place de la halle : la structure bois était à l'origine masqué par une enduit. La façade conserve sa devanture en applique et ses persiennes.

Le décor de l'encadrement de la fenêtre reprend le modèle de celui des baies de l'architecture maçonné avec appui et corniche moulurés.

# UNE VILLE D'EAU

Cécile Rivals met en évidence dans sa thèse de doctorat que le rôle de l'eau a été sous-estimée dans les différentes études et publications sur Saint-Antonin alors qu'elle est omniprésente dans la ville. Rappelons que le bourg s'est développé à la confluence de la Bonnette et de l'Aveyron, atout économique autant que ressource pour son essor. Le faible débit de la Bonnette a facilité sa maitrise : une déviation pour l'installation de l'abbaye sur une plateforme à la confluence et deux dérivations qui permettaient d'alimenter l'enclos abbatial (l'une force motrice avec un moulin, l'autre alimentation en eau claire) et l'évacuation des déchets. La dérivation supérieure, réalisée avec une digue perpendiculaire au cours d'eau, demeure à ciel ouvert sur la majorité de son parcours tandis que la dérivation inférieure, réalisée avec une digue qui barre la bonnette en aval, traverse actuellement le centre bourg en souterrain jusqu'à la place Bessarel en centre bourg (elle était représentée à ciel ouvert jusqu'au cadastre napoléonien au moins).

Deux moulins, situés à l'intérieur des remparts, étaient en activité jusqu'au XIXe siècle : le moulin du Bessarel (dérivation inférieure) et le moulin des Claustres (dérivation supérieure), associés à un système de vannes pour réguler le débit.

Le bourg primitif se serait installé entre ces eaux dérivées et un réseau de canaux (structure maçonnée) aurait été construit en même temps que la trame urbaine.
Ce réseau est hiérarchisé selon trois niveaux et constitue le témoignage de cette planification :
- les deux dérivations (entre 1,28m et 6m de largeur) ;
- les canaux transversaux qui se déversent les dérivations (entre 0,30 et 0,60m de large) ;
- les canaux domestiques qui relient les maisons aux canaux transversaux (entre 0.15 à 0.25m de large).

Les maisons et ateliers disposaient d'un accès direct aux canaux, souvent situés en coeur d'îlots, d'abord sorte de venelles à ciel ouvert puis recouvertes par des aménagements aux XIXe siècle. Ce maillage constituait un réseau d'égout pour un usage courant d'alimentation et d'évacuation (éviers, latrines, tanneries, teintureries, etc.). 23 latrines médiévales sont repérables aujourd'hui.

Dérivation supérieure dans le bourg

Le quartier du Bessarel au début du XXè siècle

Vestiges d'une ancienne tannerie avec ses pilliers en pierre

Les habitants avaient accès à l'eau potable grâce à des puits privés (souvent de forme circulaire et bâtis en moellons de pierre) situés dans les jardins, les cours ou les rez-de-chaussée des maisons ; grâce à des fontaines situées à l'extérieur des remparts. Le lavage du linge se faisait aux lavoirs ou près des cours d'eau. Enfin, un élément notable à signaler ici dans le développement du bourg est la présence des bains publics, installé au nord, près des remparts à proximité de la dérivation supérieure et avec une eau non encore polluée.

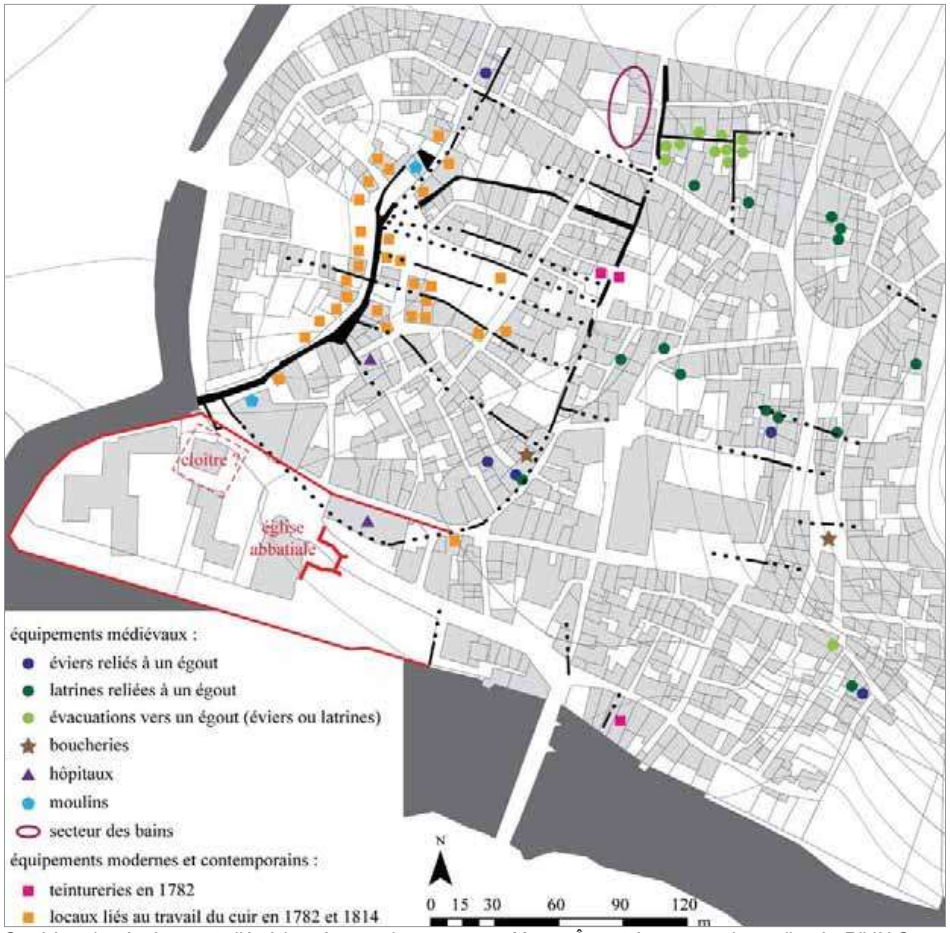

Synthèse des équipements liés à la présence des canaux au Moyen Âge et époque moderne d'après RIVALS Cécile

Ancienne tannerie

Le quartier du Bessarel au début du XXè siècle

Ancien local lié à l'activité du cuir

L’escalier monumental et les bâtiments thermaux se reflétant sur le plan d’eau de l’Aveyron maîtrisé

Sur l'Aveyron, les équipements hydrauliques sont représentés par la chaussée, le moulin et centrale hydro-électrique du Gravier (amont) et la chaussée du moulin de Roumegous (aval), où se sont installés les abattoirs. Au début du XXe siècle, la volonté de faire de Saint-Antonin une ville thermale transforme durablement le tissu urbain. La source du Salet située sur l'ancienne abbaye alimentait les bâtiments thermaux, construits entre 1912 et 1920. Autour, les hôtels s'édifient et les aménagements urbains valorisent ce nouveau quartier, tel que l'escalier monumental entre promenade et rive de l'Aveyron, face à la gare. Cette ambition thermale a été annihilée par la crue de 1930 du Tarn et de ses affluents.

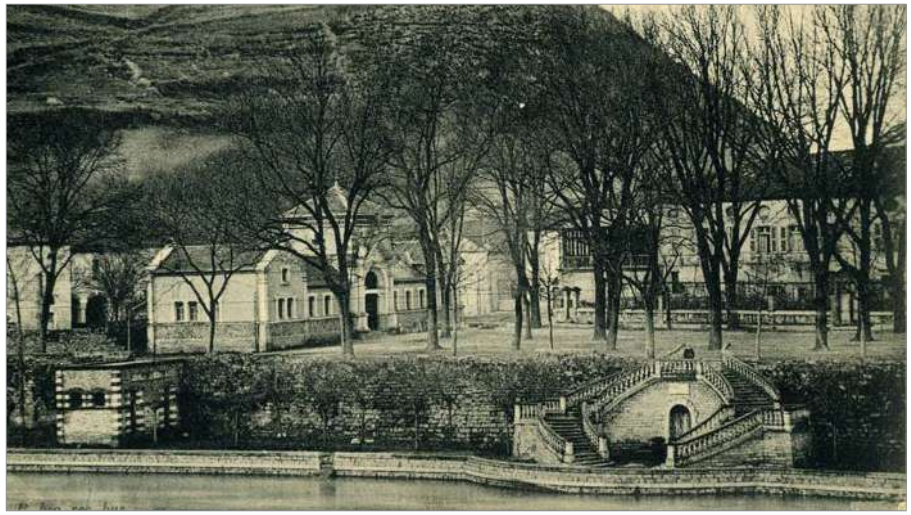

Escalier monumental et établissement thermal, photo ancienne

Chaussée, le moulin et centrale hydro-électrique du Gravier

La chaussée du Moulin de Roumegous

# QUALITÉS DES INTÉRIEURS DES MAISONS DU BOURG

Les services de l'inventaire ont visité plus d'une cinquantaine de maisons dans le bourg de Saint-Antonin. Nous présentons dans les pages suivantes une sélection montrant la qualité des intérieurs des maisons du bourg. Ces qualités sont repérables dans les dispositions internes préservées, des détails architecturaux (colonne, pilier, charpente, etc.) qui relèvent de l'art de construire médiéval, de décors peints, de cheminées. Les vestiges médiévaux se conjuguent avec les remaniements réalisés au XVIIIe siècle.

Maisons visitées par le service de l'inventaire (plus de cinquante maisons visitées)

**Maison 4, rue Droite (AC 414)**

Maison du XIIIe siècle remaniée au XVIIIe siècle

Anciennes latrines

Rez-de-chaussée, colonne

charpente

Rez-de-chaussée, murs de refend

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 4, rue Droite (AC 414)**

Aménagements du XVIIIe siècle

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 6, rue de la Pélisserie (AC 794)**

Maison du XIIIe siècle remaniée au XVIIIe siècle

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 6, rue de la Pélisserie (AC 794)**

Chéneau XIIIe siècle

Latrines XIIIe siècle

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 23, rue droite (AC 428)**

XVe siècle

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 23, rue droite (AC 428)**

Poutraison et cheminée XVe siècle

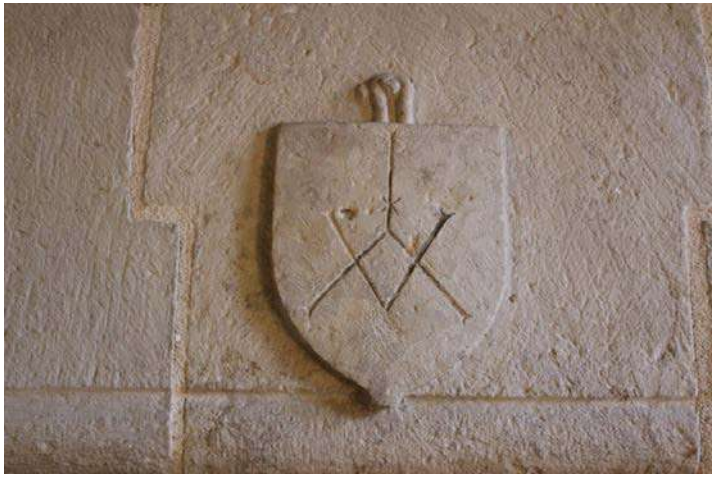

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 6, rue basse des Carmes (AC 1093, 673)**

Ancienne auberge XVIIIe siècle

Cheminée XIIIe, XIVe siècle

pilier XIIe, XIIIe siècle ?

Colonne XIIe, XIIIe siècle ?

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 5, place de l'église (AC 547)**

Cage d'escalier, plafond XVIIIe – XIXe siècle

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 1, rue du vallon (AC 752)**

XVe – XVIIIe – XIXe siècles

Salon du XVIIIe siècle

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 1, rue du vallon (AC 752)**

Salons à l'étage

Gypserie de style rocaille XVIIIe siècle

Plafond peint XVIIe siècle

Peintures murales XIIIe et XVIe siècles

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 5, place de l'église (AC 547)**

Cheminées, gypserie, décor stuqué XVIIIe – XIXe siècle

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

**Maison 2, rue de l'église (AC 544)**

XIXe siècle (et vestiges XIIIe siècle)

(c) Pays Midi-Quercy ; (c) Conseil départemental de Tarn-et-Garonne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Saint-Antonin-Noble-Val dans son écrin paysager depuis la D958

# LE PROJET DE SPR

Les études pour la reconnaissance du patrimoine paysager, urbain, architectural et archéologique de la commune ont été menées de juillet 2020 à juillet 2021. Ce travail a été présenté au comité de pilotage lors de différentes réunions, permettant d'échanger et débattre sur la délimitation du Site Patrimonial de Saint-Antonin-Noble-Val proposée par le bureau d'étude. La présente délimitation est issue de ces échanges et réflexions partagés.

Ont participé à l'élaboration du projet de SPR (voir liste complète en début de rapport) :

Commune de Saint-Antonin-Noble-Val
Denis Ferté, maire ; Séverine Cazet-Danne, adjointe ; Walter Ricard, Secrétaire général

Service Inventaire du PETR du Pays Midi-Quercy : Sandrine Pradier, cheffe de Projet ; Alexia Aleyrangues, Sandrine Ruefly et Carole Stadnicki-Leroyer, chargées d'étude

Communautés de Communes Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA), Samuel Desmarchais, en charge du PLUi

CAUE du Tarn-et-Garonne, Philippe Millasseau, directeur

UDAP du Tarn-et-Garonne : Philippe Gisclard, Architecte des Bâtiments de France ; Gil Renaux, ingénieur du patrimoine.

DRAC Occitanie : Daniel Schaad, chargé de mission, service architecture, espaces protégés

Direction générale du Patrimoine : Marie-Laure Petit, Inspectrice des patrimoines

Bureau d'étude :
M. Papillault, AARP, mandataire, architecte du patrimoine,
Mme Sartre, architecte du patrimoine.

Nous proposons une diminution de l'emprise de territoire protégé par la ZPPAUP.

## LES LIMITES DU SPR SUR LE CENTRE BOURG

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de 2017, approuvé le 22 janvier 2020 assure la protection des paysages qui ont été identifiés comme espaces agricoles ou naturels, espaces boisés. La zone 6 de la ZPPAUP est donc régie par le nouveau règlement du PLUi.

## LE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE PROPOSE

Les études de diagnostic ont permis d'identifier les caractéristiques du patrimoine paysager, urbain, architectural et archéologique de la commune de Saint-Antonin Noble Val afin de proposer un périmètre cohérent ::

- la ripisylve de l'Aveyron et de la Bonnette (Les neuf pierres) sur les deux rives avec les chaussées du moulin du Gravier à l'Est au moulin de Roumégous à l'Ouest, et des structures de soutènement de l'ensemble ;
- Le paysage comme fond de scène avec les pentes des montées de Causse sur l'ensemble du pourtour de la ville, compris le Roc d'Anglars et les vues depuis les points hauts et les routes.
- A l'Ouest jusqu'à la Maladrerie par la Route des Fours à Chaux compris les alignements de platanes et à l'Est jusqu'au départ de la côte Rodanèze.
- Dans la cité médiévale le tracé des voies sur les quatre gâches et l'architecture civile à pans de bois, en pierre de la période médiévale et de l'âge classique.
- Les traces du rempart tout autour de la ville
- L'ancien hôtel de ville, et les monuments historiques que compte le territoire communal ;
- Le patu du Pradel, les faubourgs du XIXe siècle, notamment pour l'Avenue Capin, et le chemin de Santou.
- le patrimoine lié à l'eau pour toutes les époques, compris les moulins, canaux, lavoirs, tanneries, jusqu'aux équipements de la ville thermale;
- la présence forte du végétal dans la ville : alignements plantés des promenades et des routes, jardins en cœur d'îlot.

## SPR ET SITES INSCRITS

Le Site Patrimonial Remarquable englobe donc les deux sites inscrits de la ville : L'ancienne ville (inscription par arrêté du 8 décembre 1969) et Les gorges de l'Aveyron et la Vallée de la Vère (inscription par arrêté du 19 décembre 1985)

## SPR ET RAYONS DE 500 MÈTRES DES MONUMENTS HISTORIQUES

Les périmètres de protection de 500 mètres de rayon des monuments historiques sont contenus dans la délimitation proposée. Pour l'ancien prieuré de Coste-Jean, il est proposé de créer un Périmètre Délimité des Abords. Ce projet de PDA sera mené par l'UDAP du Tarn-et-Garonne sous la direction de l'Architecte des Bâtiments de France.

## CHOIX POUR L'OUTIL RÉGLEMENTAIRE

Nous avons pu visiter une sélection de maisons appartenant à des époques de constructions différentes, mais aussi de différents statuts, de maison modeste à demeure bourgeoise, lieu habité ou insalubre. Nous nous sommes aussi appuyés sur la thèse de Cécile Rivals qui a pu travailler sur un corpus d'une cinquantaine de maisons. Elle a bien montré la richesse des intérieurs.

Il est donc proposé de retenir la procédure de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) pour la Cité Médiévale, entourée d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP),

## PROPOSITION DE CRÉATION DE TROIS ZONES

La question du zonage a été abordée lors des réunions avec le comité technique, trois zones sont pressenties :

- la première zone correspond à la ville médiévale (PSMV);
- la deuxième zone est celle des faubourgs du XIXe siècle (PVAP);
- la troisième zone comprend les paysages de ripisylves de la rivière et des ruisseaux, ainsi que les pentes descendant des Causse.

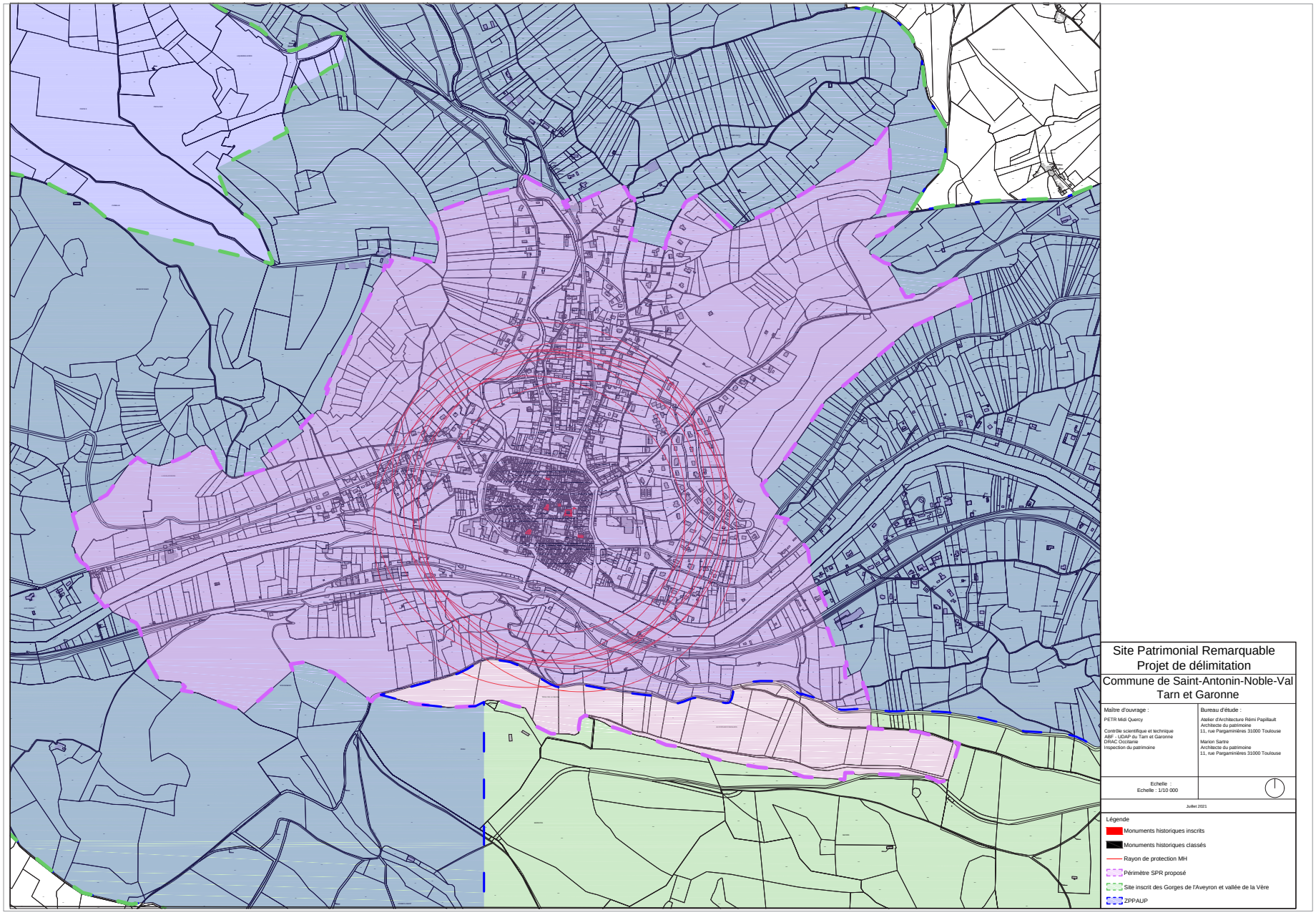
Site Patrimonial Remarquable
Projet de délimitation
Commune de Saint-Antonin-Noble-Val
Tarn et Garonne
Maître d'ouvrage :
PETR Midi Quercy
Contrôle scientifique et technique
ABF - UDAP du Tarn et Garonne
DRAC Occitanie
Inspection du patrimoine
Bureau d'étude :
Atelier d'Architecture Rémi Papillault
Architecte du patrimoine
11, rue Pargaminières 31000 Toulouse
Marion Sartre
Architecte du patrimoine
11, rue Pargaminières 31000 Toulouse
Echelle :
Echelle : 1/10 000
Juillet 2021
Légende
Monuments historiques inscrits
Monuments historiques classés
Rayon de protection MH
Périmètre SPR proposé
Site inscrit des Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère
ZPPAUP

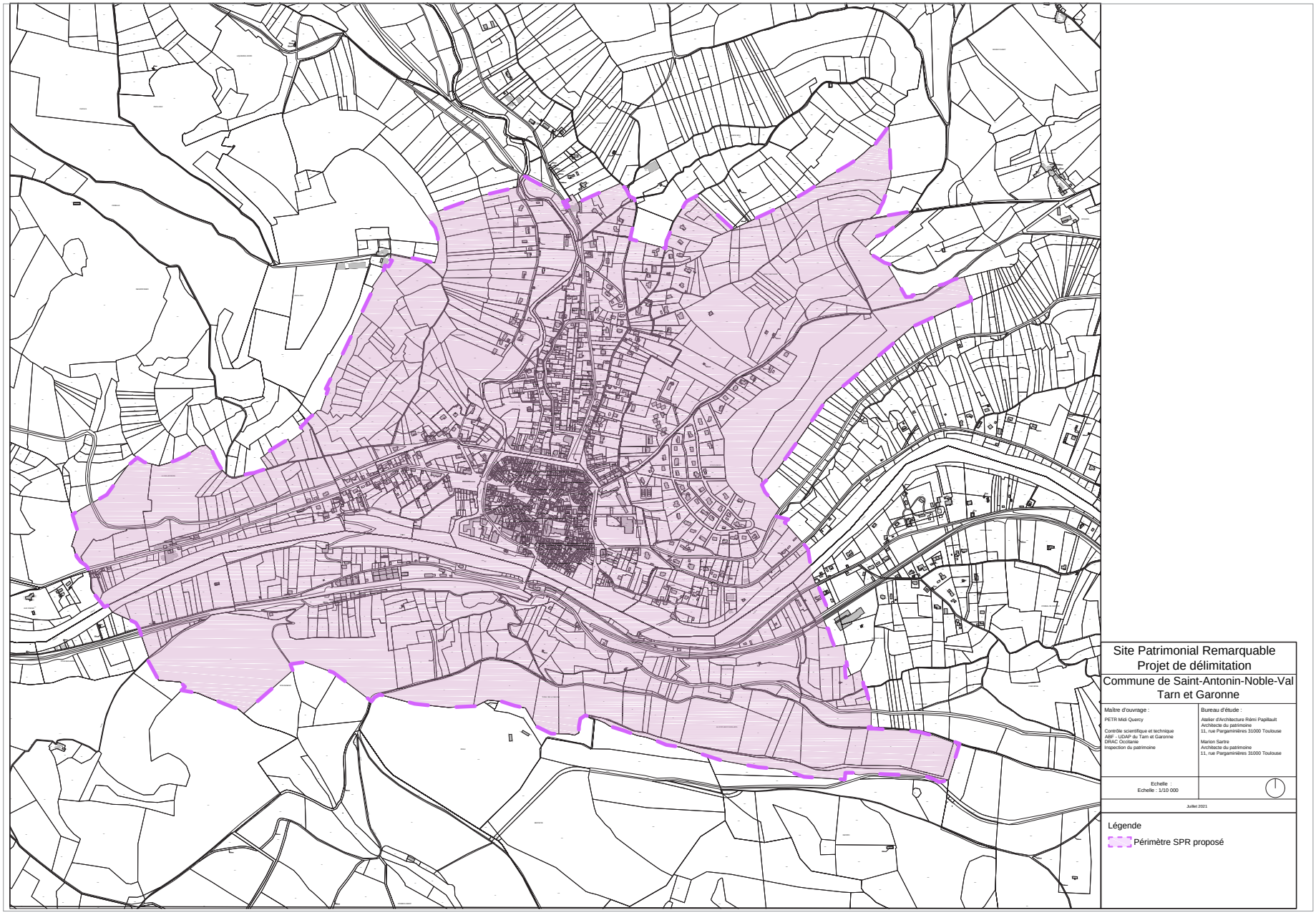
Site Patrimonial Remarquable
Projet de délimitation
Commune de Saint-Antonin-Noble-Val
Tarn et Garonne
Maître d'ouvrage :
PETR Midi Quercy
Contrôle scientifique et technique
ABF - UDAP du Tarn et Garonne
DRAC Occitanie
Inspection du patrimoine
Bureau d'étude :
Atelier d'Architecture Rémi Papillault
Architecte du patrimoine
11, rue Pargaminières 31000 Toulouse
Marion Sartre
Architecte du patrimoine
11, rue Pargaminières 31000 Toulouse
Echelle :
Echelle : 1/10 000
Juillet 2021
Légende
Périmètre SPR proposé

# SOURCES

## BIBLIOGRAPHIE

RIVALS Cécile, « La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle », Nelly Pousthomis et Florent Hauteufeuille directeurs d'études, Doctorat de l'Université de Toulouse, délivré par l'université de Toulouse Jean Jaurès, septembre 2015

Ouvrage collectif sous la direction de LONCAN Bernard, «  Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue », Imprimerie Nationale, 1993

Patrimoine architectural (base Mérimée), Inventaire général Région Occitanie, Pays Midi-Quercy, Conseil départemental de Tarn-et-Garonne
https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee

Notice de protection des monuments historiques (base Mérimée), Monuments historiques
https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee

Inventaire National du Patrimoine Naturel, ZNIEFF : https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730010124/tab/communes

Inventaire National du Patrimoine Naturel, Liste des sites Natura 2000 : https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730010124/tab/communes

## ICONOGRAPHIE

Cartes postales anciennes : https://www.delcampe.net/fr/cartes-postales/europe/france/81-tarn/lisle-sur-tarn

Cartes postales anciennes : https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/6304909#0

Patrimoine architectural (Mérimée), Inventaire général Région Occitanie, Pays Midi-Quercy, Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Ministère de la Culture, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, centre de recherche sur les Monuments Historiques.

MONUMEMTUM : https://monumentum.fr

« Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle », Paris, 1867, article « maisons », pp554 et 555, ill. 8-9

GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « Demeures médiévales, Cœur de la cité », Patrimoine vivant, notre histoire, 1994

## RAPPORTS / ETUDES

FOLLEA Bertrand, GAUTIER Claire, Tarn-et-Garonne : Eléments pour une politique du paysage, septembre 1999, direction départementale de l'équipement du Tarn-et-Garone

Syrieys Hélène, Bilan des sites du Tarn-et-Garonne, avril 2013, Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées